



Revue de la Société de généalogie de Québec | www.sgq.qc.ca

L'Ancêtre

VOLUME 47, NUMÉRO 333, HIVER 2021 12,50 \$

SGQ
60 ans
de recherches, d'entraide,
de découvertes

Parcours de Jean Margueritte
Canton de Caldwell – 1901
Pauvres notaires



Envoi de publication canadienne. Numéro de convention 40037597. Port de retour garanti, L'Ancêtre, C. P. 9066, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4A8

SERVICES

Impression numérique
Impression grand format
Impression d'enseigne
et remplacement
Impression de plans
Sérigraphie
Reproduction d'œuvre d'art
Laminage
Découpe numérique
Lettrage de véhicule
Lettrage de vitrines
Numérisation grand format
Fusion de documents
Finition
Finition manuelle
Préparation postale
Ciblage démographique



Groupe etr

MAISON DE PRÉPARATION POSTALE
CENTRE NUMÉRIQUE - AFFICHAGE

numeriCca

SCR
SÉRIGRAPHIE
CLAUDE ROUSSEAU

PLANOTECH
Reproduction et impression numérique de plans

UN INDISPENSABLE POUR LES DIFFUSEURS DE NOTRE HISTOIRE

ABONNEZ-VOUS À
CAP-AUX-DIAMANTS
AU **418 656-5040**

revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca



Visitez le site web :
www.capauxdiamants.org



Suivez-nous
sur Facebook!

NUMÉRO ACTUELLEMENT EN KIOSQUE





SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC 1961–2020

Adresse postale : C. P. 9066, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4A8

Adresse municipale : 1055, rue du Séminaire, local 4240, Pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval, Québec (Québec) G1V 5G8

Téléphone : 418 651-9127 Courriel : sgq@uniserve.com Site : www.sgq.qc.ca



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021 – 2022

Président	Guy Auclair (4443)
Vice-président	Michel Keable (7085)
Secrétaire	Martine Guillot (7137)
Trésorier	Michel Turcotte (7406)
Administrateurs	Louis Houde (2870) Yvon Lacroix (4823) Michel Parcel (7807) Solange Talbot (6559)

Un poste est actuellement vacant ; un remplaçant doit être désigné par les membres du conseil.

Conseiller juridique

M^e Serge Bouchard

Direction des comités

Centre de documentation

Conférences

Pierre Soucy (5882)
Roger Barrette (2552)

Communications

et publicité

Louis Houde (2870)

Éditions et publications

Expédition Guy Parent (1255)
Saisie des données Louis Poirier (5290)
Louise Tucker (4888)

Formation

Michel Parcel (7807)

Héraldique

Mariette Parent (3914)

Informatique

Yvon Lacroix (4823)

Registraire

Solange Talbot (6559)

Revue *L'Ancêtre*

Michel Keable (7085)

Service à la clientèle

Adjointe Guy Auclair (4443)
Suzanne Larochelle (7224)

Service de recherche,

d'entraide et

de paléographie

Jeanne Maltais (6255)

Trésorerie

Michel Turcotte (7406)

Adjointe Lucie Roy (7713)

Encaissement Suzanne Larochelle (7224)

Inventaire Louis Poirier (5290)

L'Ancêtre, revue officielle de la Société de généalogie de Québec, est publié quatre fois par année.

Cotisation

Canada

Adhésion principale* : 50 \$

Amérique

sauf Canada Adhésion principale* : 65 \$ canadien

Europe

Adhésion principale* : 70 \$ canadien

Membre associé demeurant

à la même adresse : demi-tarif

* Ces adhérents reçoivent la revue *L'Ancêtre*.

Note

Les cotisations des membres sont renouvelables avant le 31 décembre de chaque année.

L'Ancêtre 2020 – 2021

COMITÉ DE *L'Ancêtre*

Rédaction

Directeur Michel Keable (7085)
Rédacteurs Jean-François Bouchard (1792)
France DesRoches (5595)
Coordonnatrice Diane Gaudet (4868)

Autres membres

Catherine Audet (7774)
Rémi d'Anjou (3676)
Daniel Fortier (6500)
Jacques Fortin (0334)
Claire Lacombe (5892)
Jeanne Maltais (6255)

Chroniqueurs

Marc Beaudoin (0751)
Denis Beauregard
Irene Belleau (3474)
Alex Cliche
Daniel Fortier (6500)
Jeanne Maltais (6255)
Lise St-Hilaire (4023)
Mariette Parent (3914)
André-Carl Vachon

Collaborateurs et collaboratrices

Jocelyne Gagnon (3487)
Jean-Paul Lamarre (5329)
Denis Martel (4822)

Les textes publiés dans *L'Ancêtre* sont sous la responsabilité de leur auteur. Ils ne peuvent être reproduits sans le consentement de la SGQ et de l'auteur.

Conception de la mise en page et des couvertures de la revue

Omnigraphe, infographie d'édition

Imprimeur

Groupe ETR, Québec

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales
du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 0316-0513

© 2020 SGQ

Page couverture :

PARKER, Lewis. *The Expulsion of the Acadians from Ile St. Jean in 1758*, aquarelle, acrylique, gouache et crayon de couleur, 1979.

Lewis Parker, courtesy of / avec la permission de Matthew Parker.

SOMMAIRE

Les Filles du Roy – Second regard	
Filles et conjoints, tous français? Non	76
Le 60 ^e anniversaire de la SGQ	80, 90, 103
Marie-Madeleine Dancosse	81
Clément Ruel, un aventurier âgé de 13 ans en Nouvelle-France	87
Le parcours mouvementé de Jean Margueritte dit Vadeboncoeur, en France et en Nouvelle-France au XVIII ^e siècle	91
Le canton de Caldwell en 1901 : un îlot francophone en Ontario	97
Pauvres notaires	104
Mon arrière-grand-père Joseph Guimond était américain	107
Présentation d'une nouvelle chronique	110
Ces femmes au service de la communauté Bref historique de l'ét abaissement des communautés religieuses féminines au Québec	111
Les locaux de la SGQ depuis sa fondation	114
La bibliothèque vous invite... À lire sur le thème... Les premières écoles	115
Au fil des recherches — Histoire et généalogie : éternel débat?	117
Ad lib — Curiosité numérique en paléographie	119
Les archives vous parlent — Développer ses compétences d'enquêteur avec l'ABC de la généalogie	121
Les Acadiens — Les immigrants acadiens au Québec (1765-1775)	123
L'héraldique à Québec — Les armoiries de Chaussegros de Léry	127
Paléographie	132
ADN et généalogie — Débloquer une lignée maternelle avec l'ADNmt	134

La SGQ, fondée le 27 octobre 1961, est un organisme sans but lucratif. Elle favorise la recherche en généalogie et en histoire des ancêtres ou des familles, l'entraide des membres, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences ainsi que la publication de travaux de recherche.

La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie, de la Fédération Histoire Québec ainsi que de la Fédération canadienne des sociétés de généalogie et d'histoire de famille. La Société est aussi un organisme de bienfaisance enregistré.



Les Filles du Roy* – Second Regard

Irène Belleau (3474)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

*NDLR: La revue **L'Ancêtre** utilise généralement la graphie *Les Filles du roi* pour désigner ce groupe de femmes. Cependant, à la demande de l'auteure, une des fondatrices de la SHFR, nous respecterons son choix de les nommer selon la forme ancienne: *Les Filles du Roy*.

Les Filles du Roy étaient-elles toutes d'origine française? Non, et leurs époux? Pas plus.

Introduction

La majorité des Filles du Roy viennent de France; elles sont surtout parisiennes, mais aussi poitevines, bretonnes, champenoises... Néanmoins, quelques-unes sont belges, allemandes, suisses, brésiliennes, portugaises ou anglaises. Les époux de la plupart des Filles du Roy sont d'origine française, mais certains sont espagnols, portugais, allemands, irlandais ou anglais. Quelques-uns seulement sont des « natifs », c'est-à-dire nés en Nouvelle-France. Le saviez-vous? Il s'agit d'un aspect peu connu des généalogistes, mais captivant à plusieurs égards.

De la Suisse

● Barbe Duchesne, Fille du Roy arrivée en 1671 en Nouvelle-France, est originaire de Genève en Suisse. Elle est née vers 1650 selon Yves Landry¹, ou vers 1644 selon Marcel Fournier²; elle est la fille de Claude et Claude Laval. Elle épouse André Badel dit Lamarche, un compatriote du même canton suisse. Ce dernier est arrivé en Nouvelle-France en 1665 comme soldat du régiment de Carignan-Salières, compagnie du capitaine de Grandfontaine. Il est resté ici lors de la démobilisation des troupes en 1668. Né le 16 juin 1632, il est le fils d'Étienne Badel et Perrette Marmante (Mermoud). Il compte donc une bonne dizaine d'années de plus que Barbe Duchesne. On le connaît surtout par son surnom militaire: André Lamarche. Plusieurs descendants Lamarche ignorent que leur ancêtre patrilinéaire est un nommé Badel, et qu'il est originaire de Suisse.

Le contrat de mariage est signé à Québec devant le notaire Romain Becquet le 22 octobre 1671, et le mariage est célébré le 26 suivant à Québec. Le couple s'établit à Québec où naîtront les trois premières filles: Étiennelette, Marie-Jeanne et Anne, respectivement en 1672, vers 1674 et vers 1676. André Badel avait loué une terre dans la seigneurie de Lauzon le 1^{er} septembre 1670, pour une durée de cinq ans, mais ce contrat devant le notaire Romain Becquet ne semble

pas avoir eu de suites. C'est à Champlain qu'on le retrouve le 14 novembre 1677; André loue une vache de 4 ans au poil brun. Il ne reste pas là longtemps. Le 14 novembre 1679, il vend sa terre à Jean Lory pour la somme de 230 livres. Le couple se retrouve à Montréal où il aura cinq autres enfants. Le 29 juin 1680, André est engagé pour faire la moisson chez Jean Gateau à Montréal; il est là depuis quelques mois, car Marie-Jeanne (la deuxième du prénom) naît le 12 janvier 1680; suivent Jean, le 26 décembre 1682, Marie-Charlotte, le 12 décembre 1684, Jacques, le 10 juillet 1687 et Hugues, le 6 octobre 1689. Ces deux derniers ne vivront que quelques mois; le couple n'aura pas de fils pour assurer la descendance du patronyme Badel dit Lamarche, les seuls mariages étant ceux de leurs cinq filles.

On trouve dans les dossiers judiciaires que Barbe et deux de ses filles, Jeanne et Charlotte, ont été injuriées et agressées à coups de poing par Marie Campeau au sujet de la garde de bestiaux. Une entente a été conclue sur le principe *de ne pas médire ni méfaire*³.

Barbe Duchesne meurt le 10 juillet 1710, âgée de 60 ans. André la suivra de près; il décédera le 20 février 1711, sous le nom Lamarche, celui de Badel ayant disparu; il était âgé de 100 ans selon le *PRDH*⁴, mais il avait en réalité quelque 78 ans.

● Marie Pérodeau est de Saintes, en Saintonge, fille orpheline de Jacques, marchand de soie, et Marie Viard (Vias), qui s'étaient mariés le 21 janvier 1642. Elle est arrivée en Nouvelle-France en 1669 comme Fille du Roy, laissant en France une sœur, Élisabeth, née et baptisée le 19 juin 1653 à Bussac-sur-Charente. Le 16 septembre 1669 à Québec, elle épouse Georges Stems, de la paroisse Saint-Pierre, de la ville de Lucerne, en Suisse. Celui-ci était né vers 1645, selon le recensement de 1681, fils de Wilhelm et Marie (nom inconnu). En 1667, il se trouvait déjà en Nouvelle-France comme tailleur de pierres. Il a été confirmé le 7 avril 1681 à Québec. Le couple

1. LANDRY, Yves. *Les Filles du Roy au XVII^e siècle. Orphelines en France, pionnières au Canada*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2013, p. 100.
2. FOURNIER, Marcel. *Les Européens au Canada des origines à 1765 Hors France*, Montréal, Éditions du Fleuve, 1989, n° 261, p. 132.
3. BAnQ, TL4,S1,D162.
4. *PRDH* (Programme de recherche en démographie historique), www.prdh-igd.com.

a eu quatre filles, mais une seule, Marie, prendra époux. Le 17 novembre 1687, devant le notaire Gilles Rageot, un contrat de mariage est signé; puis Marie épouse à Notre-Dame-de-Québec, le 25 novembre suivant, André Loup (Wolf)⁵, un Polonais de la ville de Gdansk, fils de Jean Loupe et Anne Visque. Ils auront deux enfants; le fils meurt à la naissance le 2 janvier 1689 et la fille, Marie, épouse en premières noces Blaise Lepage le 9 septembre 1718 à Québec, et en secondes noces Michel Cureux, le 28 janvier 1725 à Québec. André Loup meurt noyé à Montmagny le 30 juin 1719⁶.

Georges Stems et Marie Pérodeau — Georges surtout — multiplient les contrats; la présence de Georges à la Prévôté de Québec est enregistrée au moins quinze fois de 1671 à 1689 pour ventes, marchés, engagements, traités, échanges et accords tels que fidèlement rapportés par Claude Kaufholtz-Couture et Claude Crégheur dans leur dictionnaire⁷. Marie Pérodeau est présente, elle aussi, devant la Prévôté de Québec, notamment en 1682, parce que Louis Lefebvre dit Battanville déclare qu'il *l'a vue commettre l'adultère avec un nommé Nolan et qu'elle se laissait caresser par un homme...* Cet événement n'a pas eu de suites, mais a bien pu susciter le départ du couple pour la France. On retrouve Marie à La Rochelle, le 20 juin 1684, devant le notaire Grozé⁸. Serait-elle partie seule, car comme on l'a mentionné précédemment, Georges Stems paraît devant les tribunaux au moins jusqu'en 1690? On peut supposer qu'elle est partie avec sa fille Marie-Anne Stems, baptisée le 5 mai 1676 à Québec, et dont nous n'avons plus de trace après le recensement de 1681.

De l'Irlande

- Jeanne Chartier, Fille du Roy du contingent de 1670, vient de la paroisse Saint-Honoré à Paris. Elle est née vers 1636. Elle est la fille de Pierre, bourgeois, et Marie Godon. Elle apporte des biens d'une valeur de 600 livres et elle aura la dot de 50 livres du roi. Dès son arrivée, elle épouse Thècle (Tec) Cornélius (parfois Jacques) Aubry (mais plus souvent Aubrenan) le 10 septembre 1670 à Québec. Né en 1632 ou 1638, il serait originaire de Saint-Patrice-de-Dassonyden, de l'union de Connehour Aubrenan et d'Honorée Connehour⁹, probablement émigré en Nouvelle-Angleterre, capturé par les Iroquois à la fin de 1660 ou au début de 1661 et amené au Canada. Il devint domestique d'André Demers et s'initie au métier d'agriculteur. C'est à l'île Sainte-Thérèse, près

de Pointe-aux-Trembles, que naissent les sept enfants du couple, entre 1671 et 1681 — enregistrés à Montréal —; deux seulement se marieront et assureront la descendance sous le nom Thècle, même les femmes. En 1679, la famille se trouve à Lachenaie. Le 20 novembre 1683, pour payer ses dettes, Aubrenan vend 60 arpents de terre à Julien Garnier avec une *méchante* cabane, un hangar et une étable, le tout pour la somme de 300 livres, à condition que l'acquéreur paie ses dettes au sieur de Repentigny, soit plus de 200 livres. Le 4 avril 1689, la veuve de Thècle est devant le Conseil souverain¹⁰, et requiert paiement de Michel Pelletier du *tiers des treize robes de castor qu'il doit à son mari*, selon une sentence datée du 13 octobre 1687. Elle a gain de cause et réclame les deux autres tiers aux héritiers de Thierry de Lestre. Thècle meurt à 55 ans le 24 novembre 1687 à Pointe-aux-Trembles; Jeanne décède en 1695, elle aussi âgée de 55 ans. Leur fille Madeleine Aubry Thècle aura trois enfants d'un premier mariage et six d'un deuxième à Montréal; François Aubry Thècle en aura dix-sept, événements tous liés à Montréal.

- Marie Marguerite de Provinliu est originaire de Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes, Yonne, en Champagne, où elle est née vers 1652. Elle est la fille de Louis, sieur de Grandpart, et Madeleine de Trota. Elle apporte des biens pour une valeur de 300 livres et touchera les 50 livres de dot du roi Louis XIV. Elle arrive en 1671, mais ne vivra en Nouvelle-France qu'une courte période, le temps d'épouser Jean Houssy (Hussy) dit Bellerose et dit l'Irlande, le 10 octobre 1672 à Notre-Dame-de-Québec. Celui-ci est le fils de Mathieu et Elizabeth Ougan (Dugan ou Ogan) de la paroisse Saint-Laurent à Dublin, en Irlande¹¹. Il est soldat du régiment de Carignan-Salières, compagnie Latour, et il décide de rester ici après la démobilisation des troupes en 1668. Jean est nommé comme témoin au mariage de Marguerite LeVaigneur le 1^{er} mars 1668 à Montréal. Il est confirmé le 20 mai 1668 au fort de Chambly. Il signe Hussy.

De l'Allemagne

- Anne-Marie Vanzègue (Phansèque), Fille du Roy du contingent de 1673, est née vers 1657¹²; elle est âgée de 16 ans à son arrivée. Elle est la fille de Christian, capitaine de cavalerie dans les troupes impériales, et Anne Catarina Phananque de Hambourg en Allemagne. Kaufholtz-Couture et Crégheur mentionnent dans leur dictionnaire¹³ que l'immigration

5. Nom issu de loup, peut-être par sobriquet, mais c'était un prénom courant, analogue à Wolfgang et porté souvent par des familles juives selon le dictionnaire de Claude Couture-Kaufholtz, p. 523.

6. KAUFHOLTZ-COUTURE, Claude, et Claude CRÉGHEUR. *Dictionnaire des souches allemandes et scandinaves au Québec*, Québec, Septentrion, 2013, p. 523.

7. *Ibid.*, p. 466.

8. *Ibid.*, p. 467.

9. *Ibid.*, n° 36, p. 87.

10. Jugements et délibération du Conseil souverain III, p. 313, 471, 479.

11. LANGLOIS, Michel. *Carignan-Salière 1665-1668*, Drummondville, La maison des ancêtres, 2004, p. 360-361.

12. *Ibid.*, p. 489.

13. KAUFHOLTZ-COUTURE. *Op. cit.*, p. 21.

germanique au Canada entre 1621 et 1749 fut sporadique et qu'il s'agit d'immigration militaire dans bien des cas. Rémi Tougas¹⁴ est l'auteur d'une œuvre au sujet de la vie d'Anne-Marie, devenue fille de joie à Ville-Marie, emportée par un tourbillon de passions. Le 20 novembre 1673 à Montréal, Anne-Marie épouse Hubert Leroux dit Rousson, 34 ans, notaire, marchand de pelleteries, maître fourreur et pelissier, originaire de Vitry-le-François, en Champagne, né le 1^{er} juillet 1639. Le couple avait signé un contrat de mariage devant le notaire Bénigne Basset, le 7 précédent. Trois enfants sont nés de leur union : Anne Charlotte, le 6 juillet 1675, qui épousera Claude Leblond (Picard) le 25 septembre 1687 à Montréal ; Jean Baptiste, le 2 décembre 1678, qui épousera Marie-Louise Chaussé le 13 février 1702, à Montréal ; et Jeanne, née le 8 juillet 1681, dont on perdra la trace. Le 12 octobre 1681, Hubert Leroux meurt. Le 7 avril 1682, Anne-Marie épouse le fougueux Gilbert Cardinal, 21 ans, baptisé le 12 février 1661 à Montréal — c'est un « natif ». Le nouveau couple aura un fils, Jean, qui naît le 24 juin 1683. Et alors, la vie d'Anne-Marie bascule. Gilbert et son frère Jean partent pour les Illinois. Anne-Marie se retrouve seule, sans le sou, avec quatre jeunes enfants. Elle tient cabaret qualifié de bordel et elle, de mauvaise vie. Plus tard, Gilbert part avec Pierre LeMoyné d'Iberville pour la baie d'Hudson. Gilbert ne reviendra pas. La mise sous tutelle des enfants a lieu le 11 mars 1692. Anne-Marie est séparée de biens à la demande du mari. Elle meurt le 4 décembre 1722 à 70 ans et le curé Julien de l'île Jésus inscrit :

*la bonne femme Cardinal... irlandaise de nation...
le corps d'une vieille femme dont je n'ai pu savoir
le nom de baptême ni le nom de famille sinon
qu'elle était connue dans les costes sous le nom de
la bonne femme cardinal morte subitement chez
Kenoche Lajeunesse.*

Un itinéraire bouleversant.

- Jeanne Gueneville est née vers 1641, fille de Mathurin et Jeanne Latouche, de Saint-Chéron, arrondissement d'Estampes, en Beauce, France. Elle arrive en Nouvelle-France le 30 juillet 1671 sur *Le Prince Maurice*, avec des biens d'une valeur de 300 livres et la dot de 50 livres du roi. Elle épouse Pierre (Pieter) Molleur (Mahler) dit Lallemand, fils de Josef Mahler et Catherine Josef de la ville de Skalitz (Schalissen), en Allemagne¹⁵ ; Pierre serait né en 1641, car au recensement de 1681, il a 40 ans et est inscrit sous le nom Masseray. Il habite Beaumont, Bellechasse. Il serait arrivé comme engagé de trente-six mois vers 1668.

Le mariage est célébré à Québec le 3 novembre 1671, le contrat de mariage ayant été signé l'avant-veille chez le notaire Romain Becquet. Leurs cinq enfants naissent à Québec entre 1672 et 1676, trois fils et deux filles. Seuls les deux premiers se marient à Saint-Laurent, île d'Orléans : Joachim, le 14 septembre 1693, avec Marie Jeanne Civadier (onze enfants), et Michel avec Marie Françoise Civadier, le

19 juillet 1694 (sept enfants). Les trois autres enfants ne sont pas mentionnés au recensement de 1681. Jeanne et Pierre font donation de leurs biens meubles et immeubles, bestiaux et autres effets à leurs enfants mineurs, Joachim et Pierre, âgés de 23 et 24 ans, devant le notaire Louis Chambalon, le 2 novembre 1696. Jeanne Gueneville mourra le 16 août 1717 à Beaumont, à 70 ans ; Pierre Molleur se remariera avec Élisabeth Maranda, mais le couple n'aura pas d'enfants. Pierre décédera vers l'âge de 78 ans à Beaumont le 26 janvier 1729.

De l'Espagne

- Jeanne Denot (Denote), Fille du Roy arrivée en 1666, de la paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, Paris, fille de Antoine Devote (Deveau) et Catherine Leduc. Née vers 1647, elle aurait donc alors 19 ans. Elle n'apporte aucun bien et rien ne nous permet de dire qu'elle aurait eu la dot du roi. Elle épouse, le 7 juin 1667 à Québec, André Robidoux dit L'Espagnol, né vers 1640 à Santa Maria, évêché de Burgos en Galice, Espagne. Celui-ci était arrivé en 1664, engagé comme domestique d'Eustache Lambert. Il avait reçu une concession de 2 arpents sur 40 à Lauzon de l'Hôtel-Dieu de Québec, le 15 juin 1664. Au recensement de 1666, il est matelot et, en 1670, toujours au service de Monsieur Lambert. Le couple aura cinq enfants : trois filles et deux fils, nés entre 1669 et 1678. Une seule fille, née en 1671, ne se mariera pas. Le nom L'Espagnol disparaît de sorte que les descendants, à notre connaissance, portent le nom de Robidoux. André L'Espagnol meurt à 35 ans à Montréal le 1^{er} avril 1678. Jeanne se remarie avec Jacques Surprenant, à La Prairie le 16 août 1678, et huit enfants naissent de 1679 à 1692, dont quatre fils qui assureront la descendance des Surprenant. Jacques Surprenant meurt à 60 ans le 16 juillet 1710 à La Prairie.
- Marguerite Viard est native de Paris, arrondissement de Melun, Seine-et-Marne. Elle est la fille de Pierre et Catherine Isabelle Lecompte. Elle est née vers 1650, elle arrive en 1671. En Nouvelle-France, elle aura trois maris : Mathurin Bénard dit Lajeunesse, d'Angers, qu'elle épouse le 11 octobre 1672 à Québec, avec qui elle aura quatre enfants dont un en « route » ; elle s'unit par la suite, le 1^{er} novembre 1682 à Contrecoeur, à Jean Inard dit Provinçal, d'Aix, soldat de Santa Maria de la Vieille Castille en Espagne. L'époux qui nous intéresse, c'est Joseph Serran, fils de Jérôme et Marie Renaud, de la ville de Valladolid, en Espagne. Ce troisième mariage est célébré le 25 septembre 1685 à La Prairie. Comme, dirions-nous, un atavisme soudain réveillé, Marguerite se met à « voler » : une marmite, du tabac, des chemises, une faux, une nappe, une paire de bas, etc. Elle cache ses larcins dans le bois. On retrouve les objets et on l'emprisonne. On la relâche finalement pour qu'elle s'occupe de ses enfants, le mari ayant versé une caution. Il la corrige en la battant et en la maltraitant. Rien n'y fait. Les chicanes de voisins enveniment la situation. Vaut mieux partir. C'est la cleptomanie...

14. TOUGAS, Rémi. *L'allemande. La scandaleuse histoire d'une Fille du roi 1657-1722*, Québec, Septentrion, 2003, 159 p.

15. KAUFHOLTZ-COUTURE. *Op.cit.*, p. 332.

une impulsion, dit Marcel Myre, son biographe, un besoin irrésistible; ce n'est pas être voleur. Malgré tout: dix enfants. Presque tous, à leur décès, portent le nom Serran. Joseph Serran est décédé le 3 janvier 1718, âgé de 58 ans, alors que Marguerite était décédée à l'âge de 70 ans le 27 décembre 1715 à Montréal.

- Madeleine Bailly, sage-femme, Fille du Roy du contingent de 1671, originaire de la paroisse Saint-Jacques-de-la-Boucherie, à Paris, est la fille de Guillaume et Barbe Cellier. Elle est née vers 1647. En avril 1672, elle épouse Jean Brière, mais le contrat est annulé. Trois mois plus tard, le 5 juillet 1672 à Québec, elle épouse Guillaume Vanier dit Lafontaine et le couple aura six enfants. Guillaume décède le 27 août 1687. En 1692, Madeleine donne naissance à un enfant illégitime, Marie-Jeanne, qui décédera en 1695 sous le nom Catherine Bailly. Veuve pendant dix ans, Madeleine épouse, le 27 septembre 1697 à Charlesbourg, Joseph Fernando (Ferlando), soldat de 54 ans, né vers 1643, originaire d'Espagne selon le contrat rédigé en 1703¹⁶ par le notaire seigneurial Jean-Robert Duprac. Joseph Fernando était arrivé en Nouvelle-France comme soldat des troupes de la Marine, compagnie Livillier. Ils n'ont pas eu d'enfants. Toute sa vie, Madeleine accompagnera quantité de femmes pendant leur accouchement. Fernando décède le 23 novembre 1718 à Montréal, âgé de 75 ans. Madeleine quitte cette terre, fière de son apport à la Nouvelle-France, le 26 mars 1734, âgée de 87 ans. Elle a pu voir tous ses enfants Vanier se marier à Charlesbourg.

Du Brésil

- Espérance Durosair, née au Brésil et baptisée dans la paroisse Saint-Paul de Lisbonne, au Portugal. De descendance Maure, elle est désignée par mère Marie de l'Incarnation comme étant la première *Moresque* du contingent des Filles du Roy de 1668 à se marier à Québec, en même temps que Marie Guyet et Marie Liardin du même contingent. On croit qu'elle avait été adoptée par une famille française. Elle épouse Simon Longueville, 29 ans, né le 21 février 1639, fils de Marcel et Jeanne Bernard, de Notre-Dame-des-Tables, Montpellier, Languedoc, France. Son séjour en Nouvelle-France fut de courte durée, car on perd sa trace peu de temps après son mariage. Elle serait décédée en France avant le 20 juillet 1671.

Du Portugal

- Françoise Dufaye, Fille du Roy, est arrivée en 1673 en Nouvelle-France de la ville de Reims, en Champagne. Née vers 1641, elle épouse un Portugais, Martin Pire (Lepire ou Henne) dit le Portugais, originaire de la paroisse Saint-Martin de l'archevêché Braga, au Portugal. Marcel Fournier le nomme Martin Pirez, né en 1636, fils de Sébastien et Anne Gonsalve; il serait arrivé vers 1670 comme engagé de trente-six mois. Il épouse Françoise Dufaye (Fuffy), fille de Jean Dufaye et Marguerite Noury, le 15 octobre 1674 à Québec.

Le couple s'établit au village Saint-Bernard, Charlesbourg, où il aura cinq enfants dont deux se marieront: Noël, né en 1676, épouse Marie Auvray le 30 juin 1730 à Charlesbourg, et décède sous le nom Pyre; Jacques épouse Geneviève Lépine en 1703 à Beauport et meurt à l'Hôtel-Dieu de Québec le 12 juillet 1736. Quant aux parents, Françoise, âgée de 60 ans, est inhumée le 17 décembre 1705 et Martin, âgé de 75 ans, est inhumé le 9 décembre 1711.

- Originaire de la Lorraine en France, Marguerite Renaud, née vers 1650, arrive en 1667 comme Fille du Roy; elle est la fille de Claude et Marguerite Pion. Le 3 octobre 1667 à Québec, elle épouse Emmanuel Lopez dit Madère, du Portugal, né vers 1641; il est le fils de François et Antoinette de la Coste. Le 12 mars 1666, il avait reçu des Jésuites une concession à Charlesbourg et il sera agriculteur. Il recevra une autre concession des Jésuites dans la seigneurie Saint-Gabriel le 26 mars 1679. Pour des raisons inconnues, Marguerite Renaud décède avant décembre 1675. Emmanuel se remarie le 25 février 1675 à Québec avec Jeanne Lerouge. Il meurt en 1686.
- Anne Roy est originaire de Paris, paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, comme plusieurs autres Filles du Roy. Anne est arrivée en 1671 avec le plus gros contingent, 118 femmes françaises, venu peupler la Nouvelle-France. Elle est née vers 1641¹⁷, fille de François et Anne Bourdois. Le 28 octobre 1671 à Québec, elle épouse Jean Rodriguez, de Lisbonne au Portugal, paroisse de São José; il est matelot et navigateur de métier. Il est le fils de Jean et Suzanne Lacroix. Il était arrivé vers 1667-1668 comme engagé de trente-six mois. Il avait reçu, à Saint-Ange de Cap-Rouge le 14 juillet 1670, une terre de 2 arpents sur 30 dont 2 arpents de bois abattus et débités avec une cabane et un hangar qu'il vendra pour la somme de 45 livres. Puis, le 24 juin 1673 à Beauport, il est engagé de Pierre Niel qui le loge et le nourrit; le contrat est renouvelé en 1674. Au recensement de 1681, il est toujours à Beauport avec quatre enfants: Pierre Jean, né en 1672 à Québec, Marie Anne, née en 1673 à Beauport, Suzanne, née vers 1676 et René, né en 1678. S'ajouteront deux fils: Vincent, en 1681 et Jacques, en 1685. Ils vivent dans la pauvreté; en 1713, ils cèdent à deux de leurs fils leurs biens; quelques engagements comme navigateur n'arrivent pas à leur assurer une subsistance convenable. Anne décède la première, à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 26 mai 1715; son acte de sépulture la nomme *la bonne femme Rodrigue*. Jean, décède le 14 novembre 1720 à Beauport à l'âge de 70 ans. Les descendants porteront le nom Rodrigue, laissant tomber le « z » du patronyme original de leur ancêtre.
- Françoise Duval, de Saint-Nicolas-des-Champs, à Paris, arrive avec le contingent des Filles du Roy de 1670; elle sera rejointe par sa sœur Marie-Madeleine en 1671. Elles sont nées vers 1650 et 1653 et sont les filles de Pierre et Jacqueline Dion. Avant d'épouser trois maris, Françoise annule, le 8 septembre 1670, un premier contrat avec Emmanuel Tavaré dit Mirande (Lamirande), originaire des îles des Açores au

16. FOURNIER. *Op. cit.*, p. 139.

17. *Ibid.*, p. 227.

Portugal, paroisse Sainte-Croix. Il était matelot de métier. Françoise a vécu à Québec et sa sœur à Saint-Ours. Se sont-elles rencontrées? On l'ignore. On retrouve Emmanuel Tavare à Beaubassin, en Acadie, où il épouse Marguerite Bourgeois, veuve de Jean Boudreau.

De l'Angleterre

● Catherine de Lalore (Lawlor) de Londres en Angleterre, fille de Charles et Catherine Després, née vers 1654, arrive en Nouvelle-France en 1671; elle sait signer. Elle épouse, vers 1672 à Sorel, Louis Badaillac dit Laplante, du Périgord, arrivé au pays avec le régiment de Carignan-Salières, compagnie du sieur Froment, en 1665. Louis est confirmé au fort Chambly le 20 mai 1668. Le couple s'établit à Sorel où naissent leurs huit enfants de 1673 à 1690, dont six filles, et cinq qui se marieront. Au recensement de 1681, Louis a 37 ans, Catherine, 27, Catherine, 8, Marie, 6, Anne, 3 et Louis, 1 an. Louis, le père, possède un fusil, 4 arpents de terre défrichés et quatre bêtes

à cornes. En 1687, Catherine Lalore a une altercation avec Catherine Legardeur, veuve de Pierre de Saurel. Elle l'a menacée de mort avec sa baïonnette et une hache à la main! Elle est arrêtée... sans suite. Bizarrement, Louis et Catherine disparaissent. C'est dans un contrat du 28 janvier 1698 que nous apprenons la mort des deux parents. Leur fils Louis tient occupée la juridiction royale de Montréal avec plusieurs accusations, notamment celles de nature criminelle d'avoir fait le commerce de l'eau-de-vie avec les Iroquois (plainte du chef Théonogorra) et d'avoir causé des tapages nocturnes. On en retrouve la référence dans Pistard.

Ce ne sont que quelques exemples probants des différentes nationalités représentées chez plusieurs couples en Nouvelle-France à cette époque.

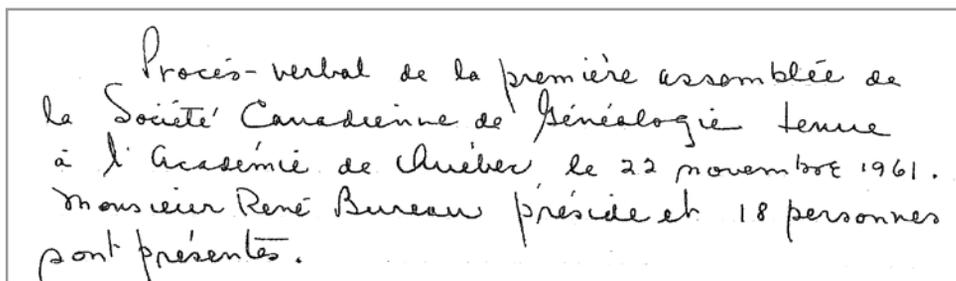
Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse : belleai@videotron.ca

L'Ancêtre et le 60^e anniversaire de la SGQ

2021... Déjà 60 ans!

Non, vous n'étiez probablement pas membres lors de la naissance de votre société de généalogie. Vous l'ignorez peut-être, mais jusqu'en 1961, il y avait à Québec une «succursale» de la *Société généalogique canadienne-française*. C'est bien cela, la SGCF de Montréal. Ce n'est tout de même pas comme si les Nordiques avaient d'abord été une filiale du Canadien...

Au retour d'une rencontre dans la métropole le 14 janvier 1961, René Bureau, le frère Magloire et G.-Robert Tessier décident de fonder une nouvelle entité, la *Société de généalogie canadienne (Québec)*. Les ambitions ne manquent pas! Le 27 octobre de la même année, cette société naissante reçoit ses lettres patentes. Sa première réunion se tient le 22 novembre; 18 personnes sont présentes à cette assemblée présidée par René Bureau. En 1974, le jeune organisme change de nom et devient la *Société de généalogie de Québec*.



Procès-verbal de la première assemblée de la Société Canadienne de Généalogie tenue à l'Académie de Québec, le 22 novembre 1961. Monsieur René Bureau préside et 18 personnes sont présentes.

Comment marquer cet événement?

Coronavirus oblige, il est difficile de prévoir et d'organiser un grand rassemblement. Dans notre nouvel univers, **L'Ancêtre** entend demeurer un lien important en vous informant et en célébrant cet anniversaire. En appelant ses collaborateurs à souligner le fait, chroniques et articles y feront référence tout au long de l'année. **L'Ancêtre** lui consacrera d'ailleurs son numéro de

septembre prochain. Même la page couverture en sera le reflet, votre reflet.

Nous vous invitons à vous associer à cet effort en faisant parvenir témoignages, textes ou photographies, voire en participant aux initiatives de **L'Ancêtre** demandant votre contribution. Vous pourrez ainsi célébrer, même de chez vous!



Marie-Madeleine Dancosse

Sophie Meunier

Née à Laval, l'auteure a été entourée d'un grand-père et d'une mère férus d'histoire et de généalogie qui lui ont transmis leur passion. Elle poursuit donc depuis plus de vingt ans leurs recherches sur sa famille. Elle occupe un emploi d'adjointe juridique au sein d'un cabinet d'avocats et profite de ses loisirs pour voyager dans les lieux où ont vécu ses ancêtres.

Résumé

Femme de courage, de dévouement, mère, administratrice, cultivatrice, elle est une héroïne de mon passé. Mon aïeule, Marie-Madeleine Dancosse, vécut dans la vallée du Saint-Laurent, dans une période où, pour les femmes, le seul mode de vie sécuritaire était le mariage, à moins de devenir religieuse¹. Privée d'une liberté individuelle, elles ne pouvaient sortir de leur cadre d'épouse qu'au décès de leur mari, et encore là !

Plusieurs générations plus tard, son arrière-arrière-arrière-petite-fille née avec le droit de vote, dans le confort d'un foyer heureux et sans tracas du xx^e siècle, moi en l'occurrence, ne peut concevoir vivre aujourd'hui sans cette liberté. Épouse et sœur d'un pêcheur de marsouins à Rivière-Ouelle, Marie-Madeleine Dancosse a piqué ma curiosité. Veuve à 36 ans avec neuf enfants, des terres et des droits de pêche aux abords du fleuve Saint-Laurent, elle se remariera avec un jeune homme de vingt ans.

Son histoire ressemble sûrement à des milliers d'autres, mais toutes méritent d'être un jour mises en lumière puisque ces femmes font partie de mon histoire, de notre histoire, de l'histoire d'un village, de l'histoire d'un fleuve.

Marie-Madeleine Dancosse était la fille de Pierre, originaire de La Rochelle, et Madeleine Bouchard, fille du pionnier Michel et Marie Trottin.

Les Dancosse

Avec les Boucher, Lévesque, Bérubé, Gagnon, Hudon et autres, les Dancosse furent parmi les premières familles pionnières à s'installer à Rivière-Ouelle². Lorsqu'on lui concède en 1672 la seigneurie de la Bouteillerie, le sieur Jean-Baptiste-François Deschamps attirera, avec ses terres ayant front sur le fleuve, plusieurs colons désireux de posséder leur coin de pays et de se consacrer à l'agriculture et à la pêche.

Le père de Marie-Madeleine, Pierre, serait né vers 1641 à La Rochelle, en France, et sa mère, Madeleine Bouchard, est née en 1665 à Château-Richer.

Comme bon nombre de jeunes gens, Pierre décide en juin 1662 de s'engager devant le notaire Moreau, de La Rochelle, comme apprenti charron et charpentier pour une durée de

trois ans envers Pierre Boucher à Trois-Rivières. Après quelques années passées dans cette région, il décide de s'établir finalement à Rivière-Ouelle. Le sieur Deschamps lui accorde en 1676 une terre de 7 arpents de front sur 12 de profondeur. Un voisin, Michel Bouchard, ayant une fille à marier, Pierre épouse celle-ci en 1679.

Au recensement de 1681, on retrouve à Rivière-Ouelle Pierre Dancosse âgé de 40 ans avec sa jeune épouse de 16 ans et une petite fille d'un an. Il possède huit bêtes à cornes et huit arpents de terre en valeur³.

En 1690, lorsque le premier curé de Rivière-Ouelle, l'abbé Pierre de Francheville, convie tous les paroissiens à prendre les armes et à défendre Rivière-Ouelle contre les troupes anglaises et le général William Phipps qui menacent de débarquer sur les rives, Pierre Dancosse ainsi que plusieurs autres répondent à cet appel⁴. Marie-Madeleine n'a que 10 ans lorsque son père participe à la défense de Rivière-Ouelle, mais elle a déjà connaissance des dangers, car tous vivent non seulement avec la menace des Anglais, mais également avec celle des Iroquois.

1. LE COLLECTIF CLIO. *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Le Jour, 1992, 649 p.

2. DUMAIS, Michel, et François TAILLON (Société historique de la Rivière-du-Sud). *Rivière-Ouelle Terre d'Accueil depuis 1672*, Municipalité de Rivière-Ouelle, 2014, 84 p.

3. Recensement 1681.

4. CASGRAIN, H.R. *Une paroisse canadienne au xvii^e siècle*, Montréal, Librairie Beauchemin Limitée, 1924, 124 p.

M. 2
 Pierre Boucher
 &
 M. Magdeleine Dancosse

L'an Mil six cent Nonant sept Ce quatrieme Jour du moys nay
 4^e fevrier apres la publication des banns de mariage fait de public
 bannement leur du presen moys de la present année d'entre Pierre Boucher
 aagé de vingt quatre ans fils de Pierre Boucher & de Marie St Denis
 pere & mere de cette paroisse d'une part & Marie Madeleine Dancosse
 fille de Pierre Dancosse & de Marie Madeleine Bouchard les parents
 mere de la mesme paroisse d'autre part. & ne sçent deconuist aucun
 empiechement legitime Je presen s'ouffigné & Curé de cette paroisse
 ay pris leur michel & receivue que Contentement par paroles de present
 les ay mariez & leur ay donné casuite La benediction nuptiale selon
 forme prescrite par l'eglise en presence du dit Pierre Boucher Arceveve
 sponx & de dit Pierre Dancosse pere de ladite sponse & michel Bouchard grand
 pere de la dite sponse & Jean Bray & Jean Jean grand thomas qui tous
 de clare ne sçant geveir ne sçant de la Interpellé suivant l'ordonnance
 de la referenc de l'eglise de ladite sponse & de la dite sponse
 Dancosse

Bernard Derequeleyne & c.

Acte de mariage de Pierre Boucher et Marie Magdeleine Dancosse.

De son union avec Madeleine Bouchard, Pierre Dancosse a eu huit filles et un fils. Voulant accroître ses biens, il acquiert, le 10 juin 1697, la terre de la veuve Nicolas Huot-Saint-Laurent, domaine de 12 arpents de large par une lieue de profondeur sur la rivière Ouelle. Cependant, à peine deux mois suivant sa dernière acquisition, il décède à l'âge de 56 ans le 13 août 1697, à l'Hôtel-Dieu de Québec. Son épouse se remariera trois ans plus tard, en 1702, à Jean-François Gauvin. Elle n'aura pas d'enfants de ce mariage⁵.

Marie-Madeleine

Marie-Madeleine naît donc à Rivière-Ouelle le 24 juin 1680. Sa mère n'est alors âgée que de 15 ans et son père de 38 ans, un écart tout à fait normal pour cette époque. Le baptême est célébré 36 jours plus tard, soit le 30 juillet. Il n'y a pas de prêtre résident à ce moment-là à Rivière-Ouelle, mais seulement des prêtres missionnaires⁶. Or, on baptisait quand le curé arrivait. Cependant, selon son acte de baptême, Marie-Madeleine semble avoir été baptisée à Québec et non à Rivière-Ouelle. Son parrain est Jean Marchand et sa marraine, Marie Gachet, épouse de Roger Descolombiers, tous de Québec.

Marie-Madeleine grandit à Rivière-Ouelle. À 17 ans, elle épouse Pierre Boucher, un jeune homme de 24 ans, fils de

Pierre et Marie-Anne St-Denis. Ce mariage, célébré le 4 février 1698, scellera non seulement l'amitié qui unira les deux familles, mais aussi leur association dans la pêche aux marsoins. Étaient présents lors du mariage les parents des deux mariés, le grand-père de la mariée, Michel Bouchard, ainsi que Jean Bray et Jean Grenet. C'est le curé de Rivière-Ouelle, J. Bernard Derequeleyne, qui procéda à la célébration⁷.

Marie-Madeleine ne tarde pas à devenir enceinte de son premier enfant puisque, neuf mois plus tard, le 16 novembre 1697, naît un petit Pierre.

Une cause en justice pour des noix

La signature avec les Amérindiens du traité de paix de Montréal, en 1701, instaurera une période de paix permettant à Marie-Madeleine et son époux de vivre enfin sans menaces iroquoises. Toutefois, ils ne sont pas à l'abri des chicanes internes de familles et de voisins.

En effet, une querelle en 1703 entre, d'une part, Marie-Madeleine, son époux et sa mère, et, d'autre part, Étienne Janneau et sa femme, donna lieu à une plainte et à une cause intentée en justice en 1705 par ledit Étienne Janneau et sa

5. HUDON, Paul-Henri. *Rivière-Ouelle de la Bouteillerie: 3 siècles de vie, Rivière-Ouelle*, Comité de Tricentenaire 1672-1972, 1972, p. 9.

6. *Ibid.*

7. Document G3-2: *Extrait de l'acte de mariage de Pierre Boucher et Marie-Madeleine Dancosse.*

femme contre Marie-Madeleine et Pierre, et ce, pour avoir « commis des violences » contre eux⁸.

À l'automne 1703, les sœurs de Marie-Madeleine, sa mère et quelques jeunes gens ont été cueillir des noix dans les arbres situés en haut de la rivière. Janneau et sa femme, habitant tout près et prétendant que les arbres étaient sur leur terrain, *les ont attaqués d'injures et leur jetèrent même des pierres à ceux et celles qui étaient dans les arbres*.

Par la suite, alors que Marie-Madeleine et son époux étaient occupés sur leur terre à couper le blé, Janneau et sa femme passèrent par le petit chemin pour se rendre à leur habitation. La femme de Janneau injuria Marie-Madeleine et celle-ci la traita alors de *marchande de noix*. L'autre, insultée, sauta sur Marie-Madeleine et les deux femmes *se prirent aux cheveux*; les deux hommes, voulant les séparer, *ont fait pareillement*. Selon les témoignages, plus d'injures furent dites que de coups donnés.

On constate aux déclarations faites devant l'Intendant en 1705 que ce Janneau semblait vraiment chercher les disputes avec la famille de Pierre Boucher et Marie-Madeleine. En effet, à la suite de la première altercation, Janneau est revenu chez Pierre et sa femme pour recommencer la querelle. Selon la déclaration de Pierre Boucher, Janneau est même devenu violent, prenant une pelle pour frapper Marie-Madeleine à la tête, qui a esquivé le coup et l'a reçu sur l'épaule. Pierre voulant alors se battre avec Janneau, les Gagnon père et fils les séparèrent et l'affaire fut finie.

Marie-Madeleine, jeune femme de 25 ans, n'avait pas la langue dans sa poche, comme on dit. Aurait-elle exprimé sa manière de penser à la *marchande de noix* et à ce Janneau, qui est sorti de ses gonds ?

Il semble que le curé ait tenté sans succès de faire arrêter Janneau dans ses poursuites; il lui dit *qu'y fallois saccomoder et repens à plus faire le voyage*. On comprend qu'à cette époque, le voyage voulait dire prendre sa barque et aller vers Québec par l'eau. Les petites et grandes embarcations sillonnaient le fleuve tous les jours tant en largeur qu'en longueur. C'était le meilleur moyen de se rendre à destination⁹.

Pierre et Marie-Madeleine furent condamnés le 17 novembre 1705 à payer 100 livres en plus d'une amende de 20 livres aux pauvres de l'Hôtel-Dieu, mais en 1706, Pierre fit appel de cette décision. Pierre déclara que ce n'était pas lui *l'agresseur*, que le Janneau avait profité de *sa simplicité*, qu'il n'avait pas les moyens de faire un procès au fond, qu'il n'avait pu se rendre avec sa barque à Québec à cause du mauvais temps et que, pour régler définitivement cette affaire, il était prêt à payer une aumône aux pauvres mais voulait que la Prévôté révise sa décision. Le 16 août suivant, la Prévôté de Québec a finalement réduit et modéré l'aumône à 3 livres et déchargé Pierre et Marie-Madeleine *du surplus de ladite aumône*.

Les Boucher–Dancosse ne s'en laissaient pas imposer.

La première association de pêche aux marsouins

En 1705, soit huit ans après son mariage, Marie-Madeleine avaient déjà cinq enfants. Le couple aura dix enfants, dont neuf se rendront au mariage: l'aîné, Pierre, né le 16 novembre 1697; François, né le 24 août 1699; Marie-Anne, née le 2 juin 1701; Marie-Angélique, née le 7 février 1703, mais décédée en 1709 à l'âge de 6 ans; Jean, né le 4 août 1704; Marie-Madeleine, née le 11 octobre 1706; Joseph, né le 7 juillet 1708; Rosalie, née le 3 mars 1710; Angélique, née le 10 septembre 1711; et Catherine, née le 20 avril 1713.

Marie-Madeleine et Pierre vécurent non seulement de l'agriculture, mais aussi de la célèbre pêche aux marsouins. Leurs terres étant situées à la pointe de la rivière Ouelle, ils étaient en effet bien placés pour pratiquer cette pêche directement devant leur habitation. Cette pêche durera pendant plusieurs générations, près de huit pour certaines familles, et causera de nombreux conflits entre associés, commerçants et membres des familles.

Ainsi, à l'instigation des habitants-pêcheurs, la pêche aux marsouins débuta vers 1701, leur procurant plus de 250 captures dès les deux premières années. Un seul marsouin pouvait fournir une barrique d'huile. Cette huile servait de combustible pour l'éclairage tandis que la peau remplaçait le cuir pour faire des chaussures, des harnais, etc. Une barrique d'huile valait en 1707 le prix de 55 livres pour atteindre presque le double en 1721, soit 100 livres. Un marsouin avait donc une valeur de 75 livres, ce qui représenterait aujourd'hui une somme d'environ 700 \$ à 1000 \$. Un bœuf, à cette époque, était un produit extrêmement coûteux à cause de son utilité et de sa rareté et pouvait se vendre 50 livres. Il faut penser qu'un pêcheur de morue avait un salaire de 75 livres pour trois mois; donc ce marsouin représentait une petite fortune pour un habitant.

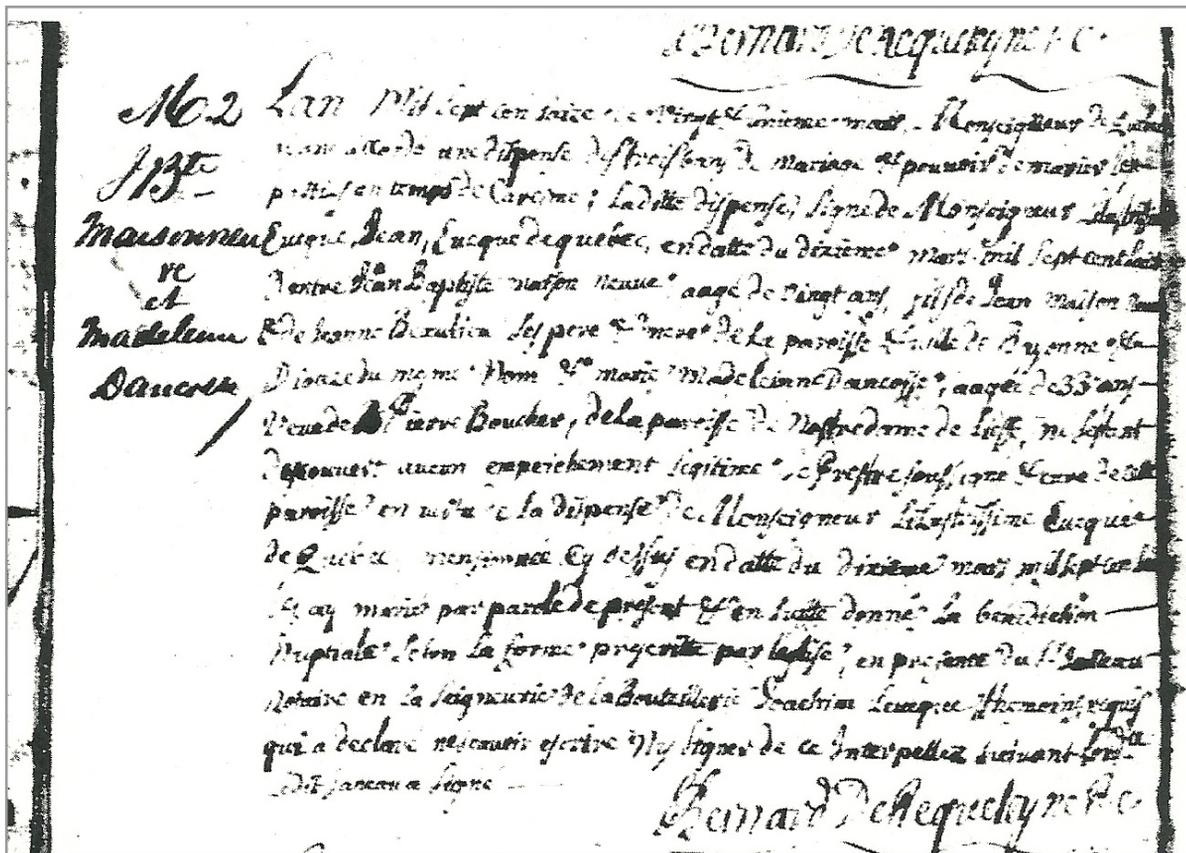
En 1707, âgé de 34 ans, Pierre décide de s'associer avec le clan Dancosse, soit avec Jean de Lavoie, Étienne Bouchard (oncle de Marie-Madeleine), Jacques Gagnon, François Gauvin (beau-père de Marie-Madeleine) et quelques autres, pour créer une société afin de pratiquer la pêche aux marsouins devant leurs habitations. Une ordonnance de l'Intendant Jacques Raudot, le 13 juillet 1707, les autorisera, avec l'accord du sieur de Boishébert, à s'associer pour la pêche aux marsouins¹⁰. La permission de faire la pêche aux petits poissons leur sera également accordée.

Cependant, les habitants-associés n'ayant pas tout l'équipement nécessaire, soit les filets, les harpons, les barriques, ni l'argent pour se le procurer, et surtout ni les moyens pour mettre en vente leur produit, n'ont d'autre choix que de faire affaires avec les commerçants. Une saga familiale et commerciale débute alors, certains insatisfaits alléguant que les Dancosse et quelques autres veulent s'approprier la pêche par droits acquis et se débarrasser des commerçants.

8. BAnQ Québec. Document G3-3: *Procédures et pièces, Matières Criminelles Prévôté de Québec*, cotes TL5-D359 et TP1, S28, P8328.

9. HARDY, Jean-Pierre, et Nicole CASTERAN. *Chercher fortune en Nouvelle France*, Montréal, Libre expression, 2007, p. 101.

10. BAnQ Québec. Document G-3-4: *Ordonnance de Jacques Raudot*, cote E1, S1, P322.



Acte de mariage de Jean-Baptiste Maisonneuve et Madeleine Dancosse.

En 1713, la mère de Marie-Madeleine n'ayant pas eu d'enfant avec son dernier époux Gauvin, elle cède ses droits successoraux sur la terre Dancosse et, par voie de conséquence, les droits de pêche sur ladite terre, à ses filles, et donc à leurs époux: Boucher, Bérubé, Brisson et Lizotte. Gauvin, le beau-père, dut accepter cette cession et devra s'en accommoder. Mais bien des disputes s'ensuivirent entre les membres des familles. En 1744, devenue veuve à nouveau au décès de Gauvin, la mère de Marie-Madeleine fait devant le notaire Joseph Dionne un acte de donation à Jean-Baptiste Maisonneuve, gendre et second époux de Marie-Madeleine. Elle lui fera la donation de la septième partie dans la pêche aux marsouins établie à la pointe de la rivière Ouelle et la septième partie d'un terrain situé à ladite pointe.

Par sa mère, Marie-Madeleine obtiendra des parcelles de terres Dancosse et des droits de pêche qui agrandiront le patrimoine légué à ses enfants et sa valeur.

Décès de Pierre vers 1715

Vers 1715, Marie-Madeleine se retrouve une première fois veuve, car Pierre décède avant d'atteindre l'âge de 40 ans. On ne retrouve cependant pas l'acte de sépulture de Pierre. Nos vérifications mènent à la conclusion d'un décès survenu en 1715 puisqu'aux registres paroissiaux, on retrouve Pierre au

baptême de sa dernière fille, née en avril 1713, puis parrain d'un autre enfant en 1714; de plus, c'est en 1716 que sa femme se marie en secondes noces. Selon les archives, les registres de Rivière-Ouelle ont été perdus en 1715. Ils sont aussi manquants de 1718 à 1734, période où il n'y aura pas de curé résident à Rivière-Ouelle. Donc, tout suppose le décès de Pierre Boucher en 1715.

Second mariage de Marie-Madeleine

Au début 1716, Marie-Madeleine est âgée de 36 ans et neuf enfants vivent avec elle: Pierre (10 ans), François (17 ans), Marie-Anne (15 ans), Jean (12 ans), Marie-Madeleine (10 ans), Joseph (8 ans), Marie-Rosalie (6 ans), Marie-Angélique (5 ans) et Marie-Catherine (3 ans). Avec des terres et un site de pêche rentable, elle était somme toute une veuve intéressante et attirante pour certains célibataires.

Elle choisit d'épouser un jeune homme de 20 ans. Le 21 mars 1716, Marie-Madeleine convole en secondes noces avec Jean-Baptiste Maisonneuve, fils de Jean et feu Jeanne Beaulieu, de Gascogne¹¹. Seize années séparent les époux. Une dispense a été demandée pour autoriser le mariage en temps de carême.

Nous savons que Marie-Madeleine Dancosse a divisé les terres entre ses enfants (feu Pierre 2^e) et a dressé un inventaire des biens. On sait aussi qu'elle fera un autre acte; est-ce pour

11. BANQ Québec. Document G-3-5: *Contrat de mariage le 25 février 1716, passé devant Étienne Janneau notaire, cote CR301 P2504.* Lors de la signature de ce contrat, Marie-Madeleine était assistée de sa mère et de Jean-François Gauvin, son beau-père.

distinguer la communauté des biens de son premier époux de celle de Jean-Baptiste Maisonneuve, le second ?

Selon les registres du fonds Drouin, Marie Madeleine donnera naissance à quatre enfants durant ce second mariage : Jean-Baptiste, né le 13 février 1717, décédé à 4 mois et inhumé le 15 juin 1717; Marie-Josephe, née le 5 août 1719 et décédée également à 4 mois, le 9 décembre 1719; Jean-Rock, né le 25 novembre 1720; et Marie-Josephe, née le 29 mai 1730. Les registres de la période 1718-1734 étant disparus, nous ne pouvons pas confirmer ces informations par des actes de baptême ou de sépulture. Cependant, il semble qu'aucun enfant n'ait survécu puisque lors d'un acte de donation en 1747, après le décès de Jean-Baptiste Maisonneuve, Marie-Madeleine fera don de tous ses biens meubles et immeubles aux neuf enfants issus de son premier mariage avec Pierre.

Le 24 juillet 1726, Marie-Madeleine procédera à l'inventaire des biens tenus avec son défunt mari Pierre (2^e), par acte devant le notaire Janneau¹². La moitié de ces biens ont déjà été remis à ses enfants.

Dans l'acte, il est mentionné dix enfants. Or, Marie-Madeleine n'a que neuf enfants vivants avec feu Pierre Boucher. Dans un autre acte de partage de terres en 1740, il est mentionné neuf enfants. Nous présumons alors que le fils qu'elle a eu avec son second époux, Jean-Roch né en 1720, est possiblement vivant en 1726, mais décédé avant 1740.

Selon les historiens, l'inventaire des biens (donation ou testament) est fait avant le décès par des parents vieillissants qui souhaitent distribuer leurs biens à leurs enfants et assurer leur subsistance auprès de l'un d'entre eux.

En juillet 1726, l'aîné des enfants de Marie-Madeleine, Pierre, alors âgé de 29 ans, prépare son mariage avec Marie-Catherine Lizot. Les futurs époux passent leur contrat de mariage le 11 juillet et la célébration aura lieu le mois suivant.

Pourquoi Marie-Madeleine procède-t-elle à l'inventaire de ses biens le 26 juillet, soit à peine dix jours après le contrat de mariage de Pierre ? Celui-ci est-il l'héritier d'une première terre, puisqu'il est l'aîné des garçons ? Ne devait-elle pas doter aussi ses filles, qui se marieront au cours de la même année, Marie-Anne avec Joseph Pelletier et Marie-Madeleine avec Joseph Saucier ?

Dans les biens appartenant à feu Pierre Boucher et énumérés à son inventaire (note 14), il y avait entre autres :

- 5 cochons estimés à 6 livres,
- 8 cochons de l'année estimés à 9 livres,
- 14 moutons estimés à 3 livres pressés font 42 livres,
- 1 cheval à poil rouge âgé de 8 ans estimé à 45 livres, et une vieille de 18 ans blessée,
- 2 bœufs âgés de 5 ans,
- 7 vaches estimées à 40 livres,
- 1 taure de deux ans estimée à 12 livres,

- 1 taure d'un an estimée à 8 livres,
- 1 taureau de deux ans de 12 livres,
- 2 petits veaux de l'année de 6 livres,
- cent livres de plume à 8 sols la livre font 40 livres,
- 1 charrette,
- 1 lampe,
- tous les accessoires pour les animaux et objets dont des marmites, un fusil estimé à 8 livres, etc.

Sans les terres, les avoirs de Pierre Boucher étaient estimés à 500 livres. Quant à ses dettes, Pierre devait 150 livres au sieur de Frontigny, marchand, et la somme de 50 livres à Florent DelaCetière, notaire, tous deux de Québec, et ce, en rapport avec la pêche aux marsouins. Il était aussi dû au Sieur de Boishébert deux années d'arrérages de rentes des terres.

une marmite marmite estime quatre livres	l	4 ⁰
un vieux gros plume quarante sols	l	4 ⁰
une poêle a fine estime trois livres	l	3 ⁰
une vieille pelle a feu estime quarante sols	l	4 ⁰
un vieux piston estime a quinze sols	l	0 ¹⁵
une vieille chaudiere bonne aussi vieille estime a trente sols	l	3 ⁰
une vieille chaudiere estime quarante sols	l	4 ⁰
une grande chaudiere vieille estime a neuf livres	l	9 ⁰
une vieille detain estime cinquante sols	l	5 ⁰
deux fourchettes d'acier estime quarante sols	l	4 ⁰
traverse a trois livres de l'ain vieux estime a vingt sols	l	2 ⁰
un colporteur un gabier a deux livres estime a six sols	l	0 ⁶
une vieille parure detain estime a vingt sols	l	2 ⁰
une croche de laire estime quarante sols	l	4 ⁰
traverse a deux livres a sept sols	l	0 ⁷
quatre livres estime cinq livres	l	5 ⁰
quatre livres estime a trois livres	l	3 ⁰
un fusil estime trois livres	l	3 ⁰
Cent livres de plume a quarante sols	l	40 ⁰
sols de livres font quarante livres	l	40 ⁰
trois vieux seriers casse estime a trois livres dix sols	l	3 ¹⁰
un Marteau d'ordonnance a feu estime quatre livres	l	4 ⁰
une paire de tenailles a quarante sols	l	4 ⁰
un vieux a passemens et un compas et un peche ponce	l	2 ⁰
Le tout estime quarante sols	l	4 ⁰

Liste des dettes de Pierre Boucher.

Malgré ses dettes, et si nous ajoutons les terres, les biens laissés par Pierre pouvaient probablement avoisiner les 1000 livres, ce qui est assez normal pour cette époque, car plus de la moitié des habitants comme Pierre laissaient à leur mort entre 1000 et 4000 livres d'actifs. Ils vivaient mieux que certains de leurs semblables, dont les ouvriers et les domestiques¹³.

12. BANQ Québec. Document G3-7: *Inventaire des biens de feu Pierre Boucher par Marie-Madeleine Dancause devant le notaire Étienne Janneau*.

13. HARDY. *Op. cit.*, p. 19.

Le 19 septembre 1740, Marie-Madeleine, alors âgée de 60 ans, passe un autre acte devant le notaire Étienne Janneau. Il concerne un partage de terres, soit une première terre de 8 arpents de front sur 42 de profondeur, que les héritiers céderont à leur mère en retour d'une terre de 13 arpents de front sur une lieue de profondeur; cette dernière sera partagée en neuf parts égales entre ses enfants Joseph, Angélique, Pierre, Catherine, Rosalie, Magdeleine, Jean, Marianne et François¹⁴.

Après 30 ans de mariage avec Jean-Baptiste Maisonneuve, Marie-Madeleine sera veuve à nouveau. En effet, son second époux décède le 18 novembre 1746 à l'âge de 50 ans. Marie-Madeleine sera désormais appelée *la veuve Maisonneuve*.

Le 29 août 1747, pour une dernière fois, et probablement pour régler toutes ses affaires avant de mourir, Marie-Madeleine, âgée de 67 ans, se rend à nouveau chez le notaire

Joseph Dionne, de Sainte-Anne. Elle procédera à la donation de tous ses biens meubles et immeubles à ses huit enfants vivants et aux héritiers de son fils, Jean, décédé. La donation aux filles sera faite au nom de leurs époux¹⁵.

Décès de Marie-Madeleine

Marie-Madeleine survivra à ses deux époux et atteindra l'âge vénérable de 85 ans. Après quatorze grossesses et deux mariages, elle décède le 4 mars 1765 et sera inhumée le 7 mars, en présence de l'abbé Louis Chevalier et du prêtre Porlier, de Rivière-Ouelle.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :
sophie29meun@videotron.ca

14. BAnQ Québec. *Acte passé en 1740 devant Etienne Janneau notaire à la Rivière Ouelle, donation par Marie-Madeleine Dancause des terres de feu Pierre Boucher à ses enfants.*
15. Minutier de Joseph Dionne. *Donation par Marie-Madeleine Dancause à ses enfants dont Pierre et Joseph Boucher, le 29 août 1747.* Cote CR301, P2812.

Errata

Dans l'article intitulé *Lachine et la traite des fourrures* publié dans *L'Ancêtre*, volume 47, numéro 332, automne 2020, p. 25, il aurait fallu lire *les rapides situés aujourd'hui à la hauteur de LaSalle* et non de *Verdun*. Merci à M^{me} Sylviane Caron qui a relevé l'erreur.

Dans le rapport annuel présenté en septembre, il faudrait ajouter pour le comité de formation :

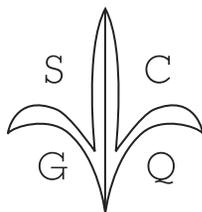
Le comité de paléographie a poursuivi les travaux de transcription de plusieurs actes notariés, collaborant par la même occasion à enrichir la banque de documents transcrits en ligne. De plus, trois rencontres d'aide à la compréhension et à la transcription d'actes notariés ont été offertes aux membres. Enfin, quatre membres du comité de paléographie ont collaboré à la transcription de documents pour le Centre d'animation François de Laval.

Les versions électroniques ont été corrigées.

Capsule

Le saviez-vous ?

De 1961 à 1974, la SGQ porte le nom de *La Société canadienne de généalogie(Québec)*.
Voici sa représentation visuelle :



Société
Canadienne de
Généalogie
(Québec)





Clément Ruel, un aventurier âgé de 13 ans en Nouvelle-France

Jean-Guy Ruel

Né en 1945 à Granby, l'auteur a surtout évolué dans le milieu des affaires et des communications pour le réseau TVA à Sherbrooke. Sur une base occasionnelle, il s'initie à la recherche généalogique avec comme objectif premier de documenter ses propres origines françaises et devient ainsi membre de la Société de généalogie des Cantons-de-l'Est.

À la retraite depuis 2010, il s'adonne alors beaucoup plus activement à rechercher les Ruel du Québec et d'ailleurs. C'est ainsi qu'il constitue une impressionnante base de données informatisée de plus de 27 000 individus portant ou ayant porté le nom de Ruel ou Ruelle. En 2019, il publie *Le parcours des Ruel de l'Amérique du Nord d'hier à aujourd'hui* qui vient couronner vingt ans de passionnantes recherches. Il est également l'auteur d'un nouveau volume : *Le parcours des Ruel de l'Amérique du Nord d'hier à aujourd'hui* (voir www.lesRuel.com). Il est aussi membre de l'Association des auteures et auteurs de l'Estrie.

Résumé

Clément Ruel serait né vers 1646 à Paris, benjamin d'une famille de cinq enfants. À l'âge de 13 ans, son père Jacques signe au nom de son fils un engagement de trente-six mois pour la Nouvelle-France. Une fois arrivé à l'île d'Orléans, il est mis au service de Gabriel Gausselin qui s'engage à l'héberger, le nourrir, l'habiller et surtout à le traiter comme l'un de ses fils. Une fois l'engagement terminé, Clément décide de demeurer à l'île d'Orléans et reçoit une concession de terre des frères Juchereau. Par la suite, Clément deviendra un important propriétaire terrien, concluant bon nombre d'achats et de ventes de fermes. Le 22 novembre 1677, il épouse Marguerite Leclerc en la paroisse Saint-Laurent. Celle-ci n'est âgée que de 15 ans et 11 mois. Ensemble, ils auront quatorze enfants. Clément Ruel décède le 11 décembre 1709 à l'âge 63 ans, possiblement usé par le dur labeur. Il est inhumé deux jours plus tard dans le cimetière paroissial de Saint-Laurent. Quant à Marguerite Leclerc, elle lui survivra pendant presque vingt autres années.

Les origines de Clément Ruel en France (1646-1658)

Clément Ruel serait né en 1646 à Paris, rue de la Cordonnerie dans le premier arrondissement, au cœur du quartier des Halles. Il a possiblement été baptisé en la paroisse Saint-Eustache. Ici, j'emploie le mot *possiblement*, car à la suite de la Révolution française et, plus précisément, à la suite d'un incendie majeur ayant eu lieu le 23 mai 1871, presque tous les registres paroissiaux et d'état civil ont été détruits. Même les registres du Palais de justice ont été la proie des flammes. Si, un jour, vous êtes à Paris et désirez visiter la rue de la Cordonnerie, sachez que celle-ci n'existe plus. Au XVII^e siècle, cette voie devient la rue des Fourreurs et, au XVIII^e siècle, on la retrouve sous le nom rue Sainte-Opportune. En 1865, elle devient la rue des Halles.

Clément est le benjamin d'une famille de cinq enfants. Son père Jacques avait contracté mariage à Paris avec Marguerite Rocheney (Rochery) le 1^{er} janvier 1631 chez le notaire Simon Mouffle. À cette époque, Jacques Ruel habite la rue des

Marmoussets-en-la-Cité (rue aujourd'hui disparue) du quartier Notre-Dame dans le quatrième arrondissement. Jacques Ruel était négociant en vin et appartenait à la petite bourgeoisie. Son commerce avait pour enseigne *La Chaîne d'Or*.

Marguerite, la mère de Clément, décède subitement quelque temps avant le 12 mai 1650, car à cette date, Jacques Ruel procède à un inventaire des biens de sa communauté chez le notaire Nicolas Levasseur de Paris. Dans ce document, Jacques est alors identifié comme étant le tuteur de ses enfants, soit Philippe, Madeleine, Jean, François et Clément.

Clément Ruel dit le Parisien arrive et s'établit en Nouvelle-France

Quelle pouvait être la motivation derrière la décision d'un jeune homme de 13 ans de quitter Paris pour s'expatrier dans une obscure colonie lointaine? La situation financière familiale? Les conditions de vie en France à cette époque? Ses relations familiales? Impossible de le savoir. Mais une chose est certaine, Clément est habité du grand désir de vivre une

formidable aventure. Et c'est de cette folle aventure que naîtra la très grande majorité des Ruel, Ruël, Ruell et Ruelle en Amérique du Nord.

Clément Ruel serait arrivé à l'été de 1658 sur l'un des cinq navires provenant de France. Nous savons également que seulement 119 pionniers ont transité sur l'un ou l'autre de ces navires, même si l'on ne peut préciser le nom du voilier sur lequel chaque passager a voyagé. Identifié comme étant un *trente-six mois*, Clément n'a pas signé lui-même son entente avant son départ de la France. Étant donné le jeune âge de Clément, c'est plutôt son père qui a signé le contrat avec Jacques Gourdeau de Beaulieu.

Ayant accompagné Ruel pendant la traversée, Gourdeau de Beaulieu se rend compte une fois arrivé à l'île d'Orléans qu'il n'y a pas de travail pour ce dernier. Il offre donc les services de Clément Ruel à Gabriel Gausselin (Gosselin), qui accepte volontiers de prendre l'adolescent sous sa protection et de le traiter comme son propre fils. Gausselin s'engage aussi à assumer les frais de transport de Ruel en Nouvelle-France, soit la somme de 60 livres.

De 1658 à 1663, Clément Ruel semble vivre dans un relatif anonymat. Cette partie de sa vie sera cependant déterminante pour la suite des choses. Il apprend beaucoup en assistant de près aux activités foncières et financières de son mentor Gausselin, l'homme le plus riche de l'île d'Orléans à cette époque. Une chose est certaine, Clément Ruel n'a pas vécu dans la pauvreté.

La confirmation de Clément Ruel

À l'époque de la colonie française, l'Église exerce un contrôle quasi absolu sur la population. Elle décrète qu'il est impossible de se marier dans la religion catholique si les futurs conjoints ne sont pas confirmés. L'hiver étant un temps de relâche des travaux agricoles, Clément profite donc de ses moments libres pour se préparer à recevoir ce sacrement obligatoire. Le dimanche 23 mars 1664, il se présente devant M^{gr} De Laval en l'église Notre-Dame-de-Québec afin de recevoir le divin sacrement. À cette occasion, il déclare avoir 18 ans et être originaire de la paroisse Saint-Eustache de Paris.

Clément Ruel devient un habitant en Nouvelle-France

C'est au jeune âge de 18 ans que Clément Ruel devient un habitant de l'île d'Orléans. Le 4 novembre 1664, il se voit remettre une concession de 2 arpents des frères Jean et Nicolas Juchereau. Cette terre de la paroisse Saint-Pierre, située dans l'arrière-fief de la Chevalerie, se trouve entre celles de Jean-François Chaussé et de Jacques Bernier dit Jean-de-Paris. Elle porte le numéro 60. Si, un beau jour d'été, vous allez faire une balade à l'île d'Orléans, vous pourrez repérer l'emplacement précis aux 437 et 495, chemin Royal. Plus tard, Clément Ruel vendra cette terre à son beau-frère Martin Leclerc.

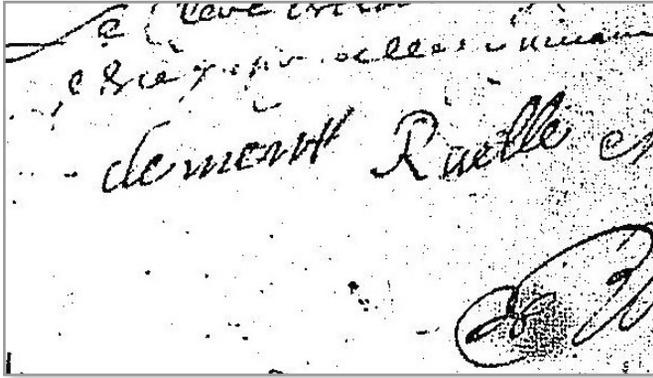
Durant sa vie active, Clément Ruel procède à un grand nombre de transactions foncières, principalement à

Saint-Laurent. Au vu de ces transactions et mutations, nous pouvons présumer que notre homme avait reçu une certaine instruction en France. Il signait personnellement tous les documents notariés le concernant.

Confirmation		#403682
Québec (Notre-Dame-de-Québec)		1664-03-23
Rang	Nom	Âge É.m. Pr. Sexe
01	HELENE GAUDRY Résidence : QUÉBEC (NOTRE-DAME-DE-QUÉBEC)	008 c p f
02	MARGUERITE LUCAS Origine : EVECHE DE LUCON	022 --- p f
03	JEAN NORMAN Origine : EVECHE DE SEEZ	025 --- p m
04	ANNE FOSSE Origine : PAROISSE DE ST-MACLOU, ROUEN	045 --- p f
05	JEANNE DELAUNAY Origine : LA ROCHELLE	025 --- p f
06	ANNE GENDREAU Origine : EVECHE DE LUCON	024 --- p f
07	MARIE REPOCHE Origine : LA ROCHELLE	029 --- p f
08	PIERRE COCHEREAU Origine : EVECHE DE CHARTRES	--- --- p m
09	MARIE VINCENTE Origine : EVECHE DE XAINTES	038 --- p f
10	ANTOINE BOUTIN Origine : EVECHE DE POICTIERS	022 --- p m
11	HILAIRE GUERIN Origine : EVECHE DE LA ROCHELLE	018 --- p m
12	PIERRE RICHARD Origine : LA ROCHELLE	021 --- p m
13	CLEMENT RUELLE Origine : PAROISSE DE ST-EUSTACHE, PARIS	018 --- p m
14	PIERRE GUILBAULT Origine : LA ROCHELLE	023 --- p m
15	LOUIS DESMOULINS Origine : EVECHE DE SEEZ	035 --- p m
16	THOMAS ROUSSEAU Origine : EVECHE DE POICTIERS	032 --- p m
17	PIERRE BUTEAU Origine : EVECHE DE LA ROCHELLE	023 --- p m

Reproduction de la page du PRDH concernant les confirmations de l'année 1664.

Clément Ruelle est inscrit à la ligne 13 du document.



Reproduction de la signature de l'ancêtre Clément Ruelle.

Le patrimoine de Clément Ruel s'agrandit

Le 25 février 1680, Clément Ruel et son beau-père Jean Leclerc se présentent chez les notaires Louis Clément et Pierre Paviot, à Paris, afin d'exécuter un éventuel transport de droits successifs de biens. Il s'agit d'une somme de 600 livres que la mère de Clément lui aurait léguée en héritage à sa mort. À la conclusion de cette transaction, Jean Leclerc ne reviendra jamais en Nouvelle-France et disparaît complètement de la circulation.

Au recensement de 1681, Clément Ruel est inscrit comme étant âgé de 35 ans et ayant 6 arpents de terre mise en valeur. Cette terre se retrouve dans la paroisse Saint-Laurent, entre celles de Paul Vigeault et de François Noël. Il possède aussi six bêtes à cornes.

Le 23 octobre 1688, Clément, accompagné de son épouse Marguerite Leclerc, se rend chez le notaire Gilles Rageot, de Québec, afin de ratifier un contrat de vente exécuté en France par son frère Jean Ruel. Clément et Marguerite reçoivent un montant de 400 livres. Il s'agit de leur part du produit de la liquidation des biens ayant appartenu aux parents de Clément.

Le 20 mars 1705, Clément Ruel vend à son fils Pierre sa terre de 2 $\frac{1}{4}$ arpents de front située à Saint-Laurent. Le montant de cette transaction s'élève à 375 livres.

Clément Ruel convole en justes noces

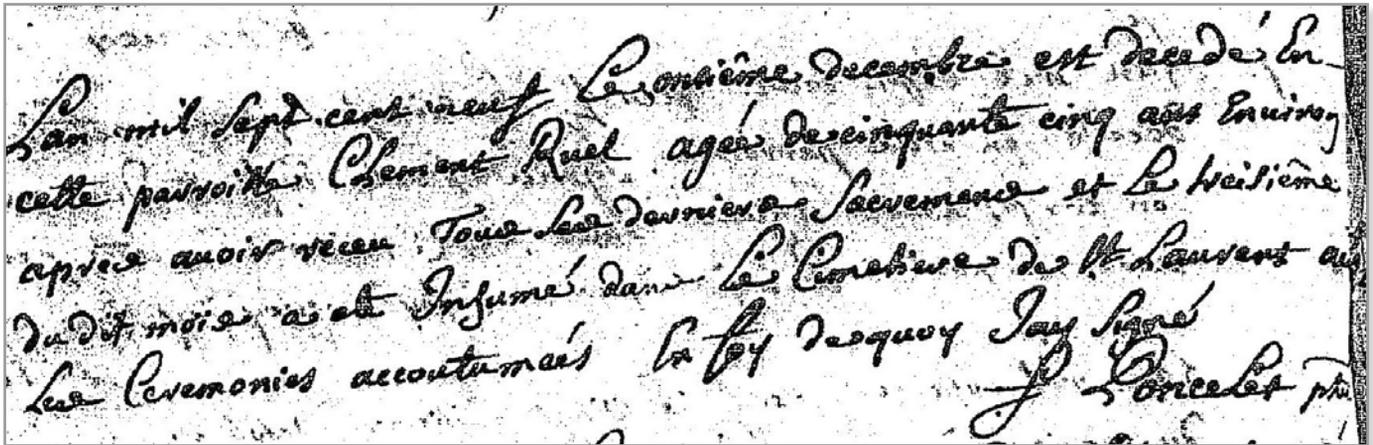
C'est le 29 mars 1677 que Clément Ruel et Marguerite Leclerc ont ratifié un contrat de mariage chez le notaire Pierre Duquet de Lachesnaye, de Québec. Clément est alors âgé de 30 ans et bien établi, alors que sa dulcinée, née le 26 décembre 1660 en la paroisse Sainte-Famille, n'a que 16 ans et 3 mois. Le mariage sera cependant consacré religieusement dans cette même paroisse huit mois plus tard, soit le 22 novembre.

Marguerite Leclerc est la fille aînée de Jean Leclerc dit Lafleur et Marie Blanquet (Blanquette) dit La Fougère. Ici, il ne faut pas confondre Jean Leclerc dit le Bouteleux, originaire du Poitou, en France, et Jean Leclerc, père de Marguerite, né à Dieppe, en Normandie, en 1635. Père de dix enfants, Jean est tisserand de son métier et reçoit une concession de terre au fief de La Chevalerie. Il est particulièrement intéressant de noter que Jean et Marie sont aussi les ancêtres de l'illustre Félix Leclerc.

La famille de Clément Ruel ou le début d'une très grande dynastie

L'union de Clément Ruel et Marguerite Leclerc produira quatorze enfants, soit huit garçons et six filles. Les voici donc selon l'ordre chronologique de leur naissance :

- 1 Jacques (1678-1744)** Il est célibataire et sera au service de l'Hôtel-Dieu de Québec durant sa vie entière.
- 2 Pierre (1679-1751)** Il épouse Marie-Anne Couture de qui il aura douze enfants.
- 3 Marguerite (1682-1700)** Célibataire; peu de choses sont connues à son sujet.
- 4 Louise (1683-1759)** Elle décède célibataire et sans enfant à l'âge de 76 ans, seulement quelques semaines après la prise de Québec par Wolfe.
- 5 Geneviève (1685-1768)** Elle épouse Guillaume Dufresne et, ensemble, ils auront quatorze enfants, tous nés à Saint-Laurent.
- 6 Marie-Madeleine (1688-1770)** Elle épouse Jean-Baptiste Fortier; le couple s'établit à Saint-Jean, lieu de naissance de leurs dix enfants.
- 7 Henri Ruel dit Sansoucy (1690-1747)** Après avoir donné naissance à onze enfants, le couple Henri Ruel et Marie-Anne Prou (Proulx) décède prématurément à Montmagny, lui, à 57 ans, et elle, à 56 ans.
- 8 Clément (1691-?)** Très peu de choses sont connues à son sujet, sinon qu'il est possiblement décédé en bas âge.
- 9 Jean (1693-1768)** Il épouse Marie-Marthe Fournier à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, Montmagny, en 1719; ils seront les heureux parents de dix rejetons.
- 10 Marie (1696-1778)** Selon l'historien Jacques Lacoursière, cette dernière décède célibataire et sans enfant à Saint-Laurent, île d'Orléans.
- 11 Guillaume (1696-1704)** Il est le jumeau de Marie et décède en bas âge, possiblement terrassé par une maladie contagieuse sévissant à cette époque.
- 12 Ignace (1698-1770)** Il épouse Geneviève Roy (Leroy) à Saint-Laurent et, ensemble, ils auront treize enfants.
- 13 Antoine-Augustin (1700-1731)** Il épouse Rosalie Fournier, sœur de Marie-Marthe, à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, Montmagny, en 1730, mais il disparaît mystérieusement quelques mois après, ne laissant aucune descendance. Aucun acte n'a pu être retrouvé au sujet de son décès. La veuve ne pleure pas très longtemps son départ puisqu'en septembre 1732, elle épouse Joseph Richard.
- 14 Marie-Angélique (1704-1734)** Elle épouse Joseph Fournier à Saint-Laurent, mais, elle aussi, meurt prématurément; aucun acte de décès ne semble disponible. Joseph est le frère de Marie-Marthe et de Rosalie.



Reproduction de l'acte de décès et de sépulture de Clément Ruel en la paroisse Saint-Laurent.

La fin d'une époque pour deux vaillants pionniers

On peut penser que, vers la fin de sa vie, Clément Ruel commence à avoir de petits ennuis de santé. Au registre journalier des malades de l'Hôtel-Dieu, le nom de Clément figure à trois reprises, soit le 1^{er} juin 1689, le 12 juillet 1693 et le 5 mars 1695. Malheureusement, ce registre ne mentionne pas la raison pour laquelle une personne a été hospitalisée.

C'est le 11 décembre 1709 que Clément Ruel quitte cette terre pour un monde meilleur. Les funérailles et l'inhumation ont lieu le 13 décembre. Son acte de décès nous apprend peu de choses, sinon qu'il est décédé et a été inhumé dans le cimetière paroissial de Saint-Laurent. Aucun nom de témoin n'y est inscrit.

Quant à Marguerite, elle vit treize ans de plus que son conjoint; elle rend l'âme le 8 mai 1729. Son service religieux a lieu le lendemain et est suivi de l'inhumation au cimetière de la paroisse Saint-Laurent. Ses fils Pierre et Ignace sont les signataires du registre des décès et sépultures.

Il est important de noter qu'aucun testament ou inventaire après décès n'a été trouvé à la suite de la mort de Clément et de Marguerite. Le seul document d'intérêt est un aveu et dénombrement daté du 25 août 1725, dans lequel sont consignés quelques détails à propos des héritiers de Clément Ruel et de leurs possessions.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : jean.guy.ruel@gmail.com

Adoptez un ancêtre généalogiste

Dans le cadre de la commémoration du 60^e de la Société de généalogie de Québec, nous vous proposons de participer à une œuvre collective, soit la préparation d'une biographie abrégée des premiers membres de la SGQ, et ce, afin d'en faire un portrait collectif. En plus des informations habituelles les concernant (dates et lieux de naissance et de décès), nous recherchons des précisions sur leur formation, leur activité professionnelle et leur participation dans le monde de la généalogie. Nous désirons connaître également si **vous** avez des liens familiaux avec ces personnes et si celles-ci ont pu être une motivation à adhérer à la SGQ.

La liste des **ancêtres généalogistes** se trouve sur le site de la société sous la rubrique **L'Ancêtre+**.

Nous attirons particulièrement votre attention sur les nombreux religieux membres fondateurs de la SGQ. Il serait dommage qu'ils demeurent orphelins tandis que les Auger, Pontbriand, et Tessier se passent aisément de présentation.

Les données devront être présentées de façon succincte et, évidemment, dans le cas d'informations factuelles, elles devront s'appuyer sur des sources vérifiables. Les renseignements obtenus nous permettront peut-être de tracer un portrait des généalogistes d'hier pour ceux de demain.

Daniel Fortier
fortierdanielsq@gmail.com



Le parcours mouvementé de Jean Margueritte dit Vadeboncoeur, en France et Nouvelle-France au XVIII^e siècle

Marcel Fournier (2615)

Né à Sherbrooke en 1946, l'auteur réside depuis 1974 à Longueuil, en Montérégie. Historien, auteur, conférencier et généalogiste émérite, il s'intéresse à l'histoire depuis 1970 et plus particulièrement à l'origine des ancêtres québécois. Membre de l'Académie internationale de généalogie depuis 2001, il est l'auteur d'une trentaine de publications et d'une centaine d'articles en histoire et en généalogie publiés dans différentes revues au Québec et en France. Marcel Fournier a reçu en 2010 les insignes d'officier de l'Ordre des Arts et des Lettres de la République française. En 2012, il recevait le prix des Dix de la Société des Dix.

Résumé

Depuis sa naissance en France en 1709, jusqu'à son décès en Guadeloupe après 1769, la vie de Jean Margueritte dit Vadeboncoeur a été pour le moins trépidante. Peu de migrants établis en Nouvelle-France ont contracté trois mariages dans des contrées différentes. Grâce à la complémentarité des archives françaises et canadiennes, nous pouvons suivre le parcours mouvementé de ce soldat des troupes de la Marine devenu jardinier à Louisbourg et à Québec.

Présentation

La plupart de nos ancêtres venus s'établir en Nouvelle-France ont connu une existence sans grand éclat comme plusieurs pionniers originaires de France. Ce n'est toutefois pas le cas de Jean Margueritte dit Vadeboncoeur¹ dont l'odyssée en Amérique au XVIII^e siècle a été des plus trépidantes. Les recherches généalogiques menées en France, en Acadie, au Canada et dans les Antilles ont permis de constater que les archives ne sont pas toujours le reflet de la réalité historique. Avec la collaboration des généalogistes émérites Marguerite Morisson², Romain Belleau³ et Christian Siguret⁴, il a été possible d'établir avec assez d'exactitude le parcours étonnant de Jean Margueritte dit Vadeboncoeur depuis sa naissance en France en 1709, de ses séjours à Rochefort, à Louisbourg et à Québec, jusqu'à son décès en Guadeloupe après 1769.

Pour compliquer la présente recherche, un autre Jean Margueritte ou Marguerie⁵, originaire d'Hendaye, Pyrénées-

Atlantiques, marié à Marguerite Sceau à Québec le 8 janvier 1749, a sensiblement le même parcours que notre pionnier, puisqu'il a lui aussi habité Louisbourg, Québec et La Rochelle au XVIII^e siècle, où il est décédé le 10 novembre 1785. Certains auteurs ont confondu les informations généalogiques concernant ces deux pionniers dont le patronyme est identique. Dans le présent article, nous suivrons la piste de Jean Margueritte dit Vadeboncoeur, un soldat des troupes de la Marine arrivé en Acadie en 1730 en provenance de Rochefort.

L'origine de Jean Margueritte

Jean Margueritte dit Vadeboncoeur n'est pas né en 1723 dans la paroisse Saint-Louis de Rochefort, en Charente-Maritime, comme l'indiquent le *Registre de la population du Québec ancien* et le Fichier *Origine* qui font référence à son mariage avec Marguerite Baron célébré à Québec le 2 octobre 1759⁶. Un examen des registres paroissiaux des deux paroisses de la ville

1. On trouve dans les archives plusieurs variantes au patronyme Margueritte telles que Marguerite, Marguerie et Marguery. Dans le présent article, nous avons préféré utiliser la graphie de sa signature trouvée dans plusieurs actes qu'il a signés en France et en Nouvelle-France.
2. Marguerite Morisson-Gaboreau habite la ville de Niort, Deux-Sèvres. Elle a été présidente du Cercle généalogique des Deux-Sèvres et est l'auteur du livre *Poitevins au Canada aux XVII^e et XVIII^e siècles: sur les traces des pionniers partis des Deux-Sèvres*, Niort, Éditions La Geste, 2018, 377 p.
3. Romain Belleau habite Saint-Dizier, Haute-Marne. Il collabore depuis de nombreuses années à la revue *L'Ancêtre* de la Société de généalogie de Québec. Il est l'auteur de l'article « Émigration champenoise haut-marnaise vers la Nouvelle-France québécoise », publié dans *Les Cahiers haut-marnais*, Chaumont, n^{os} 266-267, 2013, p. 13-255.
4. Christian Siguret habite Saintes, Charente-Maritime. Il est président du Cercle généalogique de la Saintonge. Il collabore au Fichier *Origine* depuis 1997.
5. *PRDH, Registre de la Population du Québec Ancien* (RPQA), fiche n^o 137788.
6. *RPQA*, fiche n^o 158137 et Fichier *Origine*, fiche n^o 360054.

de Rochefort, indexés par le Cercle généalogique de l'Aunis⁷, n'a donné aucun résultat malgré toutes les variantes patronymiques recherchées.

Au hasard de nos recherches, nous avons consulté diverses publications sur les pionniers de l'Acadie et avons trouvé une information fort pertinente publiée par Bona Arsenault dans son ouvrage *Histoire et généalogie des Acadiens*⁸. L'auteur a relevé l'acte de mariage de Jean Margueritte et Jeanne Toussaint, un mariage pourtant connu du *PRDH*, mais qui n'a pas été jumelé dans les fiches du *RPQA*⁹. Voici ce qu'il écrit dans le chapitre consacré à la population de Louisbourg :

Jean Marguerite, né vers 1716, fils de Simon et de Suzanne Grenier, de la paroisse de Saint-Amance, diocèse de Langres, en Champagne, marié le 3 février 1740 à Jeanne Toussaint, fille de Pierre et de Jeanne Leroy de Louisbourg, enfant: Anne, 1745.

Même si l'acte de mariage propose de nouvelles indications concernant son origine, c'est dans son contrat de mariage passé à Louisbourg le 1^{er} février 1740 devant le notaire Jean-Baptiste-Julien Hamard de Laborde qu'on trouve une mention plus précise quant à l'origine de Jean Margueritte. Voici le texte de ce contrat conservé aux Archives nationales d'Outre-Mer, à Aix-en-Provence¹⁰.

Contrat de mariage entre Jean Marguerie dit Vadeboncoeur, soldat de la compagnie d'Ailleboust, en garnison dans cette ville, fils de feu Simon Marguerie et de Suzanne Gromen, ses père et mère résidant à Langres en Champagne, paroisse Saint-Amâtre, stipulant pour lui et en son nom d'une part, et Jeanne Toussaint, fille de feu Pierre Toussaint, habitant du barchois de ce port, et de Jeanne Leroy, stipulant pour elle et en son nom d'autre part.

Dans cet acte notarié, on mentionne la paroisse Saint-Amâtre, une paroisse qui existe depuis le XVIII^e siècle dans la ville de Langres, en Champagne. Quant à l'année de naissance de Jean Margueritte, aucun document n'indique une date même si Bona Arsenault indique 1716 et le Fichier *Origine* écrit 1723.

À la suite de ce renseignement pour le moins intéressant, nous avons donc recherché l'acte de baptême de Jean Margueritte dans les registres de la paroisse Saint-Amâtre de la ville de Langres, en Haute-Marne. Les recherches de notre collègue Romain Belleau se sont révélées infructueuses jusqu'à

ce qu'il trouve dans le registre de cette paroisse, en date du 26 août 1721, l'inhumation de Simon Margueritte, le père de Jean, à l'âge de 46 ans, sans toutefois de mention du nom de son épouse, ce qui nous laisse croire que Suzanne Grosmaire était déjà décédée en 1721¹¹.

Dans cet acte, les témoins sont importants. Il s'agit de Simon Grosmaire, maître-carreleur de Nogent-le-Roy (aujourd'hui Nogent), et de Jacques Jacquinot, texier en toile aussi de Nogent-le-Roy. Ces précieuses indications ont incité Romain Belleau à consulter les registres des deux paroisses de Nogent-en-Bassigny, en Haute-Marne. Dans le registre de la paroisse Saint-Jean-l'Évangéliste, il a relevé l'acte de baptême de Jean Margueritte en date du 30 janvier 1709, fils de Simon Margueritte et Suzanne Grosmaire¹².



Acte de baptême de Jean Margueritte le 30 janvier 1709 à Nogent, Haute-Marne.

À ce jour, nous n'avons pas trouvé l'acte de mariage de Simon Margueritte et Suzanne Grosmaire, mariage qui a dû avoir lieu au début des années 1700. Les enfants du couple, tous baptisés à Nogent, sont :

- 1 **Anne**, baptisée le 4 juin 1707;
- 2 **Jean**, baptisé le 30 janvier 1709;
- 3 **Marie-Madeleine**, baptisée le 13 octobre 1710;
- 4 **Marie-Gabrielle**, baptisée le 4 février 1712.

Bien qu'il existe des écarts de 14 et de 7 ans entre les années présumées de sa naissance, soit 1716 pour Bona Arsenault et 1723 pour le Fichier *Origine*, l'acte de naissance de 1709 ne laisse aucun doute quant à la naissance de Jean Margueritte, les noms de ses parents étant bien ceux que l'on trouve dans l'acte et le contrat de mariage de 1740.

7. *Geneabank*, la Banque de données des Associations françaises. Paroisses : Notre-Dame et Saint-Louis, www.cgaunis.org/geneabank.html?place=Rochefort.

8. ARSENAULT, Bona. *Histoire et généalogie des Acadiens*, Montréal, Leméac, 1978, vol. 5, p. 1928.

9. *RPQA*, acte n° 6136291.

10. Archives nationales d'outre-mer (ANOM). Fonds des colonies, série 3, Dépôt des papiers publics des colonies ; notariat de l'île Royale, notaire Laborde, original, volume 2046.

11. Archives départementales de la Haute-Marne. Langres, paroisse Saint-Amâtre, 1721, vue 40/387, http://archives.haute-marne.fr/viewer/series/AD52_Edepot17185_01/.

12. Archives départementales de la Haute-Marne. Nogent-en-Bassigny, paroisse Saint-Jean-l'Évangéliste, vue 158/401, http://archives.haute-marne.fr/viewer/series/AD52_Edepot06374_01/.

Le 15 septembre 1716¹³, Simon Margueritte, le père de Jean, est parrain à Nogent, au baptême de Colette Jacquinot, fille de Jean et Élisabeth Margueritte. Nous n'avons pu établir un lien de parenté entre Élisabeth et Simon Margueritte, mais l'on pourrait présumer qu'il est l'oncle de l'enfant.

Langres en Champagne

Langres est une ville du département de la Haute-Marne située dans la région de Grand Est. La cité champenoise est bien connue, car elle est le lieu d'origine de Jeanne Mance, cofondatrice de Montréal, en 1642, avec Paul Chomedey de Maisonneuve. Outre cette grande héroïne qui a marqué l'histoire de Ville-Marie, sept pionniers établis en Nouvelle-France sont originaires de la ville de Langres, dont quatre soldats des troupes de la Marine.

Entre 1716 et 1721, Jean Margueritte réside dans une maison de la paroisse Saint-Amâtre, ville de Langres, où son père est manœuvrier. Son père décède en 1721, comme nous l'avons précisé auparavant, laissant quatre enfants orphelins âgés de 9 à 14 ans. Les enfants ont peut-être été élevés par un membre de la famille Grosmaire. À ce jour, on ne connaît pas les allées et venues de Jean Margueritte avant 1730, sinon qu'il a probablement appris le métier de jardinier.

Une carrière militaire dans les troupes de la Marine

Le 7 mars 1730, un ordre du roi commande aux lieutenants Michel de Gannes de Falaise¹⁴ et Charles-Joseph d'Ailleboust d'Argenteuil et de Périgny¹⁵ de recruter en France des soldats pour l'île Royale afin de compléter les effectifs des compagnies en garnison à Louisbourg¹⁶. Les deux officiers sont promus capitaines de compagnie le 8 mai 1730. Au cours de l'été, de Gannes et d'Ailleboust se rendent en France afin de recruter des soldats pour les troupes de la Marine pour l'île Royale.

À Rochefort et à La Rochelle, le capitaine d'Ailleboust recrute 27 soldats, dont probablement Jean Margueritte, et lui donnera le surnom de Vadeboncoeur comme le veut la coutume dans l'armée française depuis le XVI^e siècle. À l'été 1730, D'Ailleboust et ses recrues s'embarquent à La Rochelle sur le

navire *La Marguerite* et arrivent à Louisbourg le 30 octobre 1730¹⁷. Dès son arrivée en Acadie, Jean Margueritte dit Vadeboncoeur sert dans la compagnie d'Ailleboust, dans la ville de Louisbourg et sur l'île Royale.

Une relation illicite

En temps de paix, la vie d'un soldat dans une forteresse comme celle de Louisbourg est relativement tranquille malgré une population active qui atteint 2500 habitants. En 1737, Jean Margueritte a une relation avec Marie-Thérèse, une esclave noire au service du capitaine d'Ailleboust. Le 11 janvier 1738, Margueritte fait baptiser des jumeaux, Claude et Marie-Angélique¹⁸, à l'église Saints-Anges de Louisbourg. Ces deux enfants illégitimes ne vivront pas très longtemps puisque Claude décède le 10 mars 1738¹⁹ et Marie-Angélique le 31 mai 1738²⁰. Jean Margueritte n'a donc plus de responsabilités parentales après 1738. Quant à Marie-Thérèse, on ne sait pas ce qu'il est advenu d'elle après 1738.

Un premier mariage

Le 1^{er} février 1740, Jean Margueritte dit Vadeboncoeur, âgé de 31 ans, toujours soldat de la compagnie du capitaine d'Ailleboust, se rend chez le notaire Hilaire de Laborde pour signer un contrat de mariage avec Jeanne Toussaint dit Dubois, née vers 1720, fille de feu Pierre, habitant du barchois du port de Louisbourg, et Jeanne Leroy²¹. Le 3 février suivant, le mariage est célébré à l'église Saints-Anges de Louisbourg en présence de plusieurs officiers et soldats en garnison dans la ville²². Il faut mentionner que c'est dans le contrat de mariage de 1740 que des indices ont permis d'identifier la province de la Champagne comme étant le lieu d'origine de Jean Margueritte.

Le 25 janvier 1741, Jean Margueritte, qui n'est plus cité comme soldat, fait baptiser un fils nommé Charles à Louisbourg. Le capitaine d'Ailleboust en est le parrain et Marguerite-Françoise Després, la marraine. Vers la même année, Margueritte avait acquis un terrain à Louisbourg par une concession verbale, comme cela se pratiquait souvent à cette époque en Acadie²³. Le 20 octobre 1743, devant le notaire Hamard de Laborde, Jean Margueritte, jardinier au jardin du roi de la ville de Louisbourg,

13. *Ibid.*, 1716, vue 40/387.

14. Michel de Gannes de Falaise (Port-Royal 1702 – Louisbourg 1752). Voir FOURNIER, Marcel, dir. *Les officiers des troupes de la Marine au Canada, 1683-1760*, Québec, Éditions du Septentrion, 2007, p. 360.

15. Charles-Joseph d'Ailleboust d'Argenteuil et de Périgny (Montréal 1688 – Rochefort 1761). *Ibid.*, p. 276-277.

16. Archives nationales d'Outre-Mer (ANOM), Col B 54-4/fol. 520, Ordre du Roy au Sieur de Gannes pour lever de Soldats, 7 mars 1730.

17. PITCHER, Daniel. *Louisbourg's Labourer-Soldiers, 1720-1743*, Halifax, University of Dalhousie, 2014, p. 72.

18. Archives nationales d'Outre-Mer (ANOM), Registres de Louisbourg, année 1738, <http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/>.

19. KRAUSE, Eric. *Fortress of Louisbourg, Parish Baptism Records (1713-1758)*, G1, Vol. 407, Registry 1, f. 5, www.krausehouse.ca/krause/ParishRecordsHtml/d_yr1738.html.

20. *Ibid.*, G1, Vol. 407, Registry 1, f. 9.

21. *Parchemin*. Banque de données notariales du Québec Ancien (1626-1801). J.-J. Hamard de Laborde, contrat de mariage, 01-02-1740.

22. KRAUSE. *Op. cit.*, Registry 2, f. 53v.

23. Jean Margueritte a acquis ce terrain, sans bâtiment, sur la place de la Reine, par concession accordée par le gouverneur Jean-Baptiste Le Prévois du Quesnel probablement en 1742.

vend son terrain à Pierre Lorent²⁴. Par cet acte, on apprend pour la première fois le nouveau métier qu'occupe Jean Margueritte, probablement depuis son mariage en 1740.

Le siège de Louisbourg en 1745

L'année 1745 s'avère tragique pour la famille Margueritte en raison du siège de Louisbourg par les Britanniques, qui a lieu du 11 mai au 28 juin. Au cours de l'attaque de la forteresse par les troupes britanniques commandées par William Pepperrell, les Français comptent une cinquantaine de morts ou blessés et 300 personnes décèdent de maladie. À la capitulation de la ville, le 28 juin 1745, près de 1400 soldats et civils sont faits prisonniers²⁵.

Même en temps de guerre, la vie continue pour la famille Margueritte. Une fille, qui sera prénommée Anne, naît le 22 juin 1745. Elle est baptisée le 12 juillet suivant, une quinzaine de jours après la capitulation de la forteresse²⁶. Une autre épreuve vient bouleverser la vie de Jean Margueritte, soit le décès de son épouse Jeanne Toussaint et de sa fille Anne entre le 12 et le 30 juillet 1745²⁷. Quant à son fils Charles, né en 1741, il est toujours vivant et on le retrouvera avec son père à Québec en 1755. Jean Margueritte et son fils sont contraints de s'embarquer pour la France avec d'autres soldats et civils. Fin juillet, ils quittent la forteresse sur des navires anglais qui les amènent à Brest. Ceux-ci sont ensuite dirigés vers Rochefort, un des ports d'attache des troupes de la Marine en France²⁸.

Un séjour à Rochefort et un deuxième mariage

En septembre 1745, Jean Margueritte, âgé de 36 ans, est journalier à Rochefort. C'est dans cette ville qu'il fait la rencontre d'Élisabeth Chesneau, née le 25 décembre 1721 à Port-Lajoie, île Saint-Jean, fille d'Hilaire, canonnier à l'île Saint-Jean, et Catherine Blanchard. Élisabeth Chesneau réside dans cette ville depuis le mois de mars 1746. Le 19 mai 1746, Jean Margueritte et Élisabeth Chesneau se rendent chez le notaire Louis Gaultier, de Rochefort, pour signer leur contrat de mariage²⁹. Ce contrat mentionne la ville de Langres, en Champagne, comme le lieu d'origine de Jean Margueritte. Le mariage religieux est célébré le 30 juin 1746 à l'église Saint-Louis de Rochefort³⁰. Jean et son épouse résident à Rochefort de leur mariage jusqu'en 1749.

Le retour à Louisbourg

Le 18 octobre 1748, le traité d'Aix-la-Chapelle est conclu entre la France, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas. Par ce traité, la France récupère Louisbourg et l'île Royale en échange de Madras, en Inde du Sud, que la France avait conquis en 1746. Après trois ans de gouvernance britannique, la place est de nouveau sous la domination française.

Le 1^{er} janvier 1749, Charles Des Herbiers de La Ralière³¹ est nommé commandant de l'île Royale. En mai de la même année, il quitte le port de Rochefort sur le premier de plusieurs navires de guerre et de transport qui amènent soldats, provisions et habitants dans la colonie. Jean, son épouse Élisabeth et son fils Charles, né en 1741 du premier mariage, sont du groupe d'anciens colons de l'île Royale à regagner l'Acadie. Ils arrivent à Louisbourg le 29 juin. Pour sa part, Des Herbiers commence immédiatement à négocier le retrait de la garnison anglaise avec le commandant, Peregrine Thomas Hopson. Les modalités de la prise de possession de la colonie sont réglées le 23 juillet 1749.

Le 6 mai 1750, Jean et Élisabeth font baptiser à la chapelle royale de Louisbourg un premier fils, Jean-Charles, dont on ne connaît pas la destinée³².

À Québec

En octobre 1751, Jean Margueritte, son épouse et son fils Charles, né de son premier mariage, quittent Louisbourg sur la goélette *La Comète* commandée par le capitaine Joseph Nicolet à destination de Québec. Le 4 octobre, Élisabeth donne naissance sur la goélette à un fils, François-Xavier, qui sera baptisé à la cathédrale Notre-Dame-de-Québec le 23 octobre 1751³³.

Le 22 octobre 1752, Jean Margueritte, maître-jardinier au palais de l'intendant, engage Blaise Laborde, jardinier, par contrat passé devant le notaire Claude Barolet³⁴.

Entre 1753 et 1756, Jean et son épouse font baptiser à la cathédrale Notre-Dame-de-Québec cinq autres enfants : Marie-Anne, le 24 juin 1753 ; Jean-Baptiste, le 15 juin 1754, décédé le 22 juin suivant ; Éléonore, le 1^{er} juillet 1755 ; Marie-Josèphe, le 5 décembre 1756, décédée le 25 mai 1758 ; et Georges, le 5 décembre 1756 et décédé le 26 juillet 1758, les deux derniers enfants étant des jumeaux³⁵.

24. Parchemin. *Op. cit.*, J.-J. Hamard de Laborde (1729-1753), vente, 21-10-1743, <https://archiv-histo.com>.

25. Wikipedia, [https://fr.wikipedia.org/wiki/Si%C3%A8ge_de_Louisbourg_\(1745\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Si%C3%A8ge_de_Louisbourg_(1745)).

26. KRAUSE. *Op. cit.*, Registry 1, f. 43.

27. Ces deux décès, n'ont pas été inscrits dans les registres paroissiaux de Louisbourg en raison du siège de la ville.

28. ARSENAULT, Bona. *Louisbourg, 1713-1758*, Québec, Le Conseil de la vie française en Amérique, 1971, p. 144-145.

29. Archives départementales de Charente-Maritime, fonds des notaires, Louis Gaultier, 3E34/57.

30. Archives départementales de la Charente-Maritime, Rochefort, paroisse Saint-Louis, mariages 1740-1750, vue 154.

31. FORTIER, John. « DES HERBIERS DE LA RALIÈRE (La Ratière), CHARLES », *Dictionnaire biographique du Canada*, www.biographi.ca/fr/.

32. KRAUSE. *Op. cit.*, 1750, GI, Vol. 408, Registry 1, f. 68v.

33. RPQA, acte no 244827.

34. Parchemin. *Op. cit.*, C. Barolet (1728-1761), engagement, 22-10-1752.

35. RPQA, 1753-1756.

Le 13 janvier 1755, Jean Margueritte, jardinier de Québec, se rend chez le notaire Paul-Antoine-François Lanouiller-Desgranges pour engager son fils Charles, âgé de 15 ans, né de son mariage avec Jeanne Toussaint, comme apprenti armurier auprès de Georges Trevoux, armurier de la côte de la Montagne à Québec³⁶.

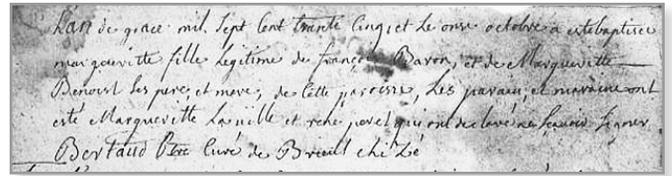
Jean Margueritte, toujours jardinier au palais de l'Intendant François Bigot, vit une autre épreuve personnelle lors du décès de son épouse Élisabeth à Québec le 29 juin 1759³⁷. Alors que le bombardement de la ville de Québec est en cours par les troupes britanniques, Margueritte a la charge de trois enfants : François-Xavier, âgé de 8 ans, Marie-Anne, âgée de 6 ans, et Éléonore, âgée de 4 ans.

Un troisième mariage

Âgé de 50 ans, Jean ne demeure pas veuf très longtemps puisque le 30 septembre 1759, à peine deux mois après la prise de Québec par les troupes britanniques, il se rend chez le notaire Simon Sanguinet pour signer un contrat de mariage avec Marguerite Baron³⁸. Dans le contrat de mariage, on n'indique pas l'origine de Jean Margueritte. Quant à la future épouse, le notaire écrit que Marguerite, originaire de Seize³⁹, diocèse de La Rochelle, est la fille de Jean Baron et Françoise Benoît. Le mariage a lieu à la cathédrale Notre-Dame-de-Québec le 2 octobre 1759⁴⁰. Dans cet acte, le curé Charles Beaudoin écrit que Jean Margueritte est natif de la paroisse Saint-Louis de Rochefort et que Marguerite Baron est originaire de la paroisse Notre-Dame, ville de La Rochelle⁴¹.

Comme nous l'avons vu précédemment, l'origine de Jean Margueritte citée dans cet acte de mariage n'est pas exacte. Quant à l'origine de Marguerite Baron, elle est confuse si l'on tient compte des indications contradictoires de son contrat et de son acte de mariage de 1759. Une recherche est alors entreprise pour trouver l'origine exacte de Marie (Marguerite) Baron. Comme son acte de baptême ne figure pas dans les registres paroissiaux de La Rochelle et de la Charente-Maritime, nous avons cherché le lieu de « Seize » dans le diocèse de La Rochelle. Avec l'aide de la généalogiste Marguerite Morisson, nous avons trouvé que Seize était plutôt Chizé dans le département des Deux-Sèvres.

Une recherche dans les registres de cette commune a confirmé l'origine de Marguerite Baron. Celle-ci a en effet été baptisée le 11 octobre 1735 dans la paroisse Saint-Hilaire de Chizé, fille d'Antoine et Marguerite Benoît⁴².



Acte de baptême de Marguerite Baron, le 11 octobre 1735 à Chizé, Deux-Sèvres.

Même si les prénoms de ses parents ne sont pas identiques à ceux indiqués dans les actes en Nouvelle-France, des recherches concernant les baptêmes et mariages de ses frères et sœurs confirment des variantes des prénoms des parents de Marguerite Baron, qui se sont mariés à l'église Saint-Hilaire de Chizé le 24 février 1727. De leur union, sont nés plusieurs enfants dans différentes paroisses du diocèse de La Rochelle :

- 1 **Jean-Antoine**, baptisé le 26 novembre 1727 à La Rochelle (Notre-Dame) ;
- 2 **François**, baptisé le 13 novembre 1730 à Aulnay ;
- 3 **François-Amable**, baptisé le 12 décembre 1731 à Chizé ;
- 4 **Jean**, baptisé le 31 décembre 1733 à Chizé ;
- 5 **Marguerite**, baptisée le 11 octobre 1735 à Chizé ;
- 6 **Antoine**, né vers 1739, décédé le 12 avril 1740 à Chizé ;
- 7 **Marie**, baptisée le 24 avril 1741 à Chizé ;
- 8 **Anne**, née à Brieuil-sur-Chizé, mariée à André Bernard le 5 août 1766 à Rochefort (Saint-Louis) ;
- 9 **André**, né à Chizé, marié à Marie-Jeanne Girard le 19 mai 1761 à Rochefort (Notre-Dame).

Dans notre enquête généalogique concernant Marguerite Baron, il n'a pas été possible d'établir les circonstances de sa venue en Nouvelle-France, probablement vers 1757 ou 1758. Il apparaît toutefois surprenant qu'une femme arrive seule au Canada en pleine guerre de Sept Ans.

Le retour en France

N'ayant plus d'avenir en Nouvelle-France à la suite de la conquête du pays par les troupes britanniques, Jean Margueritte décide de regagner la France. Le 18 octobre 1760, en compagnie de son épouse, de ses deux filles, Marie-Anne et Éléonore, et de son fils François-Xavier, il s'embarque à Québec sur le navire anglais *La Fanny*⁴³, un vaisseau de 200 tonneaux, à destination de la France. La famille Margueritte arrive à La Rochelle

36. *Parchemin. Op. cit.*, notaire P.-A.-F. Lanouiller-Desgranges (1749-1760), brevet, 13-01-1755.

37. *RPAQ*, acte n° 253508.

38. *Parchemin. Op. cit.*, notaire S. Sanguinet (1748-1771), contrat de mariage, 30-09-1759.

39. Seize, lieu non identifié de l'ancienne province d'Aunis.

40. *RPQA*, acte n° 250112.

41. MATHIEU, Jacques, et Sophie IMBAULT. *La guerre des Canadiens, 1756-1763*, Septentrion, 2013, p. 212.

42. Archives départementales des Deux-Sèvres, Saint-Hilaire de Chizé, BMS (1733-1743), vue 18/75, <https://archives-deux-sevres-vienne.fr/>.

43. www.naviresnouvellefrance.net/vaisseau1700/.

le 23 novembre 1760⁴⁴. Quant à son fils Charles, né de son premier mariage, on ne connaît pas sa destinée mais il n'apparaît plus dans les registres de la Nouvelle-France après 1755, étant probablement rentré en France en 1760.

En 1761 et 1762, Jean et sa famille résident à La Rochelle, où Marguerite et les enfants reçoivent un secours de 6 sols par jour comme réfugiés. Quant à Jean, il n'obtient pas d'aide financière puisqu'il a déjà un travail à La Rochelle⁴⁵.

En Guadeloupe

Nostalgique de sa vie en Amérique, Jean Margueritte, son épouse et leurs trois enfants décident d'émigrer en Guadeloupe vers 1768. C'est au village de Le Moule qu'ils s'établissent. Les deux filles prendront époux dans ce village : Marie-Anne, le 26 juin 1769 avec Jean-François Bourgeois, et Éléonore avec Julien Lainé le 20 août 1769⁴⁶. Quant à François-Xavier, les registres de la Guadeloupe demeurent muets sur sa destinée.

Jean Margueritte décède, probablement en Guadeloupe, entre 1769 et 1795⁴⁷, son acte d'inhumation n'ayant pas été trouvé dans les registres paroissiaux de la Guadeloupe. Son épouse décède à Le Moule le 29 juin 1795⁴⁸. Le registre de

la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Le Moule mentionne que Marguerite est inhumée le 30 juin à l'âge d'environ 60 ans, qu'elle est la fille de Jean-Baptiste Baron et Françoise Benoît, de Notre-Dame de La Rochelle, épouse de Jean Margueritte dit Vadeboncoeur de Saint-Louis, ville de Rochefort. Dans cet acte, les lieux d'origine des parents de Marguerite Baron ainsi que celui de son époux sont inexacts, comme nous l'avons prouvé dans cet article.

Conclusion

La vie de Jean Margueritte a été mouvementée depuis sa naissance en France, jusqu'à son décès en Guadeloupe. Peu de pionniers de la Nouvelle-France ont contracté trois mariages dans des contrées différentes. Les informations contenues dans les registres paroissiaux ne sont pas toujours le reflet de la réalité, comme on l'a vu dans la généalogie de Jean Margueritte. Il faut parfois orienter nos recherches vers d'autres sources archivistiques pour découvrir certains secrets comme le démontre cet article.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : marcel.fournier@sympatico.ca

44. LARIN, Robert. « La guerre des Canadiens. Des membres de la noblesse aux nécessiteux à La Rochelle en 1761-1762 », *Mémoires*, Société généalogique canadienne-française, vol. 66, n° 3, cahier 285, automne 2015, p. 209.

45. *Ibid.*

46. Archives nationales d'Outre-Mer (ANOM), Le Moule, Guadeloupe, mariages, 1769, <http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/caomec2/osd.php?territoire=GUADELOUPE&commune=LE%20MOULE&annee=1769>;

Geneabank, www.ghcaraibe.org/cgi-bin/gbk-result.pl?auth=4140b5b2096b638553f3cd48f94101dc&amount=2&to=ghc&key=1588193598-24968&ref=20200429-82400-24977&language=en.

47. Son acte de sépulture n'a pas été trouvé, mais son décès se situe entre l'année du mariage de ses filles et le décès de son épouse. Le décès indiqué dans le Fichier *Origine* à La Rochelle le 11 novembre 1785 n'est pas celui de Jean Margueritte, mais celui de Jean Marguerie, époux de Marguerite Sceau.

48. Archives nationales d'Outre-Mer (ANOM), Le Moule, Guadeloupe, mariages, 1795, <http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/caomec2/osd.php?territoire=GUADELOUPE&commune=LE%20MOULE&annee=1795>.

**Capsule
60^e**

1961 – La naissance de notre société de généalogie et...

Une école secondaire laïque

Le 1^{er} novembre, l'école secondaire Joseph-François-Perrault est inaugurée, chemin Sainte-Foy, sur l'ancien emplacement de l'École normale Laval. C'est la première école secondaire francophone à direction et à corps professoral laïques en activité à Québec. Un monument à Joseph-François-Perrault, un laïc qui fonda de petites écoles à Québec, est d'ailleurs installé devant la nouvelle école.

Source : LEBEL, Jean-Marie. *Québec 1608-2008 – Les chroniques de la capitale*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2008.

mots de généa...

Une généalogie n'apporte pas de renseignement sur le contenu réel du patrimoine génétique, elle nous montre seulement ses multiples sources.

JACQUARD, Albert (généticien). *Abécédaire de l'ambiguïté*, Seuil, 1989, p. 169



Le canton de Caldwell en 1901 : un îlot francophone en Ontario

Guy Parent (1255)

Né à Saint-Narcisse de Champlain en 1952, Guy Parent a obtenu un baccalauréat en biochimie de l'Université Laval en 1975. Après avoir travaillé quelque temps au gouvernement du Québec, il entre à l'emploi de l'Université Laval, où il occupe le poste de responsable de travaux pratiques et de recherche, de 1977 jusqu'à sa retraite. Guy Parent a publié plus de 80 articles en généalogie dont près de la moitié dans la revue *L'Ancêtre*. Il a aussi écrit la biographie de *Pierre Parent, le pionnier*. Il a été président de la Société de généalogie de Québec de 2013 à 2017 et président de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie de 2016 à 2019. Il est l'actuel vice-président de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie.

Résumé

Au XIX^e siècle, les états de la Nouvelle-Angleterre deviennent la plus importante destination des émigrants qui quittent la province de Québec à la recherche d'un monde meilleur. Toutefois, des états du Midwest et des régions de la province de l'Ontario les ont aussi attirés. Dans cette province, le canton de Caldwell, situé sur la rive nord du lac Nipissing, devient un pôle d'attraction. En 1901, le recensement de la municipalité de Verner, qui occupe une partie de ce canton, révèle que plus de 90 % de sa population est d'origine canadienne-française. Près de 30 % de ces immigrants sont originaires du comté de Joliette, illustrant ainsi le pouvoir d'un réseautage social et familial qui a guidé ses habitants vers cette région. Au tournant du XX^e siècle, la population de Verner représente un réel îlot francophone en Ontario.

Introduction

Lors de mes recherches sur les mouvements de population de la paroisse Saint-Narcisse¹ entre 1861 et 1921, cinq individus ayant quitté cette paroisse sont identifiés dans le recensement du canton de Caldwell, en Ontario, en 1901. Il s'agit de Philippe Trudel, fromager, Pierre Ayotte et Napoléon Gervais, cultivateurs, qui sont déjà mariés, et de Majorique Brouillette, aussi cultivateur, qui se mariera à Verner, canton de Caldwell, en 1902². Un cinquième habitant de Saint-Narcisse les accompagne; il s'agit d'Ovila Brouillette, le jeune frère de Majorique.

Ces cinq jeunes hommes et leur famille représentent un échantillonnage de l'émigration des habitants des paroisses rurales du Québec dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Au cours de cette période, par vagues successives, des Canadiens français quittent la province de Québec. Ils sont attirés par les États-Unis et par la perspective de trouver du travail dans un monde industriel dont on vante la prospérité. La Nouvelle-Angleterre se veut un pôle d'attraction incontournable pour ces émigrants, avec ses nombreuses villes industrielles comme

Lewiston dans l'État du Maine, Manchester dans le New Hampshire, Lowell au Massachusetts ou Woonsocket au Rhode Island. Plusieurs décident alors que l'avenir de leurs enfants se fera aux États-Unis dans un monde où les usines fournissent du travail, dont les salaires, même faibles, sont supérieurs à ceux qu'ils peuvent toucher à Montréal.

Ainsi en 1872 à Montréal, dans les moulins d'Hoche-laga, des chefs de famille gagnent à peine 0,60 \$ par jour; les ouvrières de Québec ne reçoivent même pas 0,50 \$, alors qu'à la même époque, à Lewiston au Maine, un journalier gagne 1,50 \$ par jour³.

Les nouveaux arrivants se fixent aux États-Unis et tous contribuent au bien-être de leur famille.

Au Rhode Island, le recensement de 1875 révèle que 40,6 % des enfants canadiens-français de moins de 14 ans travaillent dans les filatures et que 20 % d'entre eux ont dix ans et moins. Le pourcentage est de 67 % en 1870, pour les enfants de Lowell de moins de 16 ans, et de 72 % pour ceux de Lewiston en 1880⁴.

1. Dans le présent article, il s'agit de la paroisse Saint-Narcisse, située dans la MRC des Chenaux.

2. Recensement du Canada en 1901, canton de Caldwell, Ontario, <http://automatedgenealogy.com/census/District.jsp?id=92>. Consulté le 2 janvier 2019.

3. ROBY, Yves. *Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre 1776-1930*, Sillery, Septentrion, 1990, p. 43.

4. *Ibid.*, p. 70.

Les enfants travaillent dans les industries textiles, puis ils deviennent adultes et se sentent suffisamment bien établis pour se marier et fonder une famille dans leur nouvelle patrie. Une bonne proportion de ces émigrants canadiens-français s'américanisent.

Cependant, la vie dans ce monde industriel comporte son lot de difficultés, et plusieurs Québécois abdiquent et reviennent au pays.

Quand la prospérité règne en Nouvelle-Angleterre, la nouvelle gagne rapidement le Québec et c'est l'exode, comme en 1865-1873, 1879-1882, 1885-1888, 1891-1893. Par contre, lorsque survient une récession dans l'économie américaine comme en 1873-1879, 1882-1885, 1888-1891, 1894-1896, les employeurs diminuent les salaires, réduisent les heures de travail et congédient des employés. [...] L'émigration ralentit, les retours se multiplient⁵.

Malgré tout, le flot d'émigrants reste important.

En plus de s'expatrier vers les états de la Nouvelle-Angleterre, les Canadiens français, à partir de 1860, se dirigent aussi vers le *Midwest*, que ce soit du côté américain ou du côté canadien de la frontière. Pour atteindre cette lointaine région,

[ils] pouvaient emprunter, tout comme ceux qui voulaient se diriger vers la vallée de la Saginaw, le chemin de fer du Grand Trunk qui traversait le Québec pour se rendre à Sarnia, en Ontario, d'où il était facile d'atteindre le Michigan et de s'embarquer sur un navire en direction du nord. [...] Mais, de toutes les innovations qu'ont connues les années 1850, l'ouverture du canal Sault-Sainte-Marie en 1855, qui a permis d'avoir accès au cœur du secteur minier de la péninsule, a grandement favorisé la venue de nouveaux immigrants dans la région⁶.

La plus grande partie des émigrants canadiens-français se sont dirigés vers les États-Unis, mais une proportion non négligeable de ceux-ci a choisi la province de l'Ontario comme destination. Le peuplement français de l'Ontario se produit aussi au XIX^e siècle⁷. La région limitrophe du Bas-Canada située à l'ouest de la rivière des Outaouais constitue l'une des destinations pour ceux qui quittent le Québec au cours de cette période. Dans cette région, le comté de Prescott fait partie de leurs destinations. Ce comté, situé sur la rive ontarienne de la rivière Outaouais, est borné à l'est par le comté de Vaudreuil, situé dans la province de Québec, au nord par la rivière des

Outaouais et la région que l'on connaît maintenant sous le nom Ottawa-Carleton, à l'ouest par le comté de Russell et au sud par ceux de Glengarry et de Stormont⁸.

Jusqu'en 1820, la population du comté de Prescott est exclusivement de langue anglaise. Dans les années 1830, les premiers Canadiens français s'y établissent. En 1836 s'ouvrent les registres de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, à L'Original, suivis de ceux de la paroisse Saint-Luc, à Curran, en 1839. Depuis que Philémon Wright a amené sa première cage de bois à Québec en 1806, la région de l'Outaouais se veut attrayante pour qui désire travailler dans l'industrie forestière. Au fil des ans, la population d'émigrants québécois, attirée par le travail qu'assure l'exploitation forestière, ne cesse d'augmenter. D'autres régions de l'Ontario plus éloignées que l'Est ontarien les attirent aussi à la fin du XIX^e siècle.

Le canton de Caldwell

Le canton de Caldwell est situé sur la rive nord du lac Nipissing. Il couvre un territoire de 9 milles (14,5 km) dans la direction nord-sud et de 6 milles (9,7 km) dans la direction est-ouest. Caldwell est bordé à l'est par le canton de Springer, au nord par le canton de Badgerow et à l'ouest, par ceux de Kirkpatrick et de Macpherson. La Municipalité du canton de Caldwell a été créée en 1894. Le village de Verner a été aménagé sur les lots 8, 9, et 10, et la concession 4 du canton de Caldwell. En 1895, on assiste à l'érection canonique de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Verner⁹ (**Figure 1**).

La connaissance du territoire du lac Nipissing et de la rivière des Français qui le relie au lac Huron remonte à l'époque des voyages des premiers explorateurs, dont Étienne Brûlé et Samuel de Champlain qui se sont rendus en Huronie en 1615. Les missionnaires ont parcouru les mêmes cours d'eau pour évangéliser les différentes tribus autochtones autour de la baie Georgienne et du lac Huron. Le territoire autour du lac Nipissing est aussi bien connu des trappeurs¹⁰.

À la fin du XIX^e siècle, un mouvement migratoire amène les Canadiens français du Québec et de l'Est ontarien vers le nord de l'Ontario. Au rythme de la construction du chemin de fer du Canadien Pacifique, ceux-ci remontent les rivières des Outaouais et Mattawa pour s'implanter sur les bords du lac Nipissing¹¹. La construction de la voie ferrée de Bonfield à Sudbury commence en 1883 et le Canadien Pacifique installe un campement dans le canton de Springer, près de la frontière entre les cantons de Springer et de Caldwell. Afin d'occuper ce

5. *Ibid.*, p. 28.

6. LAMARRE, Jean. *Les Canadiens français du Michigan: leur contribution dans le développement de la vallée de la Saginaw et de la péninsule de Keweenaw, 1840-1914*, Sillery, Septentrion, 2000, p. 135.

7. FRENETTE, Yves. « L'histoire sociale de l'Amérique française de 1763 à 1914. État des lieux », *Cahiers Charlevoix Études franco-ontariennes*, Ottawa, La Société de Charlevoix, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2016, p. 132.

8. BRAULT Lucien. *Histoire des comtés unis de Prescott et de Russell*, Conseil des Comtés Unis, L'Original, 1965, p. 9.

9. BEAUDRY, Gérald. *Paroisse Saint-Jean-Baptiste de Verner 1894-1994. Canton de Caldwell 1895-1995: cent ans d'histoire à raconter*, [s. é.], 1995, 670 p.

10. TRUDEL, Marcel. *Histoire de la Nouvelle-France. Le comptoir 1604-1627*, Montréal, Fides, 1966, 554 p.

11. FRENETTE. *Op. cit.*, p. 135.

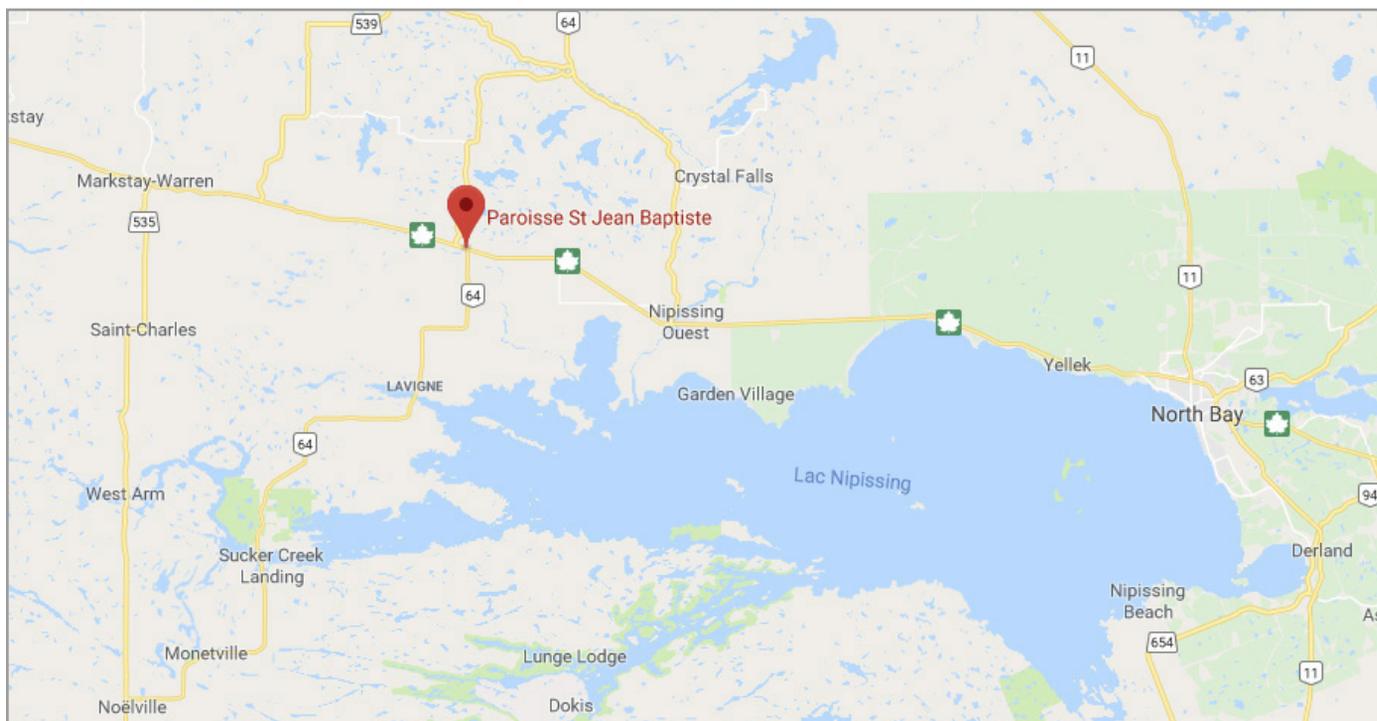


Figure 1. Localisation de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, Verner, canton de Caldwell.

Source : Carte tirée de Googlemaps : www.google.ca/maps/.

territoire, le Canadien Pacifique facilite le déménagement des familles des régions lointaines du Québec et même des États-Unis¹². On considère que Paul Côté, originaire de L'Isle-Verte, dans le Bas-Saint-Laurent, a été le premier colon du canton de Caldwell. Quoique résidant à Sturgeon Falls, il est venu occuper son terrain en 1882¹³.

Caractéristiques de la population du canton de Caldwell en 1901

Le recensement canadien de 1901 est le premier qui fait mention du canton de Caldwell. En 1891, ce canton faisait partie du canton voisin de Springer¹⁴. En 1901, la population totale du canton est de 868 habitants. En 1911, sa population a augmenté sensiblement pour atteindre 1418¹⁵. Dans le recensement de 1901, pour chaque individu, il y a une colonne où le recenseur doit indiquer le *Pays ou lieu de naissance, si c'est au Canada, spécifiez la Province ou territoire, et ajouter « r » pour rural et « u » pour urbain, selon le cas*. Le recenseur a obéi à cette instruction. Dans le canton de Caldwell, pour les individus qui sont nés au Canada, il est indiqué Québec ou Ontario, pour ceux nés aux États-Unis, il a écrit le nom de l'État américain, sauf en une occasion, et pour ceux d'origine européenne, le nom du pays. Cette information permet de connaître les lieux d'origine de la population de ce canton.

Une évidence s'impose à la lecture du recensement de 1901 du canton de Caldwell: cette région est peuplée en très grande majorité d'individus originaires du Québec. Le recenseur a comptabilisé 156 demeures et 167 familles en incluant la maisonnée du curé Langlois. Dans ces 167 familles, un individu est reconnu comme le « chef » et, dans deux familles, il y a deux individus identifiés ainsi. Ainsi on compte, en incluant le curé Langlois, 169 chefs de famille. Tous les chefs de famille et la très grande majorité des membres qui la composent ont été identifiés. Des 169 familles avec un chef, 153 sont d'origine canadienne-française. Mais ils ne sont pas tous nés au Québec; certains sont nés en Ontario et quelques-uns aux États-Unis. Ces familles ont été divisées en trois catégories selon leurs lieux de naissance (**Tableau 1**).

Tableau 1. Répartition des chefs de famille d'origine canadienne-française du canton de Caldwell en 1901 selon leur lieu de naissance

LIEUX DE NAISSANCE	NOMBRE
Chefs de famille nés au Québec	135
Chefs de famille nés en Ontario, mais dont les parents sont nés au Québec	15
Chefs de famille nés aux États-Unis, mais dont les parents sont nés au Québec	3

12. BEAUDRY. *Op. cit.*

13. Société historique du Nouvel-Ontario. *Verner et Lafontaine*, documents historiques n° 8, Sudbury, 1945, 62 p.

14. BEAUDRY. *Op. cit.*

15. Recensement du Canada en 1901 et en 1911, canton de Caldwell, Ontario, <http://automatedgenealogy.com/census/District.jsp?id=92>. Consulté le 2 janvier 2019.

Ainsi, 153 des 169 individus identifiés comme chefs de famille sont d'origine canadienne-française, soit 90,5 %. Sur ces 153 chefs de famille d'origine canadienne-française, 18 sont nés à l'extérieur du Québec : 15 en Ontario et 3 aux États-Unis. Ainsi pour 11,8 % des chefs de famille, le canton de Caldwell représente leur deuxième émigration. Tous ces chefs de famille ne sont pas nécessairement mariés. Au recensement de 1901, 139 chefs de famille sont mariés, 5 sont veufs, 3 sont veuves et 7, en incluant le curé Langlois, sont célibataires.

Pour toutes ces familles, 136 épouses ont été identifiées, dont les trois veuves qui étaient au préalable des épouses de chefs de famille. Le profil des lieux de naissance des épouses des chefs de famille s'apparente à celui de leurs époux. Elles ont été divisées de la même façon quant à leur origine (**Tableau 2**).

Tableau 2. Répartition des épouses d'origine canadienne-française du canton de Caldwell en 1901 selon leur lieu de naissance

LIEUX DE NAISSANCE	NOMBRE
Épouses nées au Québec	123
Épouses nées en Ontario, mais dont les parents sont nés au Québec	10
Épouses nées aux États-Unis, mais dont les parents sont nés au Québec	3

Sur 136 épouses des chefs de famille identifiées, 90,4 % sont nées au Québec.

Le portrait des lieux de naissance des enfants de ces familles est très différent de celui de leurs parents. Le **tableau 3** présente la province ou le pays où ils sont nés.

Tableau 3. Répartition des enfants d'origine canadienne-française du canton de Caldwell en 1901 selon leur lieu de naissance

LIEUX DE NAISSANCE	NOMBRE
Québec	191
Ontario	245
États-Unis	61

Sur un total de 497 enfants, 49,3 % sont nés en Ontario, 38,4 % au Québec et 12,3 % aux États-Unis. Quant aux 61 enfants nés aux États-Unis, ils proviennent de trois états : Massachusetts avec 33, Michigan avec 22 et New York avec 6. Comme on peut le constater, près de la moitié des enfants des familles d'origine canadienne-française sont nés en Ontario, ce qui signifie que

beaucoup de ces familles sont installées depuis quelques années dans le canton de Caldwell. Généralement, les enfants nés en Ontario vivent dans des familles plus jeunes, car leur moyenne d'âge est de 5,5 ans comparativement à 11,9 ans pour les enfants nés au Québec et 10,2 ans pour ceux nés aux États-Unis.

Origine des francophones du Québec

Afin de connaître la provenance des habitants du canton de Caldwell d'origine canadienne-française, une recherche de la paroisse d'origine des chefs de famille a été faite. Les noms des paroisses qui sont inscrits dans les districts de recensement de 1901 ont été utilisés pour localiser les paroisses d'origine. On peut consulter cette liste sur le site Web de Bibliothèque et Archives Canada¹⁶.

Les districts de recensement correspondaient généralement aux divisions électorales, villes et comtés, bien que les districts de recensement et les limites des comtés ne coïncidaient pas toujours [et les districts pouvaient même disparaître entre deux recensements]¹⁷.

Ainsi, les chefs de famille ont été classés d'après le district d'où ils sont originaires.

Dans le district de recensement de Joliette, on trouve les paroisses suivantes : Joliette (ville), Saint-Alphonse, Saint-Ambroise, Sainte-Béatrice, Saint-Charles-Borromée, Saint-Cléophas, Saint-Côme, Sainte-Élisabeth, Sainte-Émélie-de-l'Énergie, Saint-Félix-de-Valois, Saint-Jean-de-Matha, Sainte-Mélanie, Saint-Paul et Saint-Thomas. Dans le district de Terrebonne, ce sont les paroisses de New Glasgow (village), aujourd'hui Sainte-Sophie, Sainte-Adèle, Sainte-Agathe, Sainte-Agathe (village), Sainte-Anne-des-Plaines, Saint-Faustin, Saint-Hyppolite, Saint-Janvier, Saint-Jérôme, Saint-Jérôme (ville), Saint-Jovite, Saint-Louis-de-Terrebonne, Sainte-Lucie, Sainte-Marguerite, Saint-Sauveur, Sainte-Sophie, Sainte-Thérèse, Sainte-Thérèse (village) et Terrebonne (ville); enfin, dans le district de Berthier, les paroisses de Berthier, Berthier (ville), Lanoraie, Saint-Barthélemy, Saint-Cuthbert, Saint-Damien, Saint-Gabriel-de-Brandon, Saint-Gabriel-de-Brandon (village), Saint-Ignace-de-Loyola, Saint-Michel-des-Saints, Saint-Norbert, Saint-Zénon et La Visitation-de-l'Île-Dupas.

Deux paramètres ont été utilisés pour identifier la paroisse et le district d'origine des chefs de famille canadienne-française du canton de Caldwell¹⁸. Le premier a été la paroisse où a été célébré le baptême du chef de famille. Sur les 153 chefs de famille, les dates et les lieux du baptême de 126 de ceux-ci ont été trouvés. Cette recherche est nécessaire pour vérifier si les dates de naissance inscrites au recensement correspondent bien à l'individu nommé, car une recherche a montré qu'il

16. www.bac-lac.gc.ca/fra/recensements/1901/Pages/districts-sous-districts.aspx. Consulté le 10 mai 2019.

17. www.collectionscanada.gc.ca/archivianet/0201220619_f.html. Consulté le 8 mai 2019.

18. Les bases de données suivantes ont été utilisées pour rechercher les actes de baptême, de mariage et de sépulture des familles concernées par l'identification des chefs de famille du recensement canadien de 1901 du canton de Caldwell, Ontario : *Ancestry* (www.ancestry.ca/ et www.ancestry.com/), *BMS2000* (www.bms2000.org/fr/record/search) et *FamilySearch* (www.familysearch.org/search/).

7 DÉCEMBRE 1900: CIRCONSCRIPTIONS

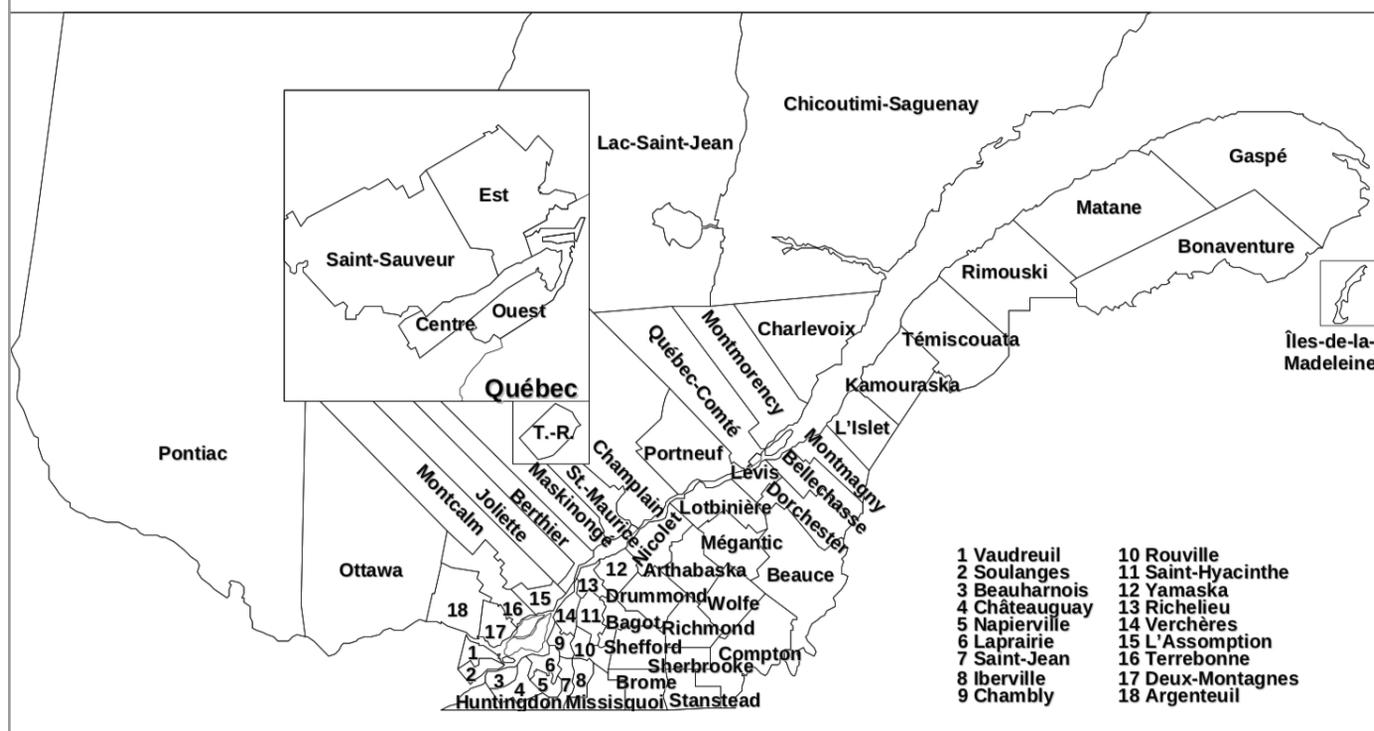


Figure 2. Circonscriptions de la province de Québec en 1900.

Source : DROUILLY, Pierre. *Atlas des élections au Québec*, Fondation Lionel-Groulx, Montréal, <https://atlas.fondationlionelgroulx.org/>. Consulté le 18 mai 2019.

ne faut pas se fier à l'exactitude des dates de naissance inscrites au recensement de 1901¹⁹. Si l'acte de baptême du chef de famille n'a pas été trouvé dans les registres paroissiaux, le deuxième paramètre utilisé pour identifier la paroisse d'origine des chefs de famille a été la paroisse où se sont mariés leurs parents, ce qui a permis de localiser la provenance de 19 autres chefs de famille. Ainsi, le district de recensement d'origine de 145 chefs de famille a été trouvé. Il en reste 8 pour lesquels il a été impossible de trouver l'origine dans la province de Québec. La difficulté réside dans le fait que ces familles ont séjourné pendant quelque temps aux États-Unis, le canton de Caldwell ayant constitué leur deuxième lieu de migration. La seule information disponible est celle du lieu de naissance, province canadienne ou état américain, fournie par le recenseur.

Il faut souligner un cas d'exception, soit celui de Charles MacMurray, d'origine écossaise, qui est inclus dans la liste des familles d'origine québécoise. Il n'est pas d'origine canadienne-française, mais il vient de la province de Québec et il représente la troisième génération de MacMurray vivant au Québec. Il est le fils de Jean-Baptiste et Henriette Henrichon. Son grand-père avait épousé Marie-Françoise Simard, à L'Assomption, le 27 avril 1813. Il a été baptisé le 1^{er} juin 1854 à Saint-Félix-de-Valois. Il a épousé Amanda Lacoursière, fille de

Glaude et Agathe Bélanger, le 15 octobre 1878 à Saint-Alexis-des-Monts. Après la naissance du quatrième enfant en 1883, la famille part pour le Michigan où elle demeure une douzaine d'années avant de s'établir dans le canton de Caldwell au cours de la décennie 1890, où nous les trouvons en 1901.

Des 145 chefs de famille dont le district d'origine a été trouvé, 135 ont émigré directement de la province de Québec et ils proviennent de 32 districts de recensement différents (**Tableau 4**). On peut noter une forte concentration dans trois districts de recensement situés sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, soit celui de Joliette et ses deux districts voisins: un voisin immédiat qui est le district de Berthier et un voisin séparé de Joliette par le district de Montcalm, qui est le district de Terrebonne (**Figure 2**). Ces trois districts regroupent 50,4 % des émigrants avec une portion importante de 28,9 % provenant du district de Joliette. Les 67 autres chefs de famille proviennent de 29 districts du Québec, allant du Témiscouata à l'est jusqu'au district de Wright dans l'Outaouais.

Pour compléter le portrait des lieux d'origine des chefs de famille des émigrants présenté au **Tableau 4**, il faut ajouter les Canadiens français nés en Ontario et qui en sont à leur deuxième migration; ils sont au nombre de 10.

19. PARENT Guy, Louis RICHER et Roger PARENT. « Les dates de naissance au recensement de 1901 sont-elles exactes? », *L'Ancêtre*, vol. 36, n° 291, été 2010, p. 263-267.

Tableau 4. District de la province de Québec d'où sont originaires les chefs de famille du canton de Caldwell en 1901

DISTRICT DU QUÉBEC	NOMBRE DE CHEFS	DISTRICT DU QUÉBEC	NOMBRE DE CHEFS
Joliette	39	Papineau	2
Terrebonne	17	Beauharnois	1
Berthier	12	Bellechasse	1
Deux-Montagnes	7	Chambly	1
Dorchester	6	Huntingdon	1
Champlain	5	Jacques-Cartier	1
Vaudreuil	5	Laval	1
Témiscouata	5	Lévis	1
Nicolet	4	Mégantic	1
Labelle	3	Montmorency	1
Lotbinière	3	Montréal	1
Montcalm	3	Richmond	1
Rimouski	3	Saint-Maurice	1
Argenteuil	2	Soulanges	1
L'Assomption	2	Wright	1
Maskinongé	2	Yamaska	1

Les cinq émigrants de Saint-Narcisse

En introduction, la présence de trois jeunes familles de Saint-Narcisse et de deux de leurs concitoyens dans le canton de Caldwell en 1901 a été signalée. Quelles furent leurs destinées? Deux familles sont demeurées en Ontario, soit celles de Pierre Ayotte et de Majorique Brouillette. La famille de Napoléon Gervais s'est divisée en deux parties, les enfants les plus âgés restant en Ontario et les plus jeunes revenant au Québec avec leurs parents. Enfin, le couple Philippe Trudel et Philomène Gervais est revenu à Saint-Narcisse.

Philippe Trudel, fils de Trefflé et Olive Veillette, est né le 27 avril 1874, à Saint-Narcisse. Il a épousé Philomène Gervais, à Saint-Narcisse, le 11 octobre 1898. Après un séjour dans le canton de Caldwell, le couple est de retour à Saint-Narcisse en 1911; ils n'ont pas d'enfant. Philippe y est décédé le 16 octobre 1952 et son épouse le 9 mai 1947, à l'âge de 75 ans, au même endroit.

Pierre Ayotte, fils de Pierre et Éloïse Baril, est né le 13 décembre 1870, à Saint-Narcisse. Il a épousé Ernestine Rheault le 28 août 1894 à Saint-Maurice. Les deux premiers enfants du couple sont baptisés à Saint-Narcisse en 1895 et 1897 et tous les deux sont décédés l'année de leur naissance. La famille déménage en Ontario, où un enfant naît en 1899. En 1901, la famille habite dans le canton de Caldwell avec trois enfants, tous nés en Ontario. Elle habite toujours dans le canton de Caldwell en 1911. Pierre a déménagé à Dymond, canton de Timiskaming, en 1921 avec son épouse et leurs sept enfants. Il est décédé le 8 août 1935 à l'hôpital, à Toronto. Il a été inhumé à New Liskeard, canton de Timiskaming.

Majorique Brouillette, fils de Pierre et Marie Massicotte, est né le 20 janvier 1878, à Saint-Narcisse. Au recensement de 1901, il vit dans le canton de Caldwell avec son frère Ovila, né le 16 janvier 1880. Il épouse Alexandrine Perrault, fille d'Eugène et Nathalie Rainville, le 1^{er} juillet 1901 à Verner, dans le canton de Caldwell. La famille y demeure toujours en 1911 et Ovila vit encore chez son frère. En 1921, la famille habite toujours à Verner. Elle est composée du mari, de l'épouse et de leurs dix enfants. Majorique y est décédé le 18 février 1965 et son épouse, quelques années auparavant, le 1^{er} septembre 1952. Ovila est resté célibataire et aurait toujours vécu à Verner où il est décédé en 1959.

Napoléon Gervais, fils de Zéphirin et Méricel Gervais, est né le 19 octobre 1866, à Saint-Stanislas. Ses parents déménagent à Saint-Narcisse au début de la décennie 1870. Il a épousé Nathalie Perrault, fille d'Eugène et Nathalie Rainville, à Lowell, Massachusetts, le 23 septembre 1889. En 1891, il est de retour à Saint-Narcisse avec son épouse et leur premier enfant né à Saint-Narcisse en 1890. En 1891, la famille demeure chez les parents de Napoléon. Napoléon et son épouse demeurent encore à Saint-Narcisse en 1899, année de la naissance de leur cinquième enfant. En 1901, à Verner, Nathalie donne naissance le 28 avril à une fille qui sera prénommée Camille. Au recensement de 1911, la famille vit à Verner, avec douze enfants âgés de 1 mois à 17 ans. En 1921, le couple Gervais-Perrault revient à Trois-Rivières avec six enfants: Anna (18 ans), Rose-Anna (16 ans), Regina (14 ans), Arthur (12 ans), Irène (11 ans) et Anne (7 ans). Leurs enfants plus âgés sont restés à Verner et s'y sont mariés. Leur fille Alexandrine, née en 1896 à Saint-Narcisse, épouse Napoléon Gauthier le 15 mai 1916; leur fils Joseph-Napoléon unit sa destinée à celle de Carmélite Ducharme le 14 janvier 1919. Nathalie Perrault est décédée le 17 mai 1936 à Trois-Rivières et Napoléon le 5 juillet 1941 au même endroit. Il s'était remarié le 14 octobre 1939 avec Jeannine Maurais.

Napoléon Gervais a épousé une jeune fille qui a vécu un périple migratoire semblable au sien. La famille d'Eugène Perrault et de Nathalie Rainville représente bien ces familles canadiennes-françaises qui ont vécu plus d'une migration. Eugène et Nathalie (dans l'acte de mariage, elle se prénomme Anathalie) se sont mariés à Saint-Jean-de-Matha le 10 juillet 1865. La famille est installée à Sainte-Émélie-de-l'Énergie au moins jusqu'en 1876, année de la naissance d'un fils, Joseph. Par la suite, comme elle est absente du recensement canadien de 1881, on peut présumer qu'elle a quitté le pays, mais le 3 juin 1883, un enfant est baptisé à Sainte-Émélie-de-l'Énergie. Leur retour fut bref, car en 1889, leur fille Nathalie épouse Napoléon Gervais, à Lowell, Massachusetts. En 1891, la famille est de retour à Sainte-Émélie-de-l'Énergie où elle est recensée avec cinq enfants. Enfin, le recensement de 1901 nous apprend qu'ils sont installés dans le canton de Caldwell. Ils se fixent définitivement à cet endroit, où le couple Perrault-Rainville sera inhumé.

Les familles des quatre migrants de Saint-Narcisse et celle de Napoléon Gervais présentent un portrait qui décrit ces émigrants du monde rural au XIX^e siècle: une majorité prend racine

dans leur lieu d'émigration, certains reviennent dans leur paroisse d'origine et d'autres vivent deux migrations avant de trouver l'endroit qui leur convient.

Conclusion

En 1901, la population du canton de Caldwell en Ontario, situé sur les rives du lac Nipissing, est composée en très grande majorité d'habitants d'origine canadienne-française: 90,5 % des chefs de famille et 90,4 % de leurs épouses sont nés au Québec. La situation est très différente en ce qui concerne leurs enfants, car seulement 38,4 % sont nés au Québec. La moyenne de l'âge des enfants nés au Québec et aux États-Unis est beaucoup plus élevée que celle des enfants nés en Ontario.

Plus de la moitié de ces émigrants québécois proviennent de trois districts de recensement situés sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, surtout celui de Joliette avec près de 30 % des chefs de famille émigrants, et de deux districts aussi situés sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, celui d'un district voisin, Berthier, et plus à l'ouest, celui de Terrebonne. Des 39 chefs de famille qui proviennent du district de Joliette, 9 sont originaires de Sainte-Mélanie et 5 de Saint-Jean-de-Matha. Certains chefs de famille en sont à leur deuxième destination dans leur parcours d'émigrants. Cette situation caractérise plus de 11 % des chefs de famille.

L'origine des émigrants vers les États-Unis a déjà fait l'objet d'une recherche publiée par Ramirez et Lamarre, lesquels se sont intéressés à la paroisse de Saint-Cuthbert, dans le district de Berthier. Les auteurs écrivent:

l'identification des réseaux précis reliant les localités du Québec et des États-Unis permet d'établir dans quelle mesure ils ont donné à ce mouvement d'émigration une configuration géo-économique et temporelle particulière²⁰.

Dans le cas du canton de Caldwell, la forte proportion des chefs de famille qui proviennent du district de Joliette est probablement due au réseautage social et familial qui a drainé ces familles vers cette région à la fin du XIX^e siècle.

Par contre, ce phénomène fut beaucoup moins important dans le cas de Paul Côté, celui que l'on considère comme étant le pionnier du canton de Caldwell et qui est originaire de L'Isle-Verte, dans le district du Témiscouata. En 1901, le pionnier demeure chez sa fille Artémise, veuve qui est identifiée comme le chef de famille, et ses cinq enfants. Ses concitoyens ne l'ont pas suivi en grand nombre dans cette région éloignée. Des cinq chefs de famille qui proviennent du Témiscouata, on trouve deux fils de Paul Côté ainsi que les frères Cyprien et Théophile Roussel.

L'émigration des Canadiens français vers le canton de Caldwell à la fin du XIX^e siècle illustre bien le pouvoir d'attraction d'une communauté à forte concentration de francophones sur ses compatriotes qui cherchent à émigrer dans une province anglophone.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : gui.parent@videotron.ca

20. RAMIREZ, Bruno, et Jean LAMARRE. « Du Québec vers les États-Unis: l'étude des lieux d'origine », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 1985, vol. 38, n° 3, p. 409-422.

Faites la Une de la revue **L'Ancêtre** cette année

Société de généalogie de Québec 1961-2021

En raison des événements que nous subissons, les possibilités de rencontre entre les membres de la Société de généalogie de Québec risquent peut-être de se faire rares au cours des prochains mois. Pour cette raison, et à l'occasion de la commémoration du 60^e anniversaire de la SGQ, **L'Ancêtre** vous offre de participer à sa page couverture de l'édition d'automne 2021.

Dans l'air du temps, nous vous proposons de figurer sur cette page couverture, du type mosaïque, avec les photos de tous les membres qui voudront bien y participer. Cette page soulignera de façon particulière que la Société de généalogie de Québec est avant tout une association de personnes partageant une passion commune.

Vous n'avez qu'à envoyer à l'adresse courriel lancetre@sgq.qc.ca

votre photo-portrait, en format JPG, et ce, dans la plus haute résolution possible (300 dpi et plus), ainsi que votre nom et votre numéro de membre (cependant, vous ne serez pas identifié lors de la publication).

Pas de fausse timidité ou de faux-fuyant, plus nous serons nombreux sur la page, moins ce sera gênant.



Pauvres notaires!

Gabriel Huard (7366)

Né à Saint-Hyacinthe en 1953, l'auteur y fait ses études primaires, secondaires et collégiales. Diplômé de l'École de traduction de l'Université de Montréal en 1975, il se joint au Bureau de la traduction du gouvernement du Canada où il gravit tous les échelons jusqu'au poste de directeur de la Normalisation terminologique. Ses fonctions l'amènent à représenter le Canada au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie. En 2012, il prend sa retraite. L'année suivante, il est fait chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres de la République française pour la qualité de son soutien à la Francophonie.

Passionné de généalogie depuis 1983, il occupera plusieurs postes, dont celui de président de la Société de généalogie de l'Outaouais. En 1985, il publiera la première édition de son ouvrage, *Les Huard, histoire d'une lignée*, suivie d'une mise à jour en 2016, puis d'un nouvel ouvrage, *Terrier du quartier Saint-Laurent de Lévis, 1650-1765*, en 2017.

Résumé

On le dit souvent, les notaires sont les gardiens de notre passé. Non seulement ils rédigent nos contrats, mais surtout, ils les conservent pour la postérité. En revanche, qui s'occupe de conserver la mémoire de nos notaires et de protéger l'intégrité de leurs noms ?

Dans le présent article, j'aimerais vous entretenir de deux notaires et d'un grand voyer qui ont laissé de nombreux documents à la postérité : Florent DelaCetierre, Michel LePailleur et Jean-Eustache Lanoullier de Boiscler.

Quelque chose vous fait tiquer à la lecture de ces noms ? Vous avez bien raison : je n'ai pas écrit *La Cetièrre*, *LePailleur*, *Lanouillier*, ni *Boisclerc* comme publiés notamment dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, car la graphie de leurs noms est précisément le sujet de ce petit article. Au hasard de mes recherches, qui ont porté principalement sur la côte de Lauzon pour la période de la Nouvelle-France, j'ai transcrit 22 contrats signés DelaCetierre, 11 autres signés LePailleur, et 6 procès-verbaux signés Jean-Eustache Lanoullier de Boiscler, sans compter plusieurs contrats produits par le frère de ce dernier, Paul-Antoine-François Lanoullier des Granges.

Les signatures ne sont pas toujours claires, je l'admets, mais je n'ai trouvé dans aucun cas *DelaCetièrre*, *LePailleur*, ni *Lanouillier*. Par contre, il arrive que d'autres notaires les citent et là, oui, le nom de l'intéressé peut être écorché.

Allons-y avec DelaCetierre. Voici quelques-unes seulement des 22 signatures recensées au hasard de mes recherches, mais les autres sont toutes semblables.

Comme on peut le voir aisément, le notaire signait toujours DelaCetierre, en un seul mot, avec minuscule à *la* mais majuscule à *Cetierre*. Et surtout, il écrivait son nom avec deux *r*, et non avec un *è*.

Le 27 octobre 1702

Le 23 septembre 1707

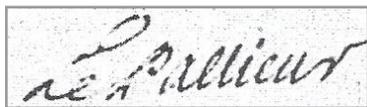
Le 3 août 1710

Le 31 mai 1715

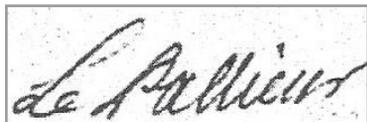
Le 7 mars 1718

Le 29 mars 1724

Voyons maintenant pour Michel LePallieur. Voici quelques-unes des 11 signatures que celui-ci a apposées dans les contrats que j'ai en main.



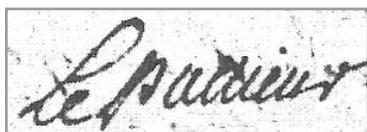
Le 20 avril 1701



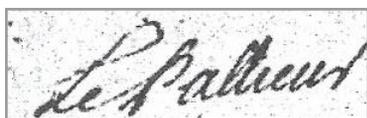
Le 17 juin 1702



Le 23 septembre 1708

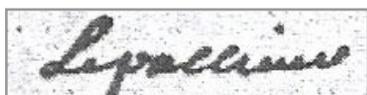


Le 1^{er} octobre 1713

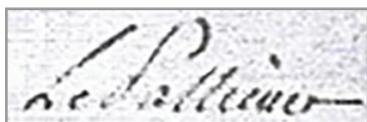


En tant que «l'un des notaires présents», le 11 septembre 1699, avec le notaire Charles Rageot

Ce n'est pas tout. Deux de ses contemporains, les notaires Étienne Dubreuil et Paul-Antoine-François Lanoullier des Granges le mentionnent dans l'un de leurs contrats :



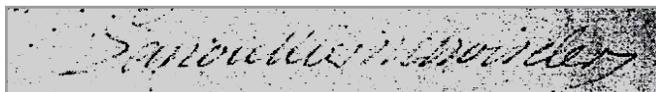
Dubreuil, le 15 juillet 1724



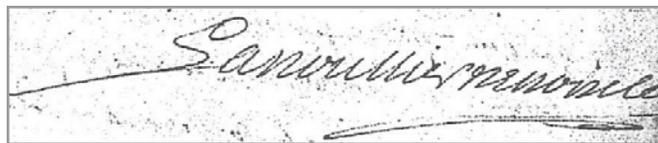
Lanoullier, le 9 décembre 1749

On aura remarqué que le notaire signe toujours LePallieur, en un seul mot, avec un P majuscule. Et jamais, bien sûr, *LePailleur*. Ses deux contemporains ont respecté cette graphie, mais Étienne Dubreuil a laissé tomber la seconde majuscule et a écrit *Lepallieur*.

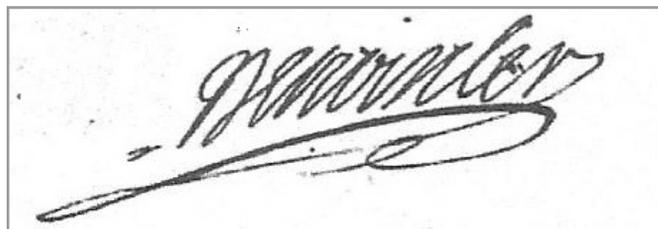
Enfin, voyons le cas de Lanoullier qui, en passant, signe souvent *DeBoiscler* (apparemment sans le c final) plutôt que son patronyme.



Le 19 juillet 1744



Le 25 mars 1745



Et simplement *Deboiscler*, le 4 septembre 1738

Je le répète, les trois intéressés n'ont jamais signé *LaCetière*, *LePailleur* ni *Lanoullier*. D'où vient donc qu'ils soient régulièrement cités sous ces graphies ?

À vrai dire, je ne peux qu'avancer quelques hypothèses et je serai heureux que les lecteurs puissent me renseigner ou me corriger.

Dans le cas de *LaCetière*, il pourrait s'agir d'un cas de mimétisme calqué sur d'autres patronymes à finale similaire. Je pense notamment à l'un de ses contemporains, Claude de Bermen, sieur de la Martinière, qui signait effectivement *Martinière* et qui a été très actif sur la côte de Lauzon. On peut penser aussi à Louis Fleury de la *Gorgendière*, successeur de Lanoullier de Boiscler dans ses fonctions de grand voyer et résident de Saint-Nicolas. Sans compter bien d'autres noms courants, comme Giguère (que les notaires de l'époque ont souvent écrit *Gigière*), Carrière, Ladrière...

Les cas de LePallieur et de Lanoullier pourraient s'expliquer de façon similaire. On n'a pas besoin de faire d'études linguistiques poussées pour établir un rapprochement entre *pallieur* et *pailleur*, ni entre *noullier* et *nouillier*, les mots *paille* et *nouille* étant communs dans le vocabulaire courant. Ce passage linguistique, des patronymes originaux à ceux qu'on a prêtés aux deux hommes, est encore moins étonnant lorsqu'on songe que les deux patronymes, comme celui de *LaCetière* d'ailleurs, sont presque disparus au Canada, car les principaux intéressés n'ont pas eu beaucoup de descendants.

Le cas le plus frappant est celui de Florent DelaCetierre qui n'a eu qu'une fille : fin de cette branche.

Celui de Michel LePallieur est différent. On trouve encore des LePallieur et des Lepallieur en 1790 (et peut-être encore beaucoup plus tard) dans les registres paroissiaux, mais il se produit ici un phénomène saisissant. Alors que les intéressés (Magdeleine, le 5 octobre 1762 ; Michel et Charlotte, le 4 juin 1766 ; Charles et Suzanne, le 13 avril 1767 ; Charles, le 25 avril 1768 ; Charles et Suzanne, le 6 juillet 1769 ; et encore Michel Maurice, aussi loin que le 17 septembre 1790) continuent de signer, très clairement, LePallieur ou Lepallieur, les officiants écrivent presque systématiquement *Lepailleur*, et parfois

Lepalleur. Les porteurs du patronyme n'ont pas eu la tâche facile pour assurer l'intégrité de leur nom!

Enfin, les Lanoullier ont connu un sort assez triste. Jean-Eustache a eu quinze enfants, dont huit garçons. De ces derniers, six sont décédés avant d'atteindre l'âge de la majorité. Quant aux deux autres, Jean-Eustache-Nicolas (né en 1720) et Louis-Antoine (né en 1723), on apprend dans un acte de notoriété reçu par le notaire Christophe-Hilarion DuLaurent le 23 octobre 1754 qu'ils sont absents du pays depuis douze ans et qu'on ignore tout de leur sort!

De son côté, Paul-Antoine-François Lanoullier des Granges a eu un seul enfant, un fils nommé Antoine-Nicolas-Michel, dont on ne sait rien d'autre. Le père est reparti pour la France en 1760, peut-être avec son fils. Le patronyme s'est donc éteint avec le décès de la dernière des filles de Jean-Eustache.

Par contre, un autre individu, nommé Jean Lannolier et surnommé Languedoc, car il était de Carcassonne, s'est marié à Montréal en 1749. Dans le *Lafrance*², les Lanoullier et les Lannolier sont non seulement présentés ensemble, mais parfois aussi confondus, bien qu'il n'existe aucun lien entre eux. Et ce Jean Lannolier, qui signe effectivement *Lannolier*, est parfois nommé Lanouillier par les curés, ce qui complique encore la situation.

Les généalogistes qui produisent des dictionnaires sont bien obligés, par la force des choses, de choisir une graphie standard pour chacun des noms qu'ils étudient. Dans mon cas par exemple, la plupart des auteurs ont regroupé sous *Huard* tous les Huar, Huard, Huare, Huart, Huhart, Uar, Uard et même

Ward, question de permettre à l'utilisateur de retrouver plus facilement les individus qu'il cherche.

Mais dans les trois cas examinés aujourd'hui, soit ceux des DelaCetierre, des LePallieur et des Lanoullier, c'est plutôt à l'ignorance des officiants, et même des notaires, que l'on doit les modifications apportées à leurs patronymes et l'on s'explique mal que des versions erronées de ces noms aient pu être disséminées aussi largement. Car il n'y a pas lieu, dans leurs cas, de standardiser des patronymes que bien peu de gens ont portés!

Malgré les centaines de signatures que chacun d'eux a laissées, aussi bien dans des contrats que dans les registres paroissiaux, même des sommités comme René Jetté ont hésité à protéger la graphie originale de leurs noms. Ainsi, ce dernier a retenu « **LACETIÈRE** » pour le premier cas; puis « **LEPAILLEUR** ou **Lepallieur** » pour le second; et enfin, « **LANOULLIER** ou **Lanoullier** » pour le troisième.

Heureusement, des historiens comme Pierre-Georges Roy auront su tirer la bonne ficelle et retenir les patronymes originaux.

On ne peut pas modifier le cours de l'histoire, mais je me plais à penser que nous pourrions rendre à nos notaires et grands voyers, Florent DelaCetierre, Michel LePallieur et Jean-Eustache Lanoullier, l'honneur de leurs noms!

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :
gabriel.huard@videotron.ca

1. ROY, Pierre-Georges. *La famille Lanoullier*, Lévis, [s. é.], 1935.

2. Octobre 2019.

**Capsule
60^e**

1961 – La naissance de notre société de généalogie et...

Les célébrations de la 50^e exposition provinciale

Du 1^{er} au 10 septembre, l'Exposition provinciale de Québec célèbre son 50^e anniversaire et est inaugurée par le premier ministre Jean Lesage. Une fontaine lumineuse aux jets d'eau remarquable a été aménagée pour rappeler cet anniversaire. Le Cirque-O-rama attire une foule au Colisée. La Galerie nationale du Canada présente une exposition sur l'architecture ancienne de Québec, tandis que l'Inventaire des œuvres d'art consacre une exposition à la mémoire collective des Canadiens français.

Source: LEBEL, Jean-Marie. *Québec 1608-2008 – Les chroniques de la capitale*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2008.

mots de GÉNÉA...

*L'homme sage doit se rappeler que s'il est descendant du passé,
il est parent de l'avenir.* – Herbert Spencer.



Mon arrière-grand-père Joseph Guimont était un Américain !

Louis Guimont (7382)

Né à Québec en 1956, l'auteur a obtenu un baccalauréat en chimie de l'Université Laval en 1977. Il a eu une carrière comme professionnel au Centre de recherche industrielle du Québec, au ministère de l'Industrie et du Commerce et au ministère du Conseil exécutif. Il s'intéresse à la généalogie depuis les années 1980. Retraité en 2014, il poursuit ses recherches sur l'histoire de sa famille aux États-Unis.

Résumé

Ayant rencontré une embûche lors de ses recherches généalogiques pour établir sa lignée paternelle ascendante, l'auteur a dû faire un détour obligé vers les États-Unis à l'aide de nombreuses correspondances postales. C'est ainsi qu'on lui a révélé les origines américaines de son arrière-grand-père. Ses recherches lui ont aussi permis de mettre en lumière l'implication importante de son aïeul au sein de l'administration de la Cité de Québec.

J'ai commencé à faire des recherches généalogiques à la fin des années 1970. Point à souligner, Internet était embryonnaire à cette époque et les bases de données généalogiques informatisées étaient peu nombreuses. Comme pour la plupart des généalogistes débutants, mon premier projet a consisté à établir ma lignée ascendante paternelle.

D'après les sources disponibles à mes débuts, j'ai été en mesure de découvrir facilement que le premier Guimont arrivé en Nouvelle-France, en 1647, était prénommé Louis, tout comme moi ! Louis est le fils de François et Jeanne Delaunay, de Champs, au Perche. À Québec en 1653, il épousa Jeanne Bitouset de la paroisse Saint-Étienne-du-Mont à Paris.

Pour remonter ma lignée paternelle jusqu'à mon ancêtre Louis, j'ai commencé à colliger les informations disponibles concernant mon père Jean-Paul et mon grand-père Charles-Émile. Ainsi, en consultant l'acte de mariage de ce dernier, célébré en 1915 dans la paroisse Notre-Dame-de-Jacques-Cartier, à Québec, j'ai découvert que mon arrière-grand-père se prénommait Joseph Guimont.

Après plusieurs recherches dans les registres paroissiaux de la ville de Québec, je n'ai pu repérer son acte de naissance, mais j'ai trouvé son acte de mariage avec Fabiola Côté. La cérémonie fut célébrée le 10 février 1885 dans la paroisse Saint-Sauveur. Mon étonnement lors de la lecture de l'acte fut qu'il y était mentionné l'absence de ses parents à la cérémonie. En effet, ceux-ci, Octave Guimont et Marie Alexandre dit Choquette, étaient domiciliés à Clyde, comté de Cloud, dans le Kansas aux États-Unis.

De là commencèrent de nombreuses recherches dans les registres paroissiaux pour retrouver l'acte de mariage des parents de Joseph. Cette démarche s'est révélée infructueuse. C'est alors que j'ai commencé à soupçonner que ses parents se seraient mariés aux États-Unis et que Joseph y serait né. Pour

prouver cette hypothèse, j'ai entrepris un vaste chantier de correspondance écrite qui m'a mené au Kansas, au Minnesota et en Illinois.

Après plusieurs mois de recherche, j'ai finalement trouvé l'acte de mariage des parents de Joseph, daté du 7 février 1853 à Bourbonnais, Illinois, à quelques kilomètres au sud de Chicago (**Figure 1**). Le bref document indique qu'Octave est le fils d'Abraham et Magdeleine Larrivé de Cap-Saint-Ignace. À partir de cette information, j'ai été à même de situer la naissance d'Octave à Cap-Saint-Ignace et ainsi compléter au Québec ma lignée ascendante paternelle jusqu'à l'ancêtre Louis. Mon premier projet en tant que généalogiste débutant fut donc réalisé.



Figure 1. Carte géographique de l'Illinois.

Source : www.city-data.com.

Le père de Joseph émigra donc dans le *Midwest* américain au début des années 1850, y fonda une famille, n'en revint pas et mourut à Concordia, au Kansas, en 1910. Mais qu'advint-il

de mon arrière-grand-père Joseph? Et bien, quelques années plus tard, une lettre me parvenait de la paroisse *Maternity of The Blessed Virgin Mary*, à Bourbonnais qui confirmait que Joseph y était né le 17 février 1858. Je me doutais que Joseph aurait pu être américain, j'en avais maintenant la preuve!

Né américain, Joseph passe plusieurs années à Bourbonnais. En effet, son nom figure dans le recensement de 1870 alors qu'il est âgé de 13 ans. Il fréquentera le collège des Clercs de Saint-Viateur jusqu'à l'année 1880-1881. Toutefois, il décide de s'installer à Québec au début des années 1880 et s'y marie en 1885. Selon mes recherches, Joseph serait le seul des enfants d'Octave à s'être expatrié au Québec.

De son union avec Fabiola Côté, onze enfants vinrent au monde, tous nés à Québec. Huit de ces enfants sont morts avant d'avoir atteint l'âge de 6 ans, dont quatre en l'espace de dix mois en 1906-1907:

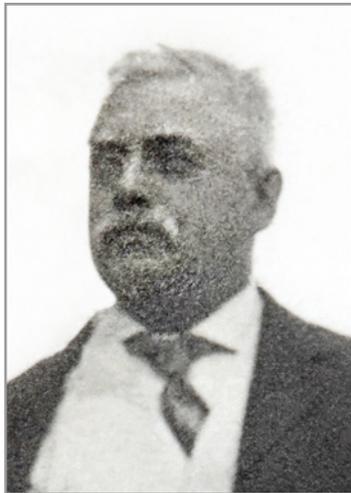
- 1 **Jean-Albert**, né le 2 juillet 1886, décédé le 18 décembre 1916;
- 2 **Fabiola**, née le 28 juin 1890, décédée le 8 décembre 1893;
- 3 **Charles-Émile**, né le 21 janvier 1894, décédé le 26 février 1966;
- 4 **Octave**, né le 26 décembre 1894, décédé le 13 juillet 1895;
- 5 **Laura**, née le 6 octobre 1900, décédée le 11 août 1906;
- 6 **Gérard**, né le 19 août 1901, décédé le 23 avril 1906;
- 7 **Jeanne**, née le 22 janvier 1903, décédée le 31 janvier 1944;
- 8 **Alexandre**, né le 18 août 1904, décédé le 29 avril 1906;
- 9 **Emma**, née le 4 juillet 1906, décédée le 7 février 1907;
- 10 **Marthe**, née le 21 janvier 1909, décédée le 6 février 1911;
- 11 **Gabrielle**, née le 11 décembre 1910, décédée le 23 janvier 1913.

Seul Charles-Émile, mon grand-père, eut une descendance avec deux fils, Roger et mon père Jean-Paul.

Fabiola Côté est décédée le 15 octobre 1916 à l'âge de 51 ans et 5 mois. Le 17 juillet 1918, Joseph se mariait en secondes noces avec Malvina Paradis à l'église Saint-Sauveur.

La carrière de Joseph à Québec

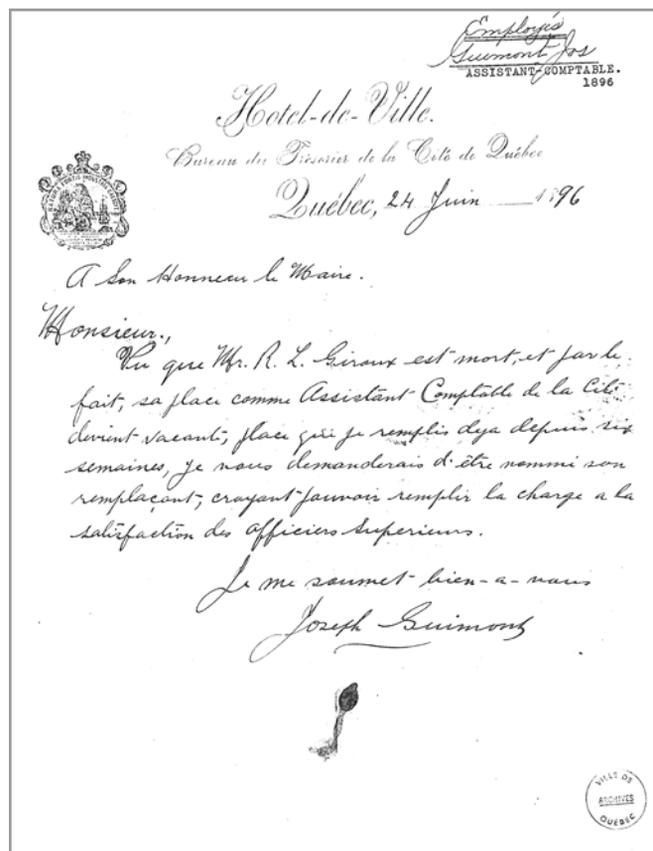
Selon les répertoires de la Ville de Québec publiés par Boulanger & Marcotte, Joseph et sa famille ont demeuré sur la rue De Saint-Vallier Ouest, dans le quartier Saint-Sauveur. Ils ont passé certains étés à Charlesbourg au cours des années 1910. Joseph était associé avec Cyrille Robitaille à titre de marchand de machines à coudre, pianos et orgues à la fin des années 1880 et au début des années 1890. En 1893, Joseph était gérant à Québec du manufacturier montréalais de pianos Foisy & Frères. Par la suite, les archives de la Ville de Québec nous en apprennent beaucoup sur sa carrière de haut fonctionnaire municipal.



Photographie de Joseph Guimont.
Source : collection de l'auteur.

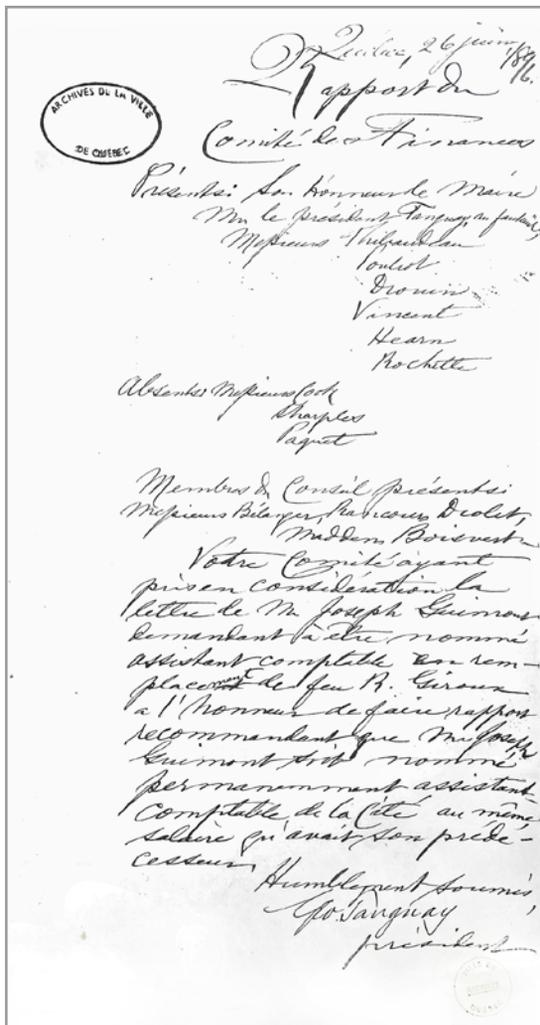
Tout d'abord, en mai 1896, Joseph est entré en fonction au poste d'assistant-comptable¹, laissé vacant par le décès de R. Giroux. Le beau-père de Joseph, Jean-Baptiste Côté, étant échevin du quartier Saint-Sauveur, a peut-être fait usage de son influence pour que Joseph obtienne cet emploi. Qui sait? En juin 1896, Joseph s'est adressé au maire pour être nommé assistant-comptable de façon permanente, requête qui fut acceptée par le Comité des finances, avec un salaire annuel de 900 \$. Le salaire annuel de Joseph est augmenté à 1000 \$ en 1902-1903 et à 1100 \$ en 1904-1905. Après avoir passé près de vingt années à ce poste, Joseph est nommé comptable en chef de la Cité de Québec en juin 1915, avec un salaire annuel de 1600 \$. Par la suite, en mars 1920, le Comité des finances et règlements a autorisé la nomination de Joseph

comme assistant-trésorier de la Cité et comptable en chef de la Commission de l'Exposition provinciale de Québec, et demeurait comptable en chef de la Cité. En avril 1922, Joseph est mis sur la liste des participants au Fonds de pension des officiers et employés permanents de la cité avec une rente annuelle de 1456 \$.



Lettre pour être nommé assistant-comptable de façon permanente.
Source : Archives de la Ville de Québec.

1. C'est le titre donné à ce poste à cette époque. Aujourd'hui, on parlerait plutôt d'un aide-comptable.



Réponse du Comité des finances à la demande de Joseph Guimont.
Source : Archives de la Ville de Québec.

Le décès de Joseph

Joseph est décédé le 30 octobre 1922 après une longue maladie qui l'avait forcé à prendre sa retraite. L'édition du 2 novembre 1922 du journal *Le Soleil* sous-titrait *une foule considérable reconduit en terre la dépouille mortelle de ce vieux fonctionnaire, qui laisse tant de regrets*. Le cortège funèbre était composé de plusieurs dizaines de personnes et une nombreuse délégation d'employés municipaux était présente. Pour la circonstance, l'église de la paroisse Sacré-Cœur avait revêtu ses plus belles parures de deuil. Un puissant chœur a chanté la messe des morts. L'inhumation eut lieu au cimetière Saint-Charles. Il est à noter qu'outre sa parenté issue de ses deux mariages, Joseph a laissé dans le deuil deux sœurs, M^{me} Guay demeurant au Kansas et M^{me} Chartré à Chicago, ainsi que quatre frères, Georges domicilié au Kansas, Calixte et Viateur habitant au Minnesota et Willie vivant au Mexique.

Conclusion

Lors de cette recherche, mes nombreuses correspondances aux États-Unis m'ont permis d'être en contact particulièrement avec Fabiola Guimont, une nièce de mon arrière-grand-père, et son fils Patrick Delesha, tous les deux demeurant au Minnesota. Sans eux, je n'aurais pas réussi à répondre à plusieurs questions et je n'aurais pas eu accès aux nombreuses photographies de certaines familles Guimont demeurant dans le Midwest américain, dont une d'Octave Guimont et Marie Alexandre dit Choquette. Étant maintenant à la retraite, j'ai bon espoir d'élucider certaines questions laissées sans réponse jusqu'à présent. À titre d'exemples, quand, comment et pourquoi Octave Guimont est-il allé s'établir à Bourbonnais? Était-il accompagné d'autres membres de sa famille? Je serai peut-être alors en mesure d'écrire un complément au présent article.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : lou.guim@videotron.ca

Capsule
60^e

1961 – La naissance de notre société de généalogie et...

L'ouverture de Place Laurier

Le 11 novembre, le centre commercial Place Laurier est inauguré à Sainte-Foy, boulevard Laurier, face à l'Hôpital des Anciens Combattants et à l'ouest du Centre commercial Sainte-Foy. Il compte 50 boutiques et magasins et est une réalisation des Immeubles Delrano, propriété d'Amédée Demers fils, Paul Racine et François Nolin. Parmi les commerces que l'on y trouve, mentionnons le magasin à rayons Towers, la quincaillerie Pascal, la mercerie Raoul Garneau, la Librairie canadienne et le disquaire Maurice St-Cyr. Lors de la construction, une importante explosion s'est produite dans la réserve de dynamites. Paul Racine devient gérant général de Place Laurier.

Source : LEBEL, Jean-Marie. *Québec 1608-2008 – Les chroniques de la capitale*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2008.

Ces femmes au service de la communauté

Jeanne Maltais, MGA (6255)



Détentrice d'un diplôme d'études professionnelles en informatique ainsi que d'un diplôme universitaire en gestion des affaires, l'auteure a travaillé pendant 33 ans en technologies de l'information. En 2019, elle a obtenu sa certification de maître généalogiste agréée du *Bureau québécois d'attestation de compétences en généalogie* (BQACG). Depuis 2008, elle a occupé diverses fonctions dans le domaine de la généalogie : présidente de la Société de généalogie de Lévis (2013), présidente de la Société de généalogie de Québec (2017-2019), membre du conseil d'administration de la SGQ (2013-2019), et directrice du comité de *L'Ancêtre* pendant quatre ans. Elle agit maintenant comme directrice du Service de recherche, d'entraide et de paléographie de la SGQ, et, depuis 2020, à titre de secrétaire du BQACG.

De plus, elle offre, en collaboration, différentes séances de formation sur l'histoire du Québec 1608-1867, et sur l'utilisation d'*Ancestry.ca*.

Présentation de la chronique

Pendant plus de trois siècles, les religieuses ont représenté au Québec une main-d'œuvre importante investie dans les services de proximité inhérents au domaine de la santé, de l'éducation et des besoins sociaux. Dès leur arrivée en Nouvelle-France en 1639, les communautés féminines prennent en charge les plus démunis et les laissés-pour-compte, particulièrement les malades, les bébés abandonnés, les vieillards, les mères célibataires, les prostituées, les orphelins, les handicapés et les déséquilibrés.

En embrassant la vocation, les religieuses prononcent les trois vœux de religion que sont la pauvreté, la chasteté et l'obéissance. Leurs tâches, désignées dans la terminologie religieuse *obédiences* ou *offices*, sont très variées, tributaires du milieu où elles évoluent, notamment dans les hôpitaux, les écoles, les pensionnats, les hospices et les orphelinats. Elles agissent comme fondatrice, administratrice, directrice, apothicaire, enseignante, infirmière, annaliste, travailleuse sociale, archiviste, secrétaire, jardinière, blanchisseuse, cuisinière, domestique, ou tout simplement comme humble servante du Christ. Travailleuses infatigables, les religieuses accomplissent leurs missions avec dévouement et abnégation, sans rémunération. De surcroît, les règles rigoureuses régissant leurs communautés les contraignent à une discipline de vie austère imprégnée de charité, d'oubli de soi, d'effacement, d'humilité et de soumission.

Au sein de l'Église catholique canadienne, les congrégations féminines œuvrent sous la surveillance du haut clergé qui leur accorde le droit de naître et de survivre; c'est l'évêque

qui définit le besoin social à combler dans son diocèse, permet l'organisation de la communauté, rédige la règle et l'impose; il approuve aussi la nomination des supérieures¹.

Les religieuses encadrent l'éducation et plusieurs services de bienfaisance répondant aux besoins particuliers des femmes issues de tous les milieux sociaux; elles tissent, par ricochet, des liens privilégiés avec celles-ci. L'intégration graduelle des institutrices et des infirmières laïques amorcée dans la seconde moitié du XIX^e siècle les amène à la collaboration et au partage des sphères d'interventions qu'elles dominaient depuis près de deux cents ans.

Cette nouvelle chronique vise à mettre en lumière les œuvres des communautés religieuses féminines implantées au Québec entre 1639 et 1930, à travers le regard et le vécu des femmes — laïques ou religieuses — qui y contribuèrent ou qui en bénéficièrent, et leur influence sur la population et les institutions.

RÉFÉRENCES GÉNÉRALES

- DUMONT-JOHNSON, Micheline. « Les communautés religieuses et la condition féminine », *Recherches sociographiques*, vol. 19, n° 1, janvier-avril 1978, p. 79-102.
- LAPERRIÈRE, Guy. *Histoire des communautés religieuses au Québec*, Montréal, VLB Éditeur, 2013, 303 p.
- LAURIN, Nicole, et autres. *À la recherche d'un monde oublié*, Montréal, Les Éditions du Jour, 1991, 424 p.

1. DENAULT Bernard, et Benoît LÉVESQUE. *Éléments pour une sociologie des communautés religieuses au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1975, p. 107.



Ces femmes au service de la communauté

Jeanne Maltais, MGA (6255)

Bref historique de l'établissement des communautés religieuses féminines au Québec

L'établissement des communautés religieuses féminines s'effectue lentement sous le Régime français, prend une pause entre 1760 et 1839 et s'accélère par la suite, sous l'influence du clergé catholique qui désire augmenter ses effectifs pour mieux encadrer une population grandissante. La tendance s'essouffle à compter de 1960 lorsque s'amorce un double mouvement de laïcisation et d'appropriation par l'État des services hospitaliers, sociaux et d'éducation.

Par définition, une communauté religieuse est un groupe de femmes ou d'hommes qui s'engagent par vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance à vivre et à pratiquer les conseils évangéliques dans une vie totalement consacrée à Dieu¹. Les communautés religieuses féminines se distinguent par le fait qu'elles adoptent une vie de type soit active soit contemplative. D'une part, les communautés de vie active ont comme but premier la recherche de la perfection par la pratique des conseils évangéliques tout en s'impliquant dans une œuvre sociale déterminée. D'autre part, les communautés de vie contemplative doivent prioritairement se consacrer à la prière et se conformer aux règles de la clôture. Cette forme est considérée comme la vie religieuse la plus parfaite et la plus exigeante².

En Nouvelle-France, sept communautés religieuses féminines dispensent l'ensemble des services de proximité. À Québec, il s'agit des Ursulines (éducation), des Augustines hospitalières de la Miséricorde de Jésus de l'Hôtel-Dieu (santé) et des Augustines de l'Hôpital général (services sociaux). À Montréal, ce sont les Sœurs de la Congrégation Notre-Dame (éducation), les Religieuses hospitalières de Saint-Joseph (santé) et les Sœurs de la Charité ou Sœurs grises de l'Hôpital général (services sociaux). Enfin, un groupe d'Ursulines s'installe à Trois-Rivières.

Entre 1630 et 1764, c'est plus de 700 religieuses qui œuvreront auprès d'une population évaluée à quelque 10 000 personnes vers 1675, à 50 000 vers 1740 et à 75 000 vers 1760³. La nature de leurs travaux facilite l'intégration des communautés féminines à la société canadienne et favorise le recrutement de jeunes novices auprès de la population locale. Par conséquent, pour la période comprise entre 1670 et 1725, le taux de croissance des effectifs atteint une moyenne de 6 % par année et le nombre de religieuses double tous les douze ans; elles sont ainsi plus de 260 en 1725⁴. Mais ce succès nuit à la politique de peuplement, en vigueur à l'époque, visant à intensifier le taux de nuptialité. Pour contrer cette tendance, le Conseil souverain augmente considérablement le montant de la dot et provoque, par cette mesure, une chute brutale du nombre de nouvelles recrues. Le déclin se poursuit au cours de la décennie 1755-1765, épisode ravagé par les tensions et les guerres; en 1765 les communautés comptent moins de 220 religieuses⁵.

La période de l'après-conquête déstabilise l'Église catholique qui perd son statut de religion officielle au profit de l'Église anglicane; sa survie est menacée. En effet, l'obligation de rompre les liens avec la France et l'interdiction de recruter imposée par le gouvernement britannique contribuent à la disparition des Récollets et des Jésuites, déjà affaiblis. Ainsi, jusqu'à l'arrivée des Frères des écoles chrétiennes en 1837, il n'y a plus de communautés religieuses d'hommes actives au Bas-Canada, à l'exception des Sulpiciens, bien ancrés à Montréal, et des membres du clergé séculier⁶. Cependant, la situation des congrégations féminines est différente. Les nombreux services qu'elles ne cessent de dispenser sont utiles, pertinents et fortement appréciés du nouveau gouvernement. De fait, elles soignent indifféremment Britanniques ou Canadiens et accueillent dans leurs pensionnats les filles d'origine anglaise. En outre, comme elles sont désengagées politiquement, elles ne représentent pas une menace pour les autorités

1. LAPERRIÈRE, Guy. *Histoire des communautés religieuses au Québec*, Montréal, VLB Éditeur, 2013, p. 7-8.

2. *Ibid.*, p. 10.

3. *Ibid.*, p. 43.

4. PELLETIER, Louis. *Le clergé en Nouvelle-France, Étude démographique et répertoire biographique*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1993, p. 61.

5. *Ibid.*, p. 26-30.

6. DENAULT, Bernard, et Benoît LÉVESQUE. *Éléments pour une sociologie des communautés religieuses au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1974, p. 40.

Tableau 1 : Croissance des effectifs des communautés féminines et masculines au Québec entre 1850 et 1969¹¹

ANNÉE DE RÉFÉRENCE	RELIGIEUSES		RELIGIEUX (à l'exclusion des membres du clergé séculier)		TOTAL	
	Nombre de communautés	Effectifs au Québec	Nombre de communautés	Effectifs au Québec	Nombre de communautés	Effectifs au Québec
1850	15	650	6	243	21	893
1901	36	6628	24	1984	60	8612
1911	49	9964	27	3039	76	13 003
1921	58	13 579	31	3991	89	17 570
1931	73	19 616	37	5716	110	25 332
1941	80	25 488	41	7916	121	33 398
1951	105	30 383	52	9312	157	39 695
1961	128	35 073	61	10 173	189	45 246
1965	132	43 274	63	9801	195	53 075
1969	132	33 565	63	8878	195	42 443

britanniques⁷. Par contre, le recrutement de novices d'origine canadienne, même s'il n'est pas prohibé, demeure stagnant. C'est qu'en effet, la pauvreté de la population bouleversée par la guerre ébranle le régime des dots des communautés, source importante de leurs revenus. La situation financière précaire que connaissent les communautés après la Conquête ne leur permet ni d'assouplir, ni de combler les exigences d'entrée de postulantes dépourvues d'argent⁸.

Ce n'est qu'à compter de 1841 que de nouvelles communautés féminines d'origine française prendront racine au pays sous l'impulsion de l'évêque du diocèse de Montréal, M^{gr} Ignace Bourget. En effet, les besoins grandissants de ce diocèse, notamment en éducation et services sociaux, incitent M^{gr} Bourget à se déplacer en France dans l'espoir de mobiliser de nouveaux effectifs. Plusieurs communautés répondent à son appel, dont les Religieuses de la Société du Sacré-Cœur de Jésus (Dames de Sacré-Cœur), les Sœurs du Bon-Pasteur d'Angers et les Religieuses de Jésus-Marie.

M^{gr} Bourget contribue également à mettre sur pied plusieurs communautés locales : les Sœurs de la Providence, les Sœurs des Saints-Noms de Jésus et Marie, les Sœurs de Sainte-Croix et des Sept Douleurs, les Sœurs de la Miséricorde, les Sœurs de Sainte-Anne⁹.

Entre 1850 et 1969, on dénombre quelque 133 communautés féminines établies au Québec. La majorité d'entre elles

sont d'origine française à l'exclusion de 34 communautés fondées au Québec¹⁰. L'analyse du **Tableau 1** permet de constater qu'en 1969, les communautés féminines sont deux fois plus nombreuses que les communautés masculines (132 par rapport à 63) et représentent 79 % des effectifs religieux. Leur croissance est aussi plus rapide : de 650 religieuses en 1850, elles sont 33 565 en 1969, comparativement à leurs confrères dont le nombre varie entre 243 et 8878 pour la même période.

Les fonctions des communautés religieuses féminines s'élargissent selon les besoins des différentes époques. Dès 1860, à Montréal, elles ouvrent des salles d'asile pour recueillir les enfants de la classe ouvrière dont les parents peinent dans les usines. Ce sont aussi les communautés féminines qui apportent une solution aux nombreux problèmes engendrés par l'urbanisation : prostituées, chômeurs, itinérants, vieillards. C'est au cours de cette période que les congrégations s'investissent dans des missions hors Québec pour rejoindre, entre autres, la population canadienne-française exilée en Nouvelle-Angleterre ou dans l'Ouest canadien¹¹.

Par ailleurs, les phases d'anticléricalisme qui se manifestent en France à compter de 1880 contribuent également à l'augmentation des effectifs religieux au Québec. De toute évidence, ces périodes tumultueuses forcent l'exil d'un nombre important de religieuses et religieux français. Le plus notoire de ces épisodes est sans doute celui amorcé en 1901 et qui

7. TRUDEL, Marcel. *L'Église canadienne sous le Régime militaire, 1759-1764*, Montréal, Les Études de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, 1956, p. 77-81.

8. PELLETIER. *Op. cit.*, p. 26-30.

9. LAPERRIÈRE. *Op. cit.*, p. 72-89.

10. DENAULT, Bernard, et Benoît LÉVESQUE. *Op. cit.*, p. 198-201.

11. *Ibid.*, p. 42-43.

12. DUMONT-JOHNSON, Micheline. « Les communautés religieuses et la condition féminine », *Recherches sociographiques*, vol. 19, n° 1, janvier-avril 1978, p. 79-102.

officialise la séparation de l'État français et de la religion catholique. Dès lors, l'enseignement est interdit aux religieux et leurs écoles et collèges sont fermés brusquement. Entre 1900 et 1914, le Québec accueille près de 2000 de ces religieux ; l'incidence de cette décision est telle que l'on estime qu'au moins un religieux sur sept est d'origine française pour cette période précise¹³.

Mais quels sont les motifs d'un tel engouement pour la vocation religieuse féminine ? Dans son analyse sur *les communautés religieuses et la condition féminine*, l'historienne Micheline Dumont-Johnson¹⁴ offre quelques pistes intéressantes :

[...] *la vie religieuse représentait une alternative intéressante au placement en service domestique, à l'émigration dans les régions de colonisation, à l'exil aux États-Unis, et même au mariage. Elle était l'assurance d'un lit individuel, voire d'une cellule et d'une chambre, à une époque où les enfants s'entassaient dans les maisons québécoises, à la ville comme à la campagne. Elle était l'assurance de la sécurité matérielle d'être nourrie, logée, vêtue et blanchie à une époque où la pauvreté chronique frappait tous les milieux québécois.*

De plus, les communautés elles-mêmes favorisaient le recrutement intensif par l'établissement de juvénats qui accueillait les fillettes pour des pensions souvent dérisoires, ou même en échange de services domestiques, dès l'âge de douze ans. [...] Les services assurés par les communautés de femmes exigeaient une main-d'œuvre abondante et cette situation satisfaisait finalement tous les intéressés...

Qui plus est, les parents ne s'opposaient pas à ce qu'un ou plusieurs de leurs enfants embrassent la vie religieuse, car ils en tiraient une grande fierté.

Mais, quelles que soient les motivations qui animaient ces religieuses, elles ont certes contribué à construire les bases des services hospitaliers, sociaux et éducatifs en vigueur encore aujourd'hui au Québec. Ce n'est que de leur rendre un hommage bien mérité que d'explorer et publier la vie de ces femmes méconnues, autres que celles d'héroïnes célèbres telles que Marguerite d'Youville ou Marie de l'Incarnation.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse : jeannemaltais@gmail.com

13. LAPERRIÈRE, Guy. « Persécution et exil : la venue au Québec des congrégations françaises, 1900-1914 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 36, n° 3, 1982, p. 389-411.

14. DUMONT-JOHNSON. *Op. cit.*, p. 79-102.



Capsule clio-généalogique : Généalogiste... un métier dangereux ?

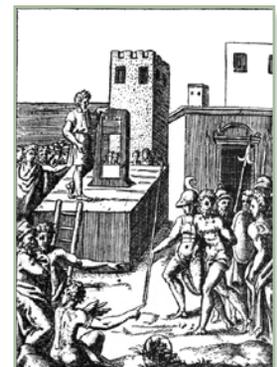
Alfonso Ceccarelli (1532-1583) est exécuté sur le pont Saint-Ange à Rome, le 9 juillet 1583. Médecin, astrologue et généalogiste, Ceccarelli tenta de percer la bonne société romaine en produisant des horoscopes et des généalogies édifiantes pour les puissants de la cité éternelle. Ne reculant devant rien pour satisfaire son éventuelle clientèle, Ceccarelli perfectionna l'art du faux. Ses activités de

généalogiste ne lui rapportèrent pas la gloire et passèrent inaperçues, mais il n'en fut pas de même lorsqu'il se commit à produire de faux testaments dans une cause impliquant deux grandes familles. Si la société de l'époque lui pardonna facilement ses dérives généalogiques, la justice sanctionna sévèrement son crime, il fut décapité après que le bourreau lui eut tranché la main droite. Avis à ses successeurs.

BIZZOCCHI, Roberto. *Généalogies fabuleuses*, Presse de l'école normale supérieure, Paris, 2010, 288 p.

fortierdanielsqq@gmail.com

* Dans la mythologie grecque, Clio est la muse qui chante le passé des hommes et de leurs cités, leur l'histoire.



Domaine public. Tranche tête – Machine à décollation du XVI^e siècle. Gravure d'après Bonasone, 1555.

Les locaux de la SGQ depuis sa fondation



◀ Premier local

Le premier local occupé par notre société était situé au 537, boulevard Charest Est. L'entrée est la porte sous le nom FATA, les fenêtres à droite au premier étage étaient celles de la société de 1975 à 1977.



▲ Deuxième «local»

De 1977 à 1979, la SGQ n'avait pas de local, seulement un entrepôt de documents au Collège de Champigny.



▲ Troisième local

De 1979 à 1981, la société logeait au 450, rue Montmagny.



▲ Quatrième local

De 1981 à 1984, c'est au 1105, chemin Sainte-Foy, qu'on retrouvait notre société.



◀ Local actuel

Actuellement, BAnQ accueille la SGQ au Pavillon Louis-Jacques-Casault de l'Université Laval.



La Bibliothèque vous invite...

À lire sur le thème... Les premières écoles



TESSIER, Robert. *L'époque des écoles de rang, 1824-1964. Regards sur Bellechasse, Québec, Les Éditions GID, 2017, 528 p.*

Dans cet essai historique, l'auteur survole 140 ans de la société rurale québécoise en nous présentant l'évolution de l'éducation au Québec jusqu'à la Révolution tranquille. Loin de faire l'unanimité,

la scolarisation dans les campagnes ne s'est pas faite sans effort et diverses lois furent adoptées pour diminuer ou vaincre l'analphabétisme. Plusieurs paroissiens de Beaumont, Saint-Gervais et Saint-Henri, entre autres, provoquent une rébellion nommée « la guerre des éteignoirs ».

Grâce à des photographies, les collaborateurs Paul St-Arnaud et Jean-Marie Lalande nous décrivent différents modèles architecturaux d'écoles de rang tant pour les extérieurs que pour les intérieurs.

À travers les récits et anecdotes, différents protagonistes de la scolarisation : maîtresses d'école, commissaires, inspecteurs et anciens élèves, nous décrivent leur vécu dans ces écoles de rang. Au gré des pages, on découvre les conditions de vie et le salaire des professeurs pour l'enseignement des sept niveaux du primaire, ainsi que leurs rapports avec leurs supérieurs et avec le curé.

Ce livre, véritable répertoire du patrimoine scolaire des vingt municipalités de l'actuelle MRC de Bellechasse, est magnifiquement illustré.

Sabine Champagne (5094)

Le thème de cette chronique « Les premières écoles » découle de l'annonce du 400^e anniversaire de naissance de Marguerite Bourgeoys (1620-1700). Le choix du livre de Robert Tessier nous apparaissait le plus approprié pour la recension, car cette année du 400^e nous a incité à revoir une quantité importante de livres et d'articles publiés au Québec traitant des écoles de rang et des premières maîtresses d'école. À l'occasion de la célébration de la naissance de Marguerite Bourgeoys, il est utile de revisiter la contribution de l'une des pionnières enseignantes du pays, de jeter un bref regard sur la première école à Montréal, de prendre conscience de l'héritage qu'elle nous a transmis et, finalement, de faire connaître l'exposition permanente qui lui est consacrée.

La première école à Montréal

Le 30 avril 1658, Marguerite Bourgeoys peut enfin ouvrir la première école et enseigner aux enfants français et amérindiens à Montréal, tout en soulageant les misères de leurs familles. Le bâtiment qu'on lui donnait était inutilisé et avait servi à conserver la pâture des animaux.

Il est impossible que Marguerite Bourgeoys, dont la dévotion à Marie était si grande, n'ait pas pensé à l'étable de Bethléem. L'accueil des Filles du roi à partir de 1663 par Marguerite Bourgeoys et ses compagnes et le problème grandissant d'encombrement à l'étable-école, l'amèneront à les loger à la ferme plus tard. Elle voulait alors leur offrir une maison

d'accueil temporaire, mais aussi les préparer au rôle de mères de famille de pionniers. À la lecture de ses écrits ou de son testament, on comprend, à la fois, qu'elle a une vie mystique intense, un engagement social continu et un destin exceptionnel d'entrepreneuse, ce qui en fait une géante parmi les grands



La première école de Montréal, ouverte par Marguerite Bourgeoys le 30 avril 1658, imaginée par l'artiste à partir des descriptions de l'ancienne étable datant de l'époque. Françoise Delorme.

Première école de Marguerite Bourgeoys.

Source : SIMPSON, Patricia. *Marguerite Bourgeoys et Montréal, 1640-1665*, Montréal, McGill-Queen's University Press, trad. Simone Poissant, 1999, 303 p. (8-3000-rfe).

géants de la Nouvelle-France. Myriam Provence citera d'un trait *elle alla porter en Canada la foi et l'instruction, et qui dut spécialement sa vocation à la Sainte Vierge...*

Originaire de Troyes, Marguerite Bourgeoys est née le 17 avril 1620 et est décédée le 12 janvier 1700 à Montréal. Elle a été canonisée par le pape Jean-Paul II le 31 octobre 1982. À son sujet, beaucoup d'ouvrages et d'articles sont disponibles à la SGQ: il faut retenir la biographie d'une communauté religieuse de femmes non cloîtrées par l'historienne Patricia Simpson, Congrégation de Notre-Dame (CND), une des meilleures biographies de l'époque.

L'héritage de Marguerite Bourgeoys

La succession de la première pionnière est inestimable. Plusieurs femmes religieuses et laïques l'ont accompagnée et se sont démarquées dès les débuts de la Nouvelle-France jusqu'à nos jours. Le *Dictionnaire biographique du Canada* relate certains

parcours exceptionnels de ces femmes comme celui de Marie Barbier à Sainte-Famille de l'île d'Orléans, de la célèbre recluse et mécène Jeanne Le Ber dite «l'ange de Ville-Marie», fille unique de Jacques Le Ber, et de la très grande visionnaire Aveline Bengle (1861-1937), bien racontés par l'historienne Micheline Dumont. De nos jours, il faut citer l'œuvre remarquable d'une contemporaine, sœur Madeleine Juneau, CND, (1945-2020), soulignée dans la page Web de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs (CFQLMC), *La Presse* + et le journal *Sud-Ouest* (Montréal), où de nombreux hommages lui sont rendus.

400° de Marguerite Bourgeoys – Exposition permanente

Depuis le 22 juin 2020 se tient l'exposition permanente à la maison Saint-Gabriel à Pointe-Saint-Charles, l'arrondissement du Sud-Ouest de Montréal.

À bouquiner en 360°

Les références proviennent majoritairement du catalogue des ressources documentaires de la Société (Web-CRD). Certaines peuvent aussi être disponibles à BAnQ numérique, *Dictionnaire biographique du Canada*, *Érudit*, *Astrolabe* et *Ariane*.

- BERNIER, Hélène. « BOURGEOYS, MARGUERITE, dite du Saint-Sacrement », *Dictionnaire biographique du Canada*, www.biographi.ca/fr/.
- BOURGEOIS, Marguerite. *Les écrits de Marguerite Bourgeois, autobiographie et testament spirituel*, Montréal, CND, 1964, 300 p. (8-3000-rfe).
- CHOUINARD, Denys. « Revisiter Marguerite Bourgeoys: Aux origines de notre solidarité, la fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame dans le Nouveau Monde continue de nous définir », *Le Devoir d'histoire*, 31 mai 2020, p. B11.
- DORION, Jacques. *Les écoles de rang au Québec*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1979, 415 p. (8-3000-dor) et (*Astrolabe*).
- DOUVILLE-VEILLET, Vénérande. *Souvenirs d'une institutrice de petite école de rang*, Trois-Rivières, Éditions du Bien public, 1973, 35 p. (1-douville-4).
- DUMONT, Micheline. « BENGLE, MARIE-AVELINE », *Dictionnaire biographique du Canada*, www.biographi.ca/fr/.
- DUMONT, Micheline. « Des écoles normales à la douzaine », *Cap-aux-Diamants*, n° 75, automne 2003, p. 43-46. (Canada) et (*Érudit*).
- FAILLON, Michel-Étienne. *Vie de la sœur Bourgeoys, fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame de Ville-Marie en Canada suivie de l'histoire de cet institut*, Ville-Marie, Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, 1853, t. I, 407 p. (1-bourgeois-7) et t. II, 519 p. (1-bourgeois-8).
- GALLICHAND, Gilles. « Les écoles de Limoilou et la formation d'une société urbaine (1897-1959) ». *Les cahiers des dix*, n° 67, automne 2013, p. 106-147. (Canada) et (*Érudit*).
- GRAVEL, Claude. *La féministe en robe noire: Mère Sainte-Anne-Marie*, Montréal, Éditions Libre Expression, 2013. 219 p. (8-3000-rfe) et (*Astrolabe*).
- JAENEN, Cornelius J. « LEBER, JEANNE », *Dictionnaire biographique du Canada*, www.biographi.ca/fr/.
- LACOURSIÈRE, Jacques. « Marguerite Bourgeoys, enseignante et religieuse », *Cap-aux-Diamants*, n° 75, automne 2003, p. 10-12. (Canada) et (*Érudit*).
- PROVENCE, Myriam. « Les origines familiales de Marguerite Bourgeoys, une fille de Troyes à Montréal », *Actes du x^e Colloque de l'Académie internationale de généalogie*, Montréal, 2017, p. 146-165. (5-6000-aig).
- SCOTT, M. Eileen, CND. « BARBIER, MARIE, dite de l'Assomption », *Dictionnaire biographique du Canada*, www.biographi.ca/fr/.
- SIMPSON, Patricia. *Marguerite Bourgeoys et Montréal, 1640-1665*, Montréal, McGill-Queen's University Press, trad. Simone Poissant, 1999, 303 p. (8-3000-rfe).
- SIMPSON, Patricia. *Marguerite Bourgeoys et la Congrégation de Notre-Dame, 1665-1700*, Montréal, McGill-Queen's University Press, trad. Albert Beaudry, 2007, 303 p. (8-3000-rfe).
- SIMPSON, Patricia. *Marguerite Bourgeoys: L'audace des commencements*, Montréal, Fides, 2009, 117 p. (8-3000-rfe).
- TESSIER, Robert. *L'époque des écoles de rang 1824-1964*, Québec, Éditions GID, 2017, 521 p. (2-1500-bellechasse) et (*Astrolabe*).

Mariette Parent (3914)



Au fil des recherches

Daniel Fortier (6500)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Histoire et généalogie : éternel débat

Dans le cadre du colloque organisé pour marquer son 50^e anniversaire, le 10 septembre 2011, la Société de généalogie de Québec avait invité M. Donald Fyson, professeur et alors codirecteur du Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ)¹. Le thème de la conférence de M. Fyson était *L'historien et le généalogiste face au passé québécois : objectifs divergents et intérêts communs*².

L'argument principal de la conférence était que, depuis les années 1960, la progression de l'histoire sociale scientifique et des historiens universitaires a fait en sorte que le domaine de la généalogie a presque complètement disparu dans le cercle du public universitaire, des professionnels et des spécialistes. M. Fyson aurait ajouté que la généalogie, tout comme la biographie, n'avait plus sa place dans un contexte scientifique où l'accent est mis sur l'analyse des structures fondamentales de la société.

Selon les propos retenus, les divergences entre historiens et généalogistes viendraient de ce que ces derniers sont intéressés par une recherche identitaire, avec des noms précis, uniquement orientée sur l'ascendance et le particulier, dont l'ampleur des recherches archivistiques est moindre et pour qui *l'histoire entachée* ne déplaît pas (*sic*)³.

Pour le conférencier, les points de convergence entre les deux groupes seraient l'intérêt pour les histoires de famille et les bases de données, la démographie, la valorisation des biographies et le goût pour l'histoire des gens « ordinaires ». Le conférencier aurait conclu que les généalogistes ne doivent pas être des historiens, mais qu'ils doivent connaître l'Histoire, avec un H majuscule, et qu'ils doivent intégrer cette dernière dans leurs écrits pour accroître la crédibilité de leur travail.

N'ayant pas assisté à cette conférence, nous ignorons le ton des discussions qui ont pu suivre et la réception par les généalogistes présents. Pourtant, nous soupçonnons que, pour certains, la généalogie demeure essentiellement un auxiliaire de

l'Histoire et les généalogistes, des terrassiers pour l'historien, architecte et concepteur.

M. Fyson aurait-il été plus indulgent envers les généalogistes s'il avait lu la thèse de doctorat de Carlos parue dernièrement?



Travailleurs sur la route Saint-Roch près du Saint-Maurice. Herménégilde Lavoie, 1941.

Source : <https://numerique.banq.qc.ca:443/patrimoine/details/52327/3033126>.

CARLOS, Jean-Philippe. *Le rebelle traditionaliste : une biographie intellectuelle de François-Albert Angers (1909-2003)*⁴.

Dans cette thèse de doctorat, l'auteur retrace le cheminement intellectuel de François-Albert Angers⁵, de sa naissance à son décès. Pour mémoire, mentionnons que M. Angers fut professeur d'économie politique aux Hautes études commerciales de Montréal (HEC) et qu'il fut fortement engagé dans le discours nationaliste au Québec tout au long de sa vie.

1. En août 2020, M. Donald Fyson était toujours professeur à l'Université Laval, www.flsh.ulaval.ca/notre-faculte/repertoire-du-personnel/donald-fyson.

2. La synthèse que nous faisons de cette conférence est tirée directement du résumé paru dans *L'Ancêtre*, n° 297, vol. 38, hiver 2012, p. 89. *Colloque du 50^e D'hier à demain : vers de nouvelles origines*. Par conséquent, nous faisons l'hypothèse que ce compte rendu reflète bien les propos du conférencier. Nous encourageons les lecteurs qui auraient été présents à cette conférence à nous témoigner de leurs propres souvenirs.

3. Nous ne sommes pas certains de comprendre le sens du dernier élément : les généalogistes n'ont jamais eu le monopole de conter les histoires galantes ou scabreuses. Peut-être même ont-ils péché dans le sens inverse.

4. CARLOS, Jean-Philippe. *Le rebelle traditionaliste : une biographie intellectuelle de François-Albert Angers (1909-2003)*, thèse de doctorat, Département d'histoire, Université de Sherbrooke, mai 2020, www.academia.edu/43119494/Le_rebelle_traditionaliste_une_biographie_intellectuelle_de_Fran%C3%A7ois_Albert_Angers_1909_2003_email_work_card=thumbnail.

5. Pour une biographie succincte de François-Albert Angers, voir https://fr.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7ois-Albert_Angers.

Le doctorant met ainsi en parallèle les expériences de vie de M. Angers, les événements du siècle (la crise économique des années 1930, la Seconde Guerre mondiale, la « Révolution tranquille », la politique partisane au Canada et au Québec, les transformations sociales et économiques) et, finalement, l'évolution de sa pensée au sujet du nationalisme. Divisé en six chapitres, le document suit de façon chronologique le parcours de M. Angers, de sa naissance à son décès. Nous invitons évidemment les lecteurs intéressés par l'évolution de la question nationale au Québec, du point de vue d'un de ses artisans, à consulter cette thèse qui est par ailleurs d'une lecture relativement accessible. Mais là n'était pas l'essentiel de notre intention.

Histoire – biographie – généalogie

En effet, pour les besoins de la présente chronique, nous nous attacherons au contenu méthodologique du premier chapitre de cette thèse. Ainsi, l'auteur se sent dans l'obligation de s'expliquer sur l'utilisation de la forme *biographique* dans le cadre d'un travail universitaire menant à un doctorat en histoire.

En fait, M. Carlos prend bien soin de justifier sa démarche. L'auteur rappelle ainsi que, pendant longtemps, la biographie était considérée essentiellement comme une approche strictement événementielle et consacrée uniquement aux grands hommes (*sic*). Il mentionne également que cette approche fut abandonnée et même dédaignée par les historiens universitaires, et ce, à compter des années 1930 jusqu'au milieu des années 1970. Il cite par ailleurs la phrase de Jacques Le Goff qui considérait ce genre littéraire comme *le terrain des vulgarisateurs de bas étage et des plumitifs de l'historiette*⁶. Pour les historiens de cette mouvance, ce type de narration devait donc être abandonné aux amateurs, et l'histoire sérieuse devait être sociale et, si possible, quantitative.

Pendant, l'auteur de la thèse constate un changement en France et aux États-Unis à partir de la décennie 1980, où la biographie reprend du lustre à côté de l'histoire comme récit⁷. La biographie historique devient une approche permettant de décrire un environnement et de situer un individu parmi les enjeux et les choix qui se présentent à lui. Évidemment, certaines embûches méthodologiques persistent dont la principale est la trop forte intimité entre le sujet et l'auteur, qui peut conduire ce dernier à une forme d'hagiographie.

Le généalogiste, lecteur familier d'histoires de famille, ne se trouvera pas désorienté par la structure des chapitres de cette thèse. Bien au contraire, on y retrouve l'ordre chronologique et les éléments habituels du parcours d'une vie (famille,

activités professionnelles, voyages, réseaux de contacts) et des événements extérieurs (situation économique, politique et sociale) souvent présents dans les récits que rédigent les généalogistes. Le passage d'une biographie à une généalogie est plus quantitatif que qualitatif, il suffit d'ajouter une ou deux générations. Pour ce qui est du reste, la même rigueur s'impose, sinon que, hormis les tendances toujours possibles à l'hagiographie, les généalogistes d'aujourd'hui ont rarement la prétention d'avoir eu des aïeux qui ont marqué l'histoire, ceux-ci l'ayant surtout subie.

Un second aspect qui apparaîtra également familier aux généalogistes est la tension entre une histoire dite scientifique et l'histoire événementielle ou biographique. Chez les généalogistes, le dilemme se pose entre la généalogie dite pure et les histoires de famille.

Mais peut-être est-ce finalement un faux débat puisque, pour paraphraser Paul Veyne⁸, il n'y a pas une généalogie, mais des généalogies, et j'ajouterais qu'il n'y a pas une histoire, mais des histoires.

Une déesse pour les généalogistes

Pour l'heure, afin peut-être de mettre fin au dénigrement historique des généalogistes, ces derniers auraient-ils besoin d'un dieu tutélaire? Justement, la déesse de la mémoire se trouve disponible: Mnémosyne⁹, ce qui conviendrait très bien au profil des généalogistes. Elle est également une des nombreuses épouses de Zeus, ce qui n'est quand même pas à dédaigner. Elle est surtout la mère des neuf muses, dont Clio¹⁰. Ainsi, dorénavant, dans les plis du *péplos*¹¹ de leur déesse, les généalogistes seront-ils un peu à l'abri des moqueries des historiens patentés.



Mnemosyne (?) sur une mosaïque murale du II^e siècle, musée national archéologique de Tarragone.
Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Mnemosyne>.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : fortierdanielsq@gmail.com

6. LE GOFF, Jacques, et Pierre NORA (dir.). *Faire de l'histoire*, t. 1. *Nouveaux problèmes*, Paris, Gallimard, 1986, p. 15.

7. Le lecteur québécois pourrait penser, entre autres, et seulement à titre d'exemple, aux nombreuses œuvres d'un Denis Vaugeois, d'un Jacques Lacoursière, d'un Jean-Marie Lebel et évidemment d'un Marcel Trudel, qui se sont tous compromis dans des travaux biographiques ou événementiels.

8. VEYNE, Paul. *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Éditions du Seuil, 1971, 352 p. Paul Veyne concluait que les historiens devaient faire leur deuil d'une histoire unique et accepter l'idée d'une histoire polymorphe.

9. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Mnemosyne>.

10. Clio est la muse de l'Histoire et des historiens.

11. Le *péplos* est un type de robe que portaient les femmes grecques.



Ad Lib

Collaboration

Curiosité numérique en paléographie

Rémi d'Anjou (3676), membre du comité de paléographie de la SGQ

N'ayons pas peur des nombres et essayons de compter comme ceci :

0-1-2-10-11-12-20-21-22-100

Nicole Paradis et Lise St-Hilaire du comité de paléographie ont transcrit un acte notarié du 7 octobre 1649 dans lequel le notaire Guillaume Audouart faisait l'inventaire incomplet de Noël Juchereau. À la ligne 84 de cet acte, il est écrit ceci :

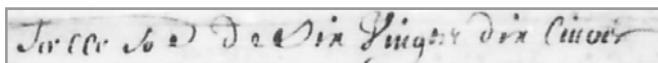
*deux vaches estx vieilles vaches eStimez à
neuf vingt Livres*

Et à la ligne 105 :

*Item dune au'e part viron deux arpans et demy en bled
six vingtz gerbes moitie*

Le 25 avril 1663, par le même notaire, vente d'une terre de Louis Gagné à Richard du Mesnil et Nicolas Voydieu-Verriuel au Petit-Cap à Beaupré; transcrit par Rémi d'Anjou et Lise St-Hilaire.

La ligne 38 est la suivante :



Icelle so'e de Six Vingts dix livres
(Icelle so(mm)e de six vingts (et) dix livres)

Ces exemples sont dans la banque de documents notariés transcrits de la SGQ.

Un des grands plaisirs au comité de paléographie est de trouver des mots, des tournures de phrases, des nombres, des unités de mesure, et de se poser des questions : quelle est cette énigme ? Qu'est-ce que ça signifie pour nous ? D'où est-ce que ça vient ? Y a-t-il erreur d'écriture dans les textes d'Audouart ? Une fois, ce peut être une erreur ; deux fois, on doute ; trois fois, on a un problème à résoudre. Y a-t-il seulement Audouart qui a écrit des nombres de cette façon ? Pourquoi ?

Les trois exemples ci-dessus concernent des nombres. On connaît plusieurs systèmes à propos des nombres. Décimal, base 10 ; cela nous semble naturel à cause de nos 10 doigts, c'est notre système appliqué depuis deux à trois millénaires au moins. On connaît, pour les utiliser dans les ordinateurs, les bases de multiples de 2 : le binaire (allumé-éteint), base 2 ; l'octal, base 8 ; l'hexadécimal, base 16. Mais on ne les utilise pas entre humains. Venant des Babyloniens et base de nos mesures d'angles et de temps, existe le sexagésimal, base 60. Une base, c'est un paquet ou un tas pratique pour compter les choses. Sans savoir compter, je vois bien que si j'ai autant de peaux de castor que j'ai de doigts ou d'orteils, je peux

établir l'équivalence avec un nombre de fusils, de pièces d'or ou d'argent. Communément, on peut établir facilement des comparaisons coûts/objets dans une même base. Quand on a recours à une base plus grande que 10, il faut employer plus de symboles de chiffres pour se rendre à la base voulue. En base 16, on ajoute aux 10 chiffres les lettres A à F : 0-1-2-3-4-5-6-7-8-9-A-B-C-D-E-F. On se fait toujours prendre, le dixième nombre dans la base 10 est 9, la lettre F en hexadécimal a la valeur 15, la valeur $16_{10} = 10_{16}$. En base 60, oui, on aurait besoin de 60 symboles et le dernier serait le chiffre 59, mais les Babyloniens ont utilisé un système de clous et de chevrons ayant des valeurs positionnelles.

Il existe un autre système de nombres : beaucoup de civilisations préhistoriques tout autour de la planète, en Europe, en Amérique précolombienne, en Asie, ont utilisé le système vicésimal, dont la base est 20. Ce système se fonde sur l'ensemble des doigts des mains et des pieds, 20 petits membres auxquels il est facile de comparer autant d'objets à compter. Et avant qu'on invente les souliers, les orteils étaient tout aussi accessibles que les doigts, et aussi agiles selon ce que l'on peut encore constater en certains cas.

Au moment où César a conquis les Gaules, vers les années 50 avant Jésus-Christ, les Romains ont graduellement imposé le système décimal qui était à peu près la norme autour de la Méditerranée, avec les Grecs et les Phéniciens. Certains Gaulois têtus n'ont cependant pas tout perdu, et nous disons encore aujourd'hui quatre-vingts et quatre-vingt-dix, deux nombres hérités directement du système vicésimal probablement utilisé par les Bretons et plusieurs autres peuples gaulois.

Losqu'on compte dans le système décimal, on a 0 à 9, 10, 20, 30, quarante..., huitante ou octante, nonante, cent. Quarante, c'est égal à 4×10^1 , ou quatre dix ; 60, c'est 6×10^1 ou six dix. Octante, 80, c'est 8×10^1 ou huit dix. Mais nous ne sommes pas habitués à octante, nous avons gardé notre vieux fonds breton de quatre-vingts ou $4 \times 20^1 = 40_{20} = 80_{10}$. Notre 90 est « pur vicésimal », $4 \times 20^1 + 10 \times 20^0$. Notre 70 est un mélange décimal vicésimal : soixante est en base 10, 6×10^1 , mais le « et dix » est un résidu de la base 20, comme ci-dessus avec 90. On devrait dire 3×20^1 et 10 ou trois vingt et dix. Sinon, pour être pur décimal, dire septante. Le « pur décimal » est en vigueur en Belgique et en certains autres pays. Il est facile de passer du vicésimal au décimal, car 10 est la moitié de 20. Ainsi, $10 \times 10 = 100_{10}$ et $20 \times 20 = 100_{20} = 400_{10}$. Cent, c'est une idée avant d'être un nombre, c'est le carré de

toute base: $100_2 = 4 = 2 \times 2$; $3 \times 3 = 9_{10} = 100_3$; la première ligne de cet article est écrite en base 3: 0_{10} à 9_{10} .

Revenons-en à nos 10_3 extraits d'actes notariés du début.

vieilles vaches eStimez à neuf vingt Livres

deux arpans et demy en bled six vingtz gerbes

Jcelle So'e de Six Vingts dix livres

Les nombres «neuf vingt livres», «six vingtz gerbes» et «six vingt dix livres» sont des nombres vicésimaux: $9 \times 20^1 = 90_{20}$, $6 \times 20^1 = 60_{20}$ et $6 \times 20^1 + 10 = 6A_{20}$, qui équivalent à 180_{10} , 120_{10} , et 130_{10} .

Ces exemples montrent bien comment les systèmes surgissent, perdurent et s'adaptent à travers les civilisations; certains finissent aussi par disparaître en entier. Si nous rencontrons des nombres vicésimaux dans nos anciens documents, ne concluons pas à des erreurs de calcul ou d'écriture, ce sont bel et bien des exemples d'utilisation d'une autre base de numération que notre base 10 actuelle. La paléographie nous fait remonter à bien plus loin qu'à l'origine de la Nouvelle-France. On retourne probablement jusqu'à Stonehenge avec la base 20, soit un retour de 4000 à 7000 ans. Cela est un aperçu pour les nombres; qu'en est-il pour les lettres et les mots? C'est un plaisir de découvrir tout ça en paléographie.

Je vous souhaite de rencontrer des nombres en base 20 dans vos documents à transcrire. Il ne faut pas s'en faire

avec ces nombres, dans nos documents, ce sont presque toujours des nombres assez simples et assez petits, usuellement dans les centaines au maximum. Comme nous sommes bien attachés à notre passé, il est encore loin le temps où nous perdrons nos résidus de systèmes de nombres datant de milliers d'années; à preuve, nos heures et degrés en base 60 qui remontent à Babylone, il y a 5000 ans; quand les heures de confinement nous semblent longues, pensons aux millénaires de notre histoire!

Avis aux futurs paléographes, les mesures de temps et de longueurs actuelles, sans qu'il y paraisse, sont déjà en fréquences de vibrations atomiques et reliées par l'équation $\lambda = \frac{c}{\nu}$; nos distances et durées actuelles sont ajustées selon une vibration atomique spécifique de l'atome de césium. En paléographie, nous sommes de plain-pied dans le passé du futur... à quelques nano vibrations près.

On sait bien ce qu'est le nombre 437 \$ aujourd'hui; pour Panoramix, c'était 11H \$erpes; dans mille ans ce sera 1 1011 0101 ~~Bb~~Coins.Coins. Il suffit de savoir dans quelle base on se parle.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

danjou_remi@videotron.ca

Cette année, les vœux du temps des fêtes prennent une tout autre dimension. L'année que nous terminons a été éprouvante à bien des égards, particulièrement pour ceux qui ont été touchés par la maladie ou qui ont perdu un être cher. Les confinements et les restrictions ont fait prendre conscience que nous tenions pour acquis des façons de faire qui ont été rapidement chamboulées et nous ont forcés à revoir nos priorités.

Pour ce temps des fêtes qui s'annonce différent, je vous souhaite de continuer à prendre votre temps et à profiter des moments passés en famille.

Pour la prochaine année, nous ne nous souhaitons que de bonnes choses. Gardons les bonnes habitudes que nous avons prises, et espérons un retour à la normale le plus rapidement possible.

Joyeuses Fêtes !

Guy Auclair, président





Les archives vous parlent

Alex Cliche
BAnQ Québec

Développer ses compétences d'enquêteur avec *L'ABC de la généalogie*

En avril 2020, les mesures de confinement imposées en raison de la pandémie de Covid-19 bouleversent la routine au sein de plusieurs résidences québécoises. Or, dans le but d'assurer la pérennité de sa mission visant à offrir un accès démocratique à la culture ainsi qu'à la connaissance, un groupe de travail est rapidement formé au sein de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) afin de réfléchir aux possibilités offertes par les différentes plateformes numériques. C'est dans ce contexte qu'un groupe de travail développe et lance un webinaire nommé *Ton enquête généalogique* destiné à initier à la généalogie les jeunes gens passionnés par leur histoire familiale. Cette entreprise connaît un tel succès que peu après la parution de la dernière capsule, un groupe de travail multidisciplinaire est mis en place afin de développer une nouvelle plateforme visant à améliorer l'expérience des usagers désireux d'accroître leurs connaissances des ressources utiles en généalogie offertes par BAnQ.

C'est dans ces conditions que voit le jour le projet *L'ABC de la généalogie*. Si initialement la formule de webinaire a été soulevée, le comité a rapidement écarté l'idée en privilégiant la création de capsules vidéo préenregistrées et dont la diffusion se fera au moyen de la chaîne **YouTube de BAnQ**. Vous trouverez d'ailleurs sur cette chaîne les capsules tournées lors des webinaires du projet *Ton enquête généalogique*, et ce, en plus d'une multitude de vidéos et capsules traitant de sujets divers liés au patrimoine culturel québécois (Figure 1).

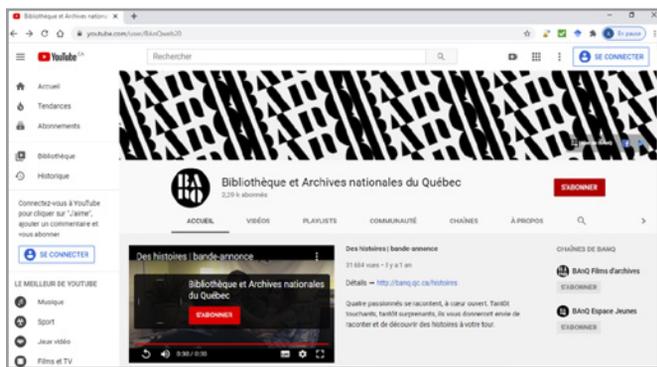


Figure 1.

Destiné à un public plus mature, *L'ABC de la généalogie* est tout d'abord une forme d'initiation à la généalogie qui permettra au chercheur débutant de s'orienter à travers la multitude d'outils offerts gratuitement par BAnQ. Ce faisant, ces capsules vont guider les chercheurs dans la planification de

leur visite dans les centres d'archives, car si bon nombre de ressources sont disponibles à distance — nous pouvons penser, entre autres, à la section **généalogie et histoire familiale** ou encore à **BAnQ numérique** —, d'autres exigent que le chercheur se déplace dans un édifice de BAnQ (Figure 2).



Figure 2.

L'objectif souhaité est d'offrir la possibilité aux chercheurs débutants d'acquérir une certaine autonomie, et même permettre à certains de se lancer dans une enquête généalogique, et ce, dans le confort de leur foyer. De plus, ces capsules, expliquant et synthétisant clairement les différentes façons de faire parler une source, serviront de références aux employés qui pourront les transmettre aux usagers. En ce sens, *L'ABC de la généalogie* permet de renforcer la collaboration entre BAnQ et ses partenaires en généalogie puisque chaque capsule renvoie à un type de source ou à une base de données (Figure 3).

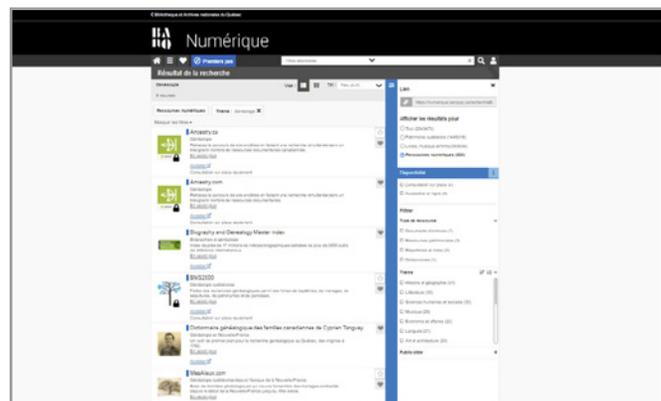


Figure 3.

Ces capsules, d'une durée maximale de quinze minutes, vont permettre aux généalogistes de connaître les sources exploitées par les différentes bases de données. Par conséquent, il devient aisé d'identifier la provenance des informations qu'il est possible de recueillir sur les différentes bases de données et de connaître les limites de ces différents outils de recherche. Par exemple, si un utilisateur de *BMS2000* souhaite savoir ce qu'est un acte d'état civil, source sur laquelle repose la base de données, il trouvera sans difficulté réponse à ses interrogations dans une capsule consacrée à ce sujet.

Même si ce projet est à l'origine une initiative développée pour les débutants en généalogie, plusieurs blocs de capsules sont prévus afin de répondre aux exigences des généalogistes chevronnés. Ainsi, si les premières capsules publiées abordent les moyens de trouver les liens de parenté entre individus, d'autres traiteront éventuellement de sources et de bases de données permettant aux chercheurs de documenter la vie de leurs ancêtres. À cet effet, plusieurs capsules préciseront comment utiliser les sources d'origines notariales afin de reconstituer le parcours de vie d'un individu (Figure 4).

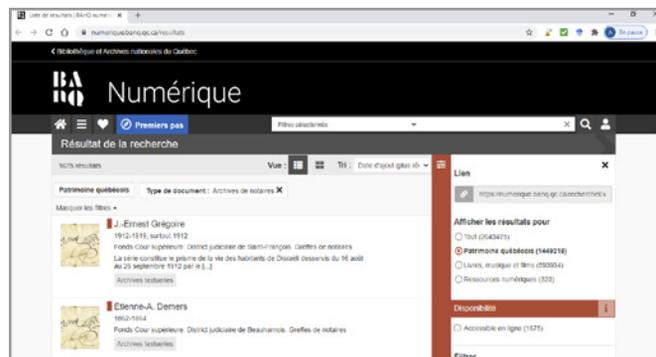


Figure 4.

Les premières capsules se trouvent déjà en ligne depuis leur lancement durant la semaine de la généalogie qui a eu lieu du 21 au 28 novembre 2020, et d'autres ne tarderont pas à les rejoindre. Nous vous invitons donc à vous abonner à la chaîne *YouTube* de BAnQ, si ce n'est déjà fait, afin d'être informé lorsque les prochaines capsules seront publiées.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

alex.cliche@banq.qc.ca

Nouveaux membres

du 18 juillet au 24 octobre 2020

8384	VAILLANCOURT	Georges	Prévoist
8386	LAVOIE	Brigitte	Sept-Îles
8387	DAGENAIS	Marie-Claude	Sainte-Marthe-sur-le-Lac
8388	HÉBERT	Huguette	Québec
8390	DESROCHES	Andrée	Oka
8392	AUDET	Camil	Honfleur
8394	PARENT	Denis	Québec
8395	PELLETIER	Daniel	New York, NY
8397	ROY	Diane	Granby
8400	BÉLANGER	Louise	Québec
8402	HÉBERT	André	Danville
8404	SOUCY	François-Régis	Ripon
8405	DESCHÊNES	Serge	Boischatel
8407	GAUTHIER	Gervais	Saguenay
8408	LÉONARD	Patrick	Saint-Jean-sur-Richelieu

8409	ROY	Serge	Saint-Basile-le-Grand
8411	RAJOTTE	Sylvie	Saint-Victor
8413	ALLARD	Sylvie	Terrebonne
8414	DOYON	Serge	Montréal
8415	GAGNÉ	Marie	Verdun
8416	STE-MARIE	Robert	McMasterville
8418	ROY	Nicole	Saint-Georges
8419	BÉDARD	Nicole	Granby
8423	LESSARD	Richard	Québec
8424	BONNEAU	Louise	Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
8425	BEAUGRAND-CHAMPAGNE	Denise	Montréal
8427	VINETTE	André	Mirabel
8429	CROISETIÈRE	Gaston	Shawinigan

Mots de GÉNÉA...

Je retrace l'histoire de ma famille afin de savoir qui blâmer. – Anonyme.



Les Acadiens

André-Carl Vachon

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Les immigrants acadiens au Québec (1765-1775)

Dans le précédent numéro, nous vous avons présenté l'arrivée des réfugiés acadiens en Nouvelle-France entre 1755 et 1763. Cette période est communément appelée la première vague d'arrivée des Acadiens et représente 13,5 % des 14 143 Acadiens de l'époque.

Aujourd'hui, nous vous présentons la deuxième vague d'arrivée des Acadiens, soit celle de l'immigration qui a eu lieu entre les années 1765 et 1775. Cette deuxième vague s'est faite après la publication de la proclamation du 1^{er} mars du gouverneur du Québec, James Murray, publiée dans *The Quebec Gazette*, édition du 7 mars 1765. Cette proclamation, que nous avons nommée l'offre de Murray, stipulait que le gouverneur offrait des terres gratuitement aux nouveaux immigrants et que ceux-ci recevraient un congé de taxes pendant les deux premières années, soit le temps de défricher leur nouvelle terre. C'était une offre que les Acadiens ne pouvaient refuser.

Le temps de s'organiser et d'avertir les Acadiens répartis dans les colonies de la Nouvelle-Angleterre, une requête a été déposée chez le gouverneur du Massachusetts Francis Bernard le 8 février 1766 pour demander la permission de partir afin de s'établir au Québec. Toutefois, il fallut attendre le 20 février 1766 pour que la Chambre des représentants demande officiellement au gouverneur Francis Bernard d'écrire la requête formelle au gouverneur du Québec, James Murray. De plus, ils ont offert 20 livres sterling pour payer le voyage à deux Acadiens pour aller porter la lettre à Québec; celle-ci était datée du 25 février 1766.

Les frères Étienne et Joseph Hébert ont été choisis pour cette mission. Ils sont partis en raquettes peu de temps après. Ils ont pris divers sentiers pour se rendre de Boston à Albany, pour ensuite remonter la rivière Hudson gelée. Cette expédition couvre une distance de quelque 885 km, et dure environ deux mois. La boussole qu'ils ont utilisée a été donnée au Musée acadien de l'Université de Moncton. La seule erreur dans l'inscription faite par leurs descendants, qu'on retrouve dans le couvercle de la boussole, c'est l'année 1764, au lieu de 1766.

Peu de temps après leur arrivée, ils ont remis la lettre du gouverneur Bernard au gouverneur Murray. Les négociations ont eu lieu au château Saint-Louis à Québec. Par la suite, en date du 28 avril 1766, le gouverneur Murray répond au gouverneur Bernard, en écrivant *je n'hésiterai pas à les recevoir*.

Joseph Hébert est reparti seul, sans son frère, en direction de Boston. Il semble qu'il serait monté à bord d'un bateau au port de Québec qui aurait fait escale à Halifax, pour ensuite se rendre à Boston. Dans *The Boston Gazette, and Country Journal* daté



Boussole de Joseph Hébert.

Collection du Musée acadien de l'Université de Moncton.

Photo fournie par l'auteur.

Inscription:

« Joseph Hébert serait venu de Boston à travers (les) bois jusqu'à St.-Grégoire co. de Nicolet, guidé par cette boussole vers 1764 »

du 26 mai 1766, on peut lire que le capitaine du sloop *Swallow*, Nathan Atwood, venait tout juste d'arriver d'Halifax.

C'est avec enthousiasme qu'il a annoncé la bonne nouvelle, c'est-à-dire que les Acadiens sont les bienvenus au Québec s'ils prêtent le serment d'allégeance absolue. Quelques jours plus tard, soit le 2 juin, les Acadiens ont rédigé une liste afin de confirmer leur demande d'immigrer au Québec. Près d'un mois plus tard, le premier bateau, le *Polly* du capitaine Benjamin Torrey, quitte le port de Boston en direction de Québec.

Quant à Étienne, il était resté à Québec pour préparer et organiser l'arrivée des Acadiens au port de la ville. Le premier bateau en provenance de Boston arriva le 31 août 1766. On retrouve Étienne Hébert comme parrain d'Élisabeth Thibodeau, fille de Jean La Croix Thibodeau et Anne Pellerin (passagers du *Polly*), lors de son baptême le 25 septembre 1766, à Notre-Dame-de-Québec.

Un avis a également été publié dans *The Quebec Gazette* le 15 septembre 1766, afin d'informer tous les seigneurs de la colonie de l'arrivée des Acadiens. Il y est écrit que :

Le Conseil de Sa Majesté a ordonné d'en donner cet avis aux différens Seigneurs, à fin qu'ils puissent s'accommoder avec ces Acadiens pour établir les terres non concédées de leurs Seigneuries. [...] Il est ordonné de leur distribuer des provisions pour un mois, [illisible] des Magazines du Roi, pour les soutenir jusques à ce qu'ils puissent se pourvoir comme il est dit ci-dessus. Par Ordre du Conseil.

Il semble même que certains seigneurs, ainsi que des Acadiens déjà établis dans leurs seigneuries, sont venus à Québec pour aller chercher leurs nouveaux colons, comme l'aurait fait le père Jacques Degeay, curé de L'Assomption. Le père Degeay a été absent de sa paroisse entre le 14 septembre et le 4 octobre. C'est également le cas de Pierre Hilaire LeBlanc arrivé à Québec en juillet 1774 et qui s'était installé à Saint-Philippe; il a fait le voyage jusqu'à Québec à l'été 1775, où il a été parrain de Marie-Angélique Robichaud le 17 septembre 1775 à Notre-Dame-de-Québec.

Tous les Acadiens se sont embarqués dans des bateaux dans les ports des colonies américaines pour arriver au port de Québec. Un bel exemple, c'est la ville de Worcester, Massachusetts, qui paye les frais de transport:

La ville a alors accordé 7 Livres sterling pour faire des provisions et pour payer le passage de Jean Lebere [Hébert] au Québec, et a autorisé les échevins à recueillir cette somme en empruntant¹.

Après leur arrivée et un court séjour au port de Québec, plusieurs Acadiens reprennent un bateau pour se rendre à Trois-Rivières en 1766. L'écrivain Raphaël Bellemare a écrit ce que sa grand-mère Marie-Josèphe LeBlanc lui avait raconté au sujet de leur arrivée. Cette dernière avait 17 ans lors de son arrivée au port de Québec, le 23 juillet 1767:

[Ils] vinrent en bateau, à Québec, puis se rendirent à Trois-Rivières, à Yamachiche et dans les paroisses environnantes².

Alors, comment se fait-il que nous ayons appris que les Acadiens avaient marché de Boston ou de New York jusqu'à Montréal? Sur quel autre argument se sont basés les auteurs du XIX^e et du XX^e siècle pour nous transmettre cette information?

Au chapitre 17 de son livre, *Les Acadiens du Québec* (1994), Pierre-Maurice Hébert explique son raisonnement en disant qu'il s'est fié essentiellement aux textes de Napoléon Bourassa. Alors, que dit Napoléon Bourassa sur la question dans le livre *Jacques et Marie* écrit en 1866? Voici ce qu'il a écrit dans son prologue:

Il serait difficile aujourd'hui de les recueillir [les histoires] dans leur exactitude primitive: malgré que la source en soit peu éloignée, il s'y est évidemment introduit, beaucoup de versions étrangères et invraisemblables; elles ne peuvent donc trouver place que dans le recueil des légendes de mon village. Le récit que je vais offrir aux lecteurs de la Revue résume les impressions vagues qui me sont restées de tous ceux que j'ai entendus dans mon enfance sur les Acadiens. M'étant engagé à faire une œuvre d'imagination...³

Ou'en est-il pour les Acadiens qui ont fondé le village de L'Acadie, maintenant fusionné à Saint-Jean-sur-Richelieu? Plusieurs ont rapporté qu'ils avaient remonté la rivière Hudson en chaloupe, et pris la route du portage à pied (entre Glens Falls et Lake George, une distance d'environ 15 km), pour ensuite reprendre la chaloupe sur le lac Champlain afin d'atteindre la rivière Richelieu. Est-ce que ce fut vraiment le cas?

Ces Acadiens sont arrivés à La Prairie le 19 août 1768, comme on peut le déduire à partir de la lettre du curé de La Prairie, Jacques le Marchand Desligneris, [qui] écrit à M^{gr} Briand, le 27 août 1768: *Voici environ 80 Acadiens, arrivés il y a aujourd'hui huit jours, qui paraissent vouloir prendre parti de ce côté⁴.*

Ce qui confirme que les Acadiens de L'Acadie arrivèrent à La Prairie par le fleuve Saint-Laurent, et non pas par la rivière Richelieu, donc en bateau et non pas à pied. Si ces Acadiens avaient navigué sur la rivière Richelieu, après avoir remonté la rivière Hudson, c'est le curé de Chambly ou le missionnaire au fort Saint-Jean qui aurait écrit à l'évêque en août 1768 pour attester de leur arrivée; ce qui n'a pas été le cas.

Finalement, contrairement à de nombreux écrits, les Acadiens ne sont pas revenus au Canada, puisqu'ils n'y avaient jamais vécu... Le Canada avant 1763 correspondait *grosso modo* au Québec et à l'Ontario actuels. L'Acadie était une colonie distincte et ne faisait pas partie du Canada.

Au total, la *Province of Quebec* a accueilli 1309 immigrants acadiens entre 1765 et 1775. Puis, il ne faut pas oublier les 104 Acadiens qui sont venus s'installer au Québec en 1764, dont 36 étaient de retour au pays. Pour la très grande majorité de ces derniers, ce sont des Acadiens qui étaient prisonniers au fort Frédéric, Fredericton, Nouveau-Brunswick. Cela fait un total de 1377 Acadiens, soit 12,4 % des 11 106 Acadiens de l'époque.

En effet, après le traité de Paris signé en 1763 qui mettait fin au « Grand Dérangement », il n'y avait plus que 11 106 Acadiens (voir le tableau ci-dessous), soit 3738 Acadiens répartis en Nouvelle-Angleterre et 7368 Acadiens répartis au Québec, en Nouvelle-Écosse, en France et en Angleterre.

En ajoutant les 1935 Acadiens venus se réfugier entre 1755 et 1763 aux 1377 immigrants acadiens venus entre 1764 et 1775, le total est alors de 3312 Acadiens. C'est sans compter les 85 Acadiens installés aux îles de la Madeleine en 1763 et qui ne faisaient pas partie du Québec à ce moment-là. L'incorporation des îles ne s'est faite qu'en 1775. De plus, saviez-vous que la Louisiane avait accueilli 2932 Acadiens entre 1764 et 1788? Cela démontre que le Québec est l'endroit où la diaspora acadienne est la plus importante depuis la Déportation.

1. LINCOLN, William. *History of Worcester, Massachusetts: from its earliest settlement to September 1836; with various notices relating to the history of Worcester County*, Worcester, Massachusetts, Charles Hersey, 1862, p. 61.

2. LESIEUR-DESAULNIERS, François. *Les vieilles familles d'Yamachiche*, t. 4, Montréal, A.-P. Pigeon imprimeur, 1908, p. 80.

3. BOURASSA, Napoléon. Jacques et Marie. *Souvenir d'un peuple dispersé*, Montréal, Eusèbe Senécal éditeur-imprimeur, 1866, p. 7-8.

4. Cette lettre se trouve dans les archives du diocèse de Saint-Jean-sur-Richelieu (ADSJQ, 2 A/3, M. Desligneris à M^{gr} Briand, 27 août 1768) et fut citée dans: BRAULT, Pierre. *Histoire de L'Acadie du Haut-Richelieu*, Saint-Jean-sur-Richelieu, Éditions Mille Roches, 1982, p. 39.

Voici le fruit de notre recherche sous forme de tableau :

Récapitulation des arrivées des Acadiens sous l'offre de Murray entre 1765 et 1775

LIEU D'EMBARQUEMENT	BATEAU	NOMBRE	DATE D'ARRIVÉE AU PORT DE QUÉBEC
Halifax, Nouvelle-Écosse	Goélette <i>Betsy</i>	4	6 juin 1765 (L'Île-aux-Coudres)
Philadelphie, Pennsylvanie	Goélette <i>Leopard</i>	14	6 juin 1765
Halifax, Nouvelle-Écosse	Goélette <i>Fisher</i>	13	28 juillet 1766
Boston, Massachusetts	Sloop <i>Polly</i>	44	31 août 1766
Boston, Massachusetts	Sloop <i>Good Intent</i>	60	4 septembre 1766
Boston, Massachusetts	Goélette <i>Rainbow</i>	69	25 septembre 1766
Îles de la Madeleine	Goélette <i>Kingston</i>	5	8 septembre 1766
Boston, Massachusetts	Sloop <i>Swallow</i>	24	6 mai 1767
Philadelphie, Pennsylvanie	Sloop <i>Sally</i>	35	11 juin 1767
New York	Brigantin <i>Diana</i>	32	11 juin 1767
Boston, Massachusetts	Sloop <i>Endeavour</i>	43	18 juin 1767
Boston, Massachusetts	Goélette <i>Abigail</i>	64	18 juin 1767
Salem, Massachusetts	Sloop <i>Speedwell</i>	39	16 juillet 1767
Newburyport, Massachusetts	Goélette <i>Tryal</i>	58	16 juillet 1767
Boston, Massachusetts	1 – Goélette <i>Grampus</i> 2 – Goélette <i>Garrick</i> 3 – Goélette <i>Two Brothers</i>	188	23 juillet 1767
New London, Connecticut	Brigantin <i>Pitt</i>	240	31 juillet 1767
Boston, Massachusetts	Goélette <i>Rainbow</i>	50	1 ^{er} octobre 1767
Connecticut – Boston, Massachusetts	Goélette <i>Betsey</i>	71	15 juillet 1768
France à l'île Jersey, à Falmouth, Angleterre	Sénau <i>Dolphin</i>	2	31 juillet 1771
Hispaniola (Haïti) en provenance de la Martinique	Brigantin <i>Pitt</i>	12	21 mai 1772
New Haven, Connecticut – Boston, Massachusetts	Brigantin <i>Susanna</i>	49	20 août 1772
Île Jersey, près de la France	<i>Hope</i> et <i>Bee</i>	81	6 et 8 mai 1774 (Paspébiac, Gaspésie)
Boston, Massachusetts	Sloop <i>London Expedition</i>	28	28 juin 1774
New Haven, Connecticut	<i>Nancy</i>	50	14 juillet 1774
Salem, Massachusetts	<i>Isabella</i>	34	15 juin 1775

Pour découvrir la liste des passagers et pour en savoir plus sur le sujet, nous vous invitons à lire notre livre *Les Acadiens*

déportés qui acceptèrent l'offre de Murray, 1765-1775, Tracadie, La Grande Marée, 2016, 320 p.

État révisé de la population acadienne en 1763

NOUVELLE-ANGLETERRE	NOMBRE D'ACADIENS DÉPORTÉS EN 1755-1756	NOMBRE EN 1763
Massachusetts	935	1043
Connecticut	845	788*
New York	300	249
Pennsylvanie	464	383
Maryland	858	810
Virginie	1150 (et déportés en Angleterre)	0
Caroline du Sud	1218	280
Géorgie	409	185
Total	6179	3738

AUTRES ENDROITS EN 1763	NOMBRE
Prisons de la Nouvelle-Écosse	1762
Nouvelle-France (Québec)	1350
Îles de la Madeleine	85
Île Saint-Jean	199
Île Royale	439
France	2700
Angleterre	833
Total	7368

*666 Acadiens le 14 août 1763 + 122 Acadiens de Preston le 9 septembre 1763.

Grand total: $3738 + 7368 = 11\ 106$ Acadiens en 1763. Pour en apprendre davantage sur l'état de la population acadienne en 1763, nous vous invitons à lire notre livre *Histoire de l'Acadie de la fondation aux déportations – 1710-1763*, t. 2, Tracadie, La Grande Marée, 2016, 309 p.

Dans le prochain numéro, nous aborderons la question des Acadiens qui ont été accusés d'avoir apporté la variole en 1757.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : acvachon@videotron.ca

Premier conseil de la SGQ 1962-1963



Après un conseil d'administration temporaire en 1961, le premier conseil d'administration a été élu pour l'année 1962-1963.

Au premier rang : Benoit Pontbriand, René Bureau et Robert Tessier

Au second rang : Benoit Plamondon et Raymond Gingras



L'héraldique à Québec

Marc Beaudoin, aih (0751)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Les armoiries de Chaussegros de Léry

Nous avons vu dans une précédente chronique que la famille Chaussegros de Léry portait des armoiries parlantes¹. Le récent enregistrement des armoiries de Gaspard Chaussegros de Léry par l'Autorité héraldique du Canada² nous donne un nouveau prétexte pour aborder les armoiries d'une famille dont l'histoire s'inscrit dans la mouvance des événements de la guerre de Sept Ans et des changements qui suivirent la cession de la Nouvelle-France à la Grande-Bretagne (Figure 1).



Figure 1. Armoiries de Gaspard Chaussegros de Léry. Registre public des armoiries, drapeaux et insignes du Canada, vol. VII, p. 48, 15 mars 2019. Source : <https://reg.gg.ca/heraldry/pub-reg/project-pic.asp?lang=f&ProjectID=3083&ProjectElementID=10828>.

Les Chaussegros de Léry en Nouvelle-France

L'histoire de la famille Chaussegros de Léry en Nouvelle-France commence avec Gaspard-Joseph, né à Toulon, en France, le 3 octobre 1682. Il est le fils de Gaspard, architecte, ingénieur du roi et coseigneur de Léry, et Anne Vidalle. Gaspard-Joseph arrive dans la colonie en 1716 en qualité d'ingénieur du roi avec pour mission de relever les plans des fortifications existantes, de les analyser et de faire des recommandations concernant les travaux d'ingénierie et de défense. Il épouse à Québec, le 13 octobre 1717, Marie-Renée Le Gardeur de Beauvais (1697-1743), fille de René (1660-1742) et Marie-Barbe de Saint-Ours d'Eschaillons (1660-1705). Le couple aura dix enfants. Fait chevalier de Saint-Louis en 1741, Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry décède à Québec le 23 mars 1756³.

Son fils aîné, Joseph-Gaspard Chaussegros de Léry, né à Québec le 20 juillet 1721, suit les traces de son père comme ingénieur militaire. Il épouse à Québec, le 24 septembre 1753, Louise Martel de Brouague (1738-1793), fille de François (1692-1761) et Louise Madeleine Mariauchau d'Esclis (1715-1753). Le couple aura 18 enfants dont 7 parviendront à l'âge adulte. Reçu chevalier de Saint-Louis le 1^{er} janvier 1759, Joseph-Gaspard passe en France avec sa famille en 1761 en espérant y poursuivre sa carrière militaire. Mais, déçu par les vagues promesses d'éventuelles nominations à titre militaire et les offres de terres non défrichées dans les colonies tropicales, Chaussegros de Léry revient au Canada en passant par Londres où il est le premier seigneur canadien présenté au roi George III, lequel aurait déclaré à Louise Martel: *Madame, si toutes les Dames canadiennes vous ressemblent, j'ai vraiment fait une conquête*⁴.

En 1768, le gouverneur Guy Carleton nomme Joseph-Gaspard grand voyer⁵ du district de Québec. En 1775, il est nommé au Conseil législatif de la province de Québec et, en 1792, devient membre du nouveau Conseil législatif du Bas-Canada où il siégera jusqu'à sa mort à Québec le 11 décembre 1797⁶.

Eugène-Étienne Taché a souligné son rôle de parlementaire en faisant graver son nom et ses armoiries sur les boîtes du hall des salles de l'Assemblée nationale et du Conseil législatif au côté de celles de son neveu et collègue pendant l'année 1797 au Conseil législatif, Michel-Eustache-Gaspard-Alain Chartier de Lotbinière (1748-1822), fils de Michel, marquis de Lotbinière (1723-1798), et Louise-Madeleine Chaussegros de Léry (1726-1809) (Figure 2).

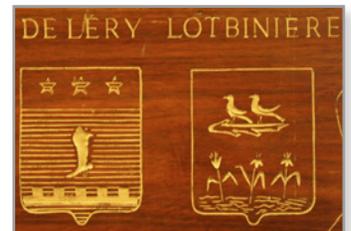


Figure 2. Armoiries de Chaussegros de Léry et de Chartier de Lotbinière. Hôtel du Parlement. Photo fournie par l'auteur.

1. BEAUDOIN, Marc. « Des Saint-Ours aux Chaussegros de Léry — les armoiries parlantes », *L'Ancêtre*, vol. 45, n° 327, été 2019, p. 261.
2. L'auteur tient à remercier Claire Boudreau, hérald d'armes du Canada (2007-2020), et nouvellement hérald émérite Margaree-Chéticamp, pour lui avoir permis de consulter le dossier d'enregistrement des armoiries de Gaspard Chaussegros de Léry. Il la remercie également pour son indéfectible soutien et ses encouragements à poursuivre ses travaux de recherche sur les armoiries historiques et la diffusion de leurs résultats.
3. THORPE, F. J. « CHAUSSEGROS DE LÉRY, GASPARD-JOSEPH (1682-1756) », *Dictionnaire biographique du Canada*, www.biographi.ca/.
4. DANIEL, François. *Le vicomte C. de Léry, lieutenant-général de l'empire français, ingénieur en chef de la grande armée et sa famille*, Montréal, Eusèbe Senécal, 1867, p. 72-73.
5. Le grand voyer occupe une fonction issue des grands offices de la couronne de France; il était un haut fonctionnaire chargé de la construction et de l'entretien des routes. Cette fonction est établie dans la colonie par le Conseil souverain en 1663; elle perdure au Québec jusqu'en 1840.
6. THORPE, F. J. « CHAUSSEGROS DE LÉRY, GASPARD-JOSEPH (1721-1797) », *Dictionnaire biographique du Canada*, www.biographi.ca/.

Les fils de Chaussegros de Léry en France

Comme catholiques, les fils de Chaussegros de Léry ont très peu de chance d'obtenir une commission dans l'armée britannique. C'est la raison qui obligera François-Joseph, né à Québec le 11 septembre 1754, et son frère Gaspard-Roch-Georges, né au même endroit le 22 décembre 1771, à faire leur carrière militaire en France. À la Révolution, les deux frères choisissent des camps opposés.

Le cadet, Gaspard-Roch-Georges, suit l'armée des Princes, frères de Louis XVI, comme officier dans le corps royal de génie. En 1799, il devient gouverneur des enfants de la princesse Czertwintinska, à Grodno, Hrodna, en Biélorussie. À la Restauration, Louis XVIII lui décerne la décoration du Lys le 7 mars 1815, et le crée chevalier de Saint-Louis le 16 octobre 1816. Il meurt, sans postérité, à Grodno en 1831 après avoir été le précepteur de deux des fils du tsar Alexandre I^{er} de Russie⁷.

L'aîné, François-Joseph, qui a reçu la croix de Saint-Louis en 1791, adopte les idées révolutionnaires. Sous le Premier Empire, il devient général de division (1805), inspecteur général du génie, grand-croix de la Légion d'honneur et baron de l'Empire (1811). Sous la Restauration, il est promu commandeur de Saint-Louis, puis vicomte héréditaire de Léry (1818). Le 3 juin 1801, il épouse Cécilia Kellermann, la fille du maréchal François Christophe, duc de Valmy, le vainqueur de la bataille de Valmy en 1792, et Marie-Anne Barbé. Il meurt le 5 septembre 1824 à Chartrettes, Seine-et-Marne. Son nom est gravé sur l'un des murs de l'Arc de triomphe de l'Étoile à Paris. Leur fils, François Christophe Gustave Étienne, né à Paris le 14 mai 1802, sera officier aide-major au régiment des hussards de la Meurthe. Le deuxième vicomte de Léry meurt le 12 août 1850 sans avoir eu d'enfants de son mariage, en août 1822, avec Marie-Ernestine de Johanne de la Carre de Saumery⁸.

Les armoiries des Chaussegros de Léry

Le 1^{er} juin 1763, soit près de quatre mois après le traité de Paris qui cédait le Canada à la Grande-Bretagne le 10 février 1763, Joseph-Gaspard profite de son passage à Londres pour enregistrer la généalogie et les armoiries de son père ainsi que sa croix de Saint-Louis au *College of arms* de Londres. Le blasonnement dans le dossier conservé aux archives de l'institution britannique est le suivant: *D'azur à la botte éperonnée accompagnée en pointe d'une burèle crénelée, le tout d'argent, au chef du même chargé de trois étoiles d'azur*. L'écu est accompagné de la devise *Rectus ubique*, que nous pouvons traduire par «Droit partout»⁹ (Figure 1).

Ce sont les armoiries que nous trouvons sur des pièces d'argenterie aux armes de la famille Chaussegros de Léry comme sur ce sucrier de l'orfèvre Laurent Amiot (Figure 3).



Figure 3. Sucrier aux armes de la famille Chaussegros de Léry. Laurent Amiot, orfèvre, v. 1790, Musée des beaux-arts du Canada, Collection Henry Birks d'orfèvrerie canadienne. Numéro d'acquisition : 240972.

Ce sont fort probablement ces armoiries gravées qui ont servi à illustrer le livre du sulpicien français François Daniel (1820-1908): *Nos gloires nationales ou histoire des principales familles du Canada*¹⁰ (Figure 4).

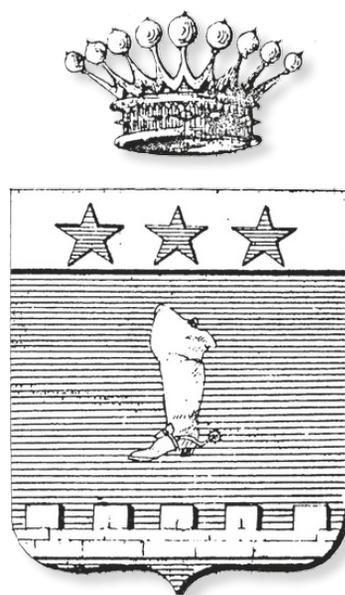


Figure 4. Armoiries de la famille Chaussegros de Léry. Illustration de *Nos gloires nationales*, François Daniel, vol. 2, p. 67.

7. DANIEL. *Op. cit.*, p. 121-122, et DROLET, Yves. *Dictionnaire généalogique et héraldique de la noblesse canadienne-française*, Montréal, Communications Dico, 2010, p. 90.

8. RÉVÉREND, Albert. *Les familles titrées et anoblies au XIX^e siècle. Titres, anoblissements et pairies de la Restauration 1814-1830*, Paris, Chez l'auteur, 1902, vol. 2, p. 121.

9. SWAN, Conrad, Héraut d'armes York. *Lettre du 21 mars 1972 à Auguste Vachon au sujet de l'enregistrement des armoiries de Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry père par le fils Joseph Gaspard*, Archives de l'Autorité héraldique du Canada.

10. DANIEL, François. *Nos gloires nationales ou Histoire des principales familles du Canada*, ouvrage enrichi de gravures, Montréal, Eusèbe Senécal, imprimeur-éditeur, 1867, vol. 2, p. 67.

Dans l'*Armorial du Canada français*, Édouard-Zotique Massicotte et Régis Roy font référence au livre de l'abbé Daniel dans la page consacrée aux armoiries de la famille Chaussegros de Léry. Ce qui ne les empêche pas d'interpréter différemment les armes de cette famille. Ainsi, on peut lire: *D'azur, à une botte d'argent, au chef chargé de trois étoiles d'azur et à la campagne¹¹ aussi d'argent crénelée de cinq pièces¹²* (Figure 5).

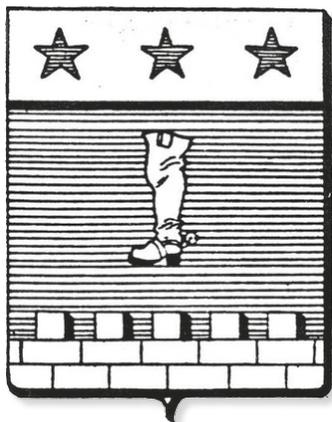


Figure 5. Armoiries attribuées aux Chaussegros de Léry par É. Z. Massicotte dans l'*Armorial du Canada français*, 1915, p. 132.

Armoiries des Chaussegros de Léry en France

La recherche des origines des armoiries des Chaussegros de Léry est limitée par la documentation disponible. Dans son article relatif au vicomte de Léry, le vicomte Albert Révérend précise que l'on trouve la famille Chaussegros *fixée à Toulon dès le XVII^e siècle*. Il ajoute qu'elle a *voulu se rattacher, mais sans preuve historique, à la famille des Estienne, de Provence, ainsi que la famille Chaussegros de Lioux, dont elle semble être une branche¹³*. Pour sa part, Gustave Chaix-d'Est Ange écrit qu'elle *appartenait simplement à la haute bourgeoisie de Toulon¹⁴*. Le vicomte Révérend poursuit avec une courte généalogie où il présume que le vicomte de Léry pourrait descendre de Gaspard Chaussegros, mari de Claire Artigue, inhumé à Toulon le 11 février 1707, dont un fils, Louis-Anne, ingénieur en chef des fortifications, chevalier de Saint-Louis, se maria le 15 février 1719 avec Françoise-Cécile de Gaudin et en aura des enfants, dont « peut-être » le grand-père de François-Joseph¹⁵.

11. En héraldique, le terme « campagne » est un synonyme peu utilisé de « champagne ».

12. MASSICOTTE, Édouard-Zotique, et Régis ROY. *Armorial du Canada français*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1915, p. 132.

13. RÉVÉREND. *Op. cit.*, p. 120.

14. CHAIX D'EST-ANGE, Gustave. *Dictionnaire des familles françaises anciennes et notables à la fin du XIX^e siècle*, Évreux, Imprimerie Charles Hérissey, 1918, vol. 16, p. 273.

15. RÉVÉREND. *Op. cit.*, p. 120.

16. CHAIX D'EST-ANGE. *Op. cit.*

17. Titre de baron, accordé par décret du 15 août 1810, à François-Joseph de Léry, Paris (4 janvier 1811), www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/media/FRAN_IR_057698/c1dn9su4o79v-qq1i04fntmgs/FRCHANBB_A0968165_L. Consulté en juillet 2020.

Nous savons que sous l'Ancien régime, le port d'armoiries n'était pas un privilège réservé à la noblesse. Nous trouvons les armes de nombreux bourgeois dans l'*Armorial général* de Charles-René d'Hozier. C'est d'ailleurs dans les volumes consacrés à la Provence de l'*Armorial général de France* que nous trouvons un Gaspard Chaussegros, architecte à Toulon, qui pourrait bien être celui identifié par le vicomte Révérend. Dans l'armorial, le Toulonnais porte *d'azur à une botte d'or, éperonnée d'argent, posée en pal et soutenue de la partie haute d'une tour de quatre pièces de même et un chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or¹⁶* (Figure 6).

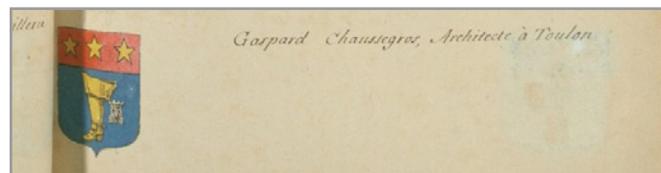


Figure 6. Armoiries Gaspard Chaussegros, architecte à Toulon. Source : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1114770/f78.image>. Détail.

Nous ne pouvons établir formellement que l'architecte de Toulon est un cousin de l'ingénieur militaire à Québec, ni que les armes du second découlent du premier. Mais la similitude de celles-ci laisse à penser que le fondateur de la branche canadienne s'en est inspiré pour concevoir les armes de sa famille. En l'absence de documents établissant formellement le lien entre les armoiries enregistrées à Toulon et celles aux archives du *College of Arms*, c'est à notre avis l'hypothèse la plus vraisemblable.

Les armoiries de François-Joseph Chaussegros de Léry

Si nous devons faire des hypothèses quant aux origines des armoiries de Gaspard-Joseph, celles de son petit-fils sont quant à elles bien documentées. Nous avons vu que sa brillante carrière militaire sous la Révolution et l'Empire lui a valu d'être créé baron de l'Empire par Napoléon en 1810. Selon le règlement d'armoiries, le nouveau baron porte: *Écartelé: au premier et quatrième de gueules au lion tenant une croix haussée et tréflée, le tout d'argent, au deuxième des barons titrés de l'armée, au troisième d'or à l'ours passant de sable; sur le tout d'azur à une botte avec éperon d'argent, soutenu d'une champagne crénelée du même au comble d'argent, chargé de trois étoiles en fasce de gueules. Pour livrées les couleurs de l'écu¹⁷* (Figure 7).



Figure 7. À gauche : armoiries de François-Joseph de Léry, baron de l'Empire.

Source : ANF FRCHAN BB29/1065, p. 297.

Figure 8. À droite : armoiries du vicomte François-Joseph Chaussegros de Léry.

Source : ANF FRCHAN BB29/1069, p. 8.

Comme nous l'avons vu dans une précédente chronique, l'héraldique napoléonienne introduit une codification obligatoire de représentation du titre et de la fonction du titulaire devant apparaître sur des pièces de l'écu¹⁸. C'est pourquoi le second quartier des armoiries du baron de Léry est *de gueules chargé d'une épée haute en pal d'argent*.

Sous la Restauration, le roi Louis XVIII concède le titre de vicomte héréditaire à François-Joseph Chaussegros de Léry, *lieutenant général en retraite*, par lettres patentes du 17 novembre 1818. Ses armes se blasonnent : *Écartelée, aux 1^{er} et 4^e, de gueules, au lion tenant une croix haussée et tréflée, le tout d'argent; au 2^e, de gueules, à l'épée haute d'argent; au 3^e, d'or, à l'ours passant, de sable, sur le tout d'azur, à la botte avec éperon d'argent, soutenue d'une champagne crénelée du même; au chef aussi d'argent chargé de trois étoiles, en fasce, de gueules¹⁹ (Figure 8).*

Pour créer les armoiries de François-Joseph Chaussegros de Léry, les héraldistes de Napoléon ont réuni dans un écartelé le quartier des militaires titrés, aux armes de la grand-mère du baron, Marie-Renée Le Gardeur de Beauvais, à celles de son arrière-grand-mère, Marie-Barbe de Saint-Ours d'Eschaillons et, brochant sur l'écartelé, les armes de son père. À l'étude des armoiries du baron, puis du vicomte de Léry, nous constatons que les héraldistes de l'empereur, tout comme ceux du roi, ont pris quelques libertés avec les armoiries des familles Le Gardeur, Saint-Ours et même Chaussegros. Ainsi, dans celles des Le Gardeur²⁰, la croix patriarcale a perdu une

traverse; dans celles des Saint-Ours²¹, l'ursidé emblématique est représenté à quatre pattes, et dans celles des Chaussegros, la burelle devient une champagne et les étoiles, passées au rouge, chargent un comble²² qui redeviendra un chef sous la Restauration. De toute évidence, les héraldistes de Napoléon, comme ceux de Louis XVIII, ont voulu créer un emblème distinct tout en honorant les ancêtres Chaussegros, Le Gardeur et Saint-Ours de François-Joseph Chaussegros de Léry.

Les traces des Chaussegros de Léry

Nous trouvons des traces des armoiries de la famille Chaussegros de Léry dans celles des municipalités de Napierville et de Saint-Valentin érigées sur le territoire de la seigneurie de Léry concédée en 1733 à Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry. La seigneurie sur la rive gauche du Richelieu sera vendue au rabais, en 1766, par son fils, Joseph-Gaspard, à l'officier britannique Gabriel Christie (1722-1799).

Napierville

La municipalité de Napierville tient son nom de Napier Christie Burton (1758-1835), lieutenant général de l'armée britannique qui hérita de la seigneurie de Léry à la mort de son père Gabriel Christie en 1799. Les armoiries créées dans les années 1950 par le Collège canadien des armoiries pour Napierville se blasonnent : *D'azur, à trois gerbes de blé à neuf épis, d'or; au chef d'argent à trois étoiles de même (Figure 9).*

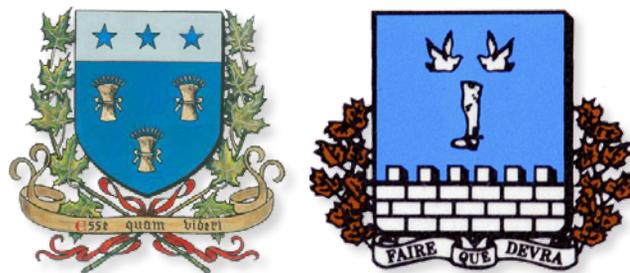


Figure 9. À gauche : armoiries de la ville de Napierville. Site de la municipalité.

Figure 10. À droite : armoiries de la municipalité de Saint-Valentin. Site de la municipalité.

Sur le site de la municipalité, on précise que les étoiles représentent les trois noms du seigneur de Léry après la Conquête : Napier Christie Burton²³. Or, il est évident que le chef des armes municipales a été emprunté aux armoiries de la famille Chaussegros de Léry, les premiers propriétaires de la seigneurie de Léry.

18. BEAUDOIN, Marc. « Enquête sur les armoiries d'Alexandre de Prouville, marquis de Tracy », *L'Ancêtre*, vol. 45, n° 325, hiver 2019, p. 128-129.

19. Titre de vicomte accordé à François-Joseph Chaussegros de Léry, à la suite de l'ordonnance du 8 mars 1818, Paris (17 novembre 1818), www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/media/Fran_IR_057697/c1dli9hedj7s--fjro3owyhe8/FRCHANBB_A0975231_L. Consulté en juillet 2020.

20. Les Le Gardeur portent : *De gueules, au lion d'argent lampassé d'or, tenant des deux pattes de devant une croix latine patriarcale recroisettée d'or*. MASSICOTTE. *Op. cit.*, p. 110.

21. Les Saint-Ours portent : *D'or à l'ours de sable debout*, MASSICOTTE. *Op. cit.*, p. 120.

22. En héraldique, le comble est un chef réduit du tiers de sa hauteur. Rappelons que le chef occupe le tiers de l'écu.

23. Source : www.napierville.ca/fr/armoiries. Consulté en août 2020.

Saint-Valentin

L'abbé Charles Berthelot (1770-1830) célébra la première messe sur le territoire, à quelques kilomètres de l'île aux Noix, le 14 février 1810, soit le jour de la fête de saint Valentin. Vingt ans plus tard, le 9 mai 1832, la paroisse était érigée canoniquement. Elle sera érigée civilement le 11 juillet 1835.

Les armoiries de Saint-Valentin se blasonnent: *D'azur, à la botte accompagnée en chef de deux colombes et en pointe d'une champagne crénelée de six pièces le tout d'argent* (Figure 10).

De toute évidence, les concepteurs de ces armoiries reprennent celles des Chaussegros de Léry publiées dans Massicotte (Figure 5) en remplaçant le chef par deux colombes et en portant le nombre de créneaux à six. La symbolique des armoiries municipales est tout aussi évidente: la botte rappelle les premiers seigneurs du lieu, les colombes rappellent que la mi-février est la saison d'accouplement des oiseaux, et les six créneaux représentent les six rangs existant sur le territoire de la municipalité²⁴.

Conclusion

Depuis plusieurs années, l'Autorité héraldique du Canada, en vertu d'entente avec le *College of Arms* de Londres, la *Court of the Lord Lyon* d'Édimbourg et l'*Office of Ulster King of Arms* de Dublin, a intégré au Registre public des armoiries, drapeaux et insignes du Canada les armoiries de personnages comme sir George-Étienne Cartier, sir Louis-Hyppolite La Fontaine, et sir Henry Gustave Joly de Lotbinière, conservées dans les archives de ces trois collèges d'armes britanniques. Chaussegros de Léry est le premier Canadien à avoir fait enregistrer ses armoiries à Londres. Il serait intéressant que l'Autorité héraldique du Canada ouvre le Registre des armoiries à celles des quelques familles de la Nouvelle-France dont les lettres patentes et règlements d'armoiries ont été dûment enregistrés par les héralts d'armes des rois de France et qui sont conservés dans les archives canadiennes et françaises. Ce serait enrichir l'héraldique canadienne des armoiries créées dans la période antérieure à la Conquête.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse marc.beudoïn@videotron.ca

24. Source: [https://fr.wikipedia.org/wiki/Saint-Valentin_\(Québec\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Saint-Valentin_(Québec)). Consulté en août 2020.

C'est raté.

En décembre dernier, nous vous avons souhaité une bonne année 2020. Espérons que peu de nos lecteurs aient eu à vivre des conséquences irréparables durant la pandémie. Il nous reste à rêver d'une meilleure année 2021. C'est ce que nous vous souhaitons. Peut-être encore en distanciation sociale, nous pouvons créer cependant de nouveaux liens, renforcer les anciens, car des liens, voilà peut-être le vrai sens de la généalogie: reconnaître d'où l'on vient, par quels chemins tortueux s'établit la route entre nos ancêtres et nous, par quelles relations, par quelles amitiés, par quelles amours, par quelles peines pouvons-nous remonter jusqu'à ceux qui ont osé quitter leur patrie pour s'installer dans une contrée alors peu ou pas connue.

Nous tenons aussi à remercier nos nombreux lecteurs, nos multiples auteurs qui consacrent des mois, des années, parfois une vie à la recherche de leurs origines, et qui partagent leurs découvertes.

Merci également à toute l'équipe de production de la revue L'Ancêtre.

Bonne année!

Michel Keable,
directeur, revue L'Ancêtre



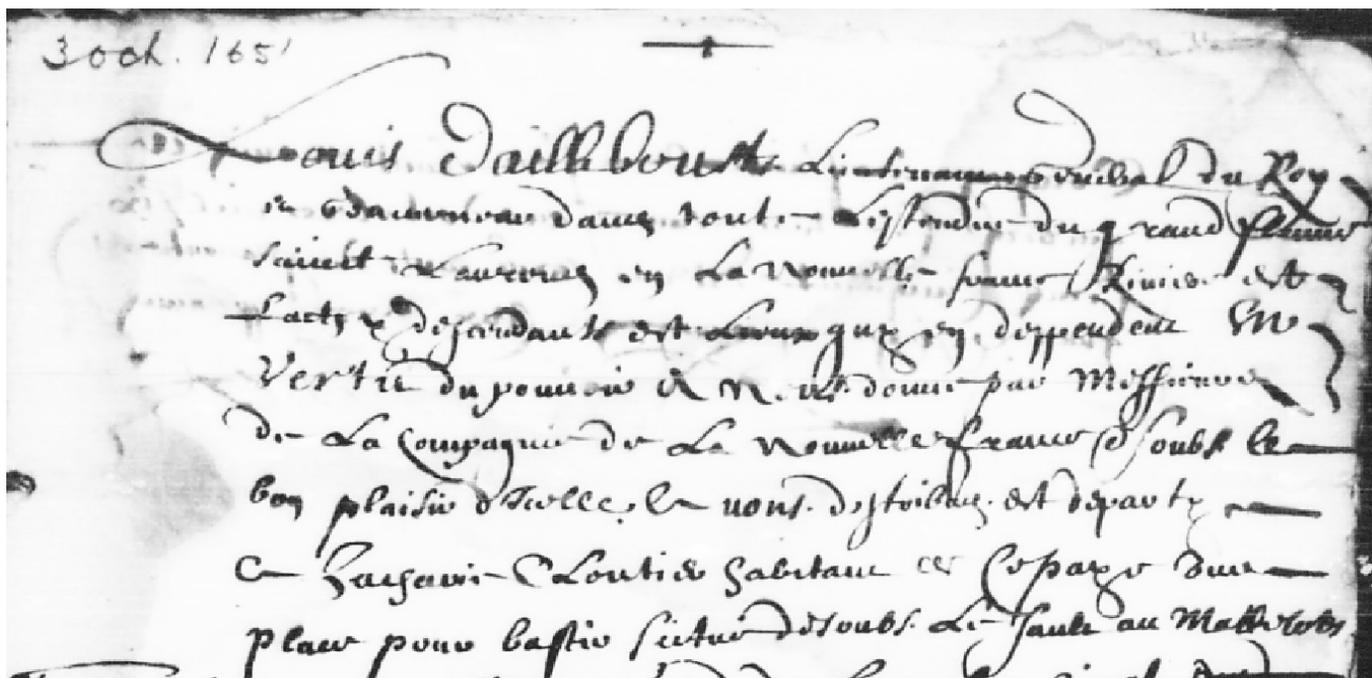


Paléographie

Lise St-Hilaire (4023)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Premier extrait d'une concession à Zacharie Cloutier dans le greffe du notaire Guillaume Audouart



Transcription intégrale

3 oct. 1651

- 1 Louis dailleboust Lieutenant General du Roy
- 2 et Gouverneur dans toute LeStendue du grand fleuve
- 3 saint Laurent en La nouvelle france Riviere et
- 4 Lacts y deScendants et Lieux quy en deppendent En
- 5 Vertu du pouvoir A Nous donne par meSSieurs
- 6 de La Compagnie de La Nouvelle france & Soubs le
- 7 bon plaisir dJcelle A nous diStribues et departy
- 8 A Zacharie CLoutier habitant de Ce pays une
- 9 place pour baStir Scitue desoubs. Le Sault au mattelots

Transcription corrigée

- 1 Louis Dailleboust lieutenant général du roi
- 2 et gouverneur dans toute l'étendue du grand fleuve
- 3 Saint-Laurent en la Nouvelle-France, rivières et
- 4 lacs y descendants et lieux qui en dépendent. En
- 5 vertu du pouvoir à nous donné par messieurs
- 6 de la Compagnie de la Nouvelle-France et sous le
- 7 bon plaisir d'icelle, à nous distribué et départi
- 8 à Zacharie Cloutier habitant de ce pays, une
- 9 place pour bâtir située dessous le Sault-au-Matlot

Faites profiter les autres membres de votre travail !

Vous aussi pouvez enrichir la banque de documents transcrits sur le site de la SGQ. Envoyez votre transcription numérique ainsi que l'original numérisé à :

sintilali@videotron.ca

Votre travail sera révisé et publié sous la forme prévue par la SGQ.

Observations

1. Le **D** majuscule n'est pas présent pour le nom **Dailleboust**, mais la majuscule a été mise pour **Lieutenant, General et Roy**.
Le **General** ne possède pas ses accents.
2. Le mot **Gouverneur** commence avec la majuscule.
Notez la forme du **S** final du mot **dans** qu'on peut revoir sur d'autres lignes.
Notez particulièrement le mot **LeStendue (l'étendue)** et toutes les lettres qu'il contient.
3. **Laurens** (Laurent) se termine par le même **S** que le mot **dans** de la ligne précédente.
Notez la forme du mot **en**.
Il n'y a pas de majuscule pour **France**, mais il y en a une pour **Rivières**.
Notez la forme du mot **et** à la fin. On a l'impression qu'il y a trois lettres dans le mot.
4. Remarquez le mot **Lacts** (lacs) suivi du **Y** très succinct.
Dans le mot **descendant**, il y a le **S** majuscule.
Les mots **quy** (qui) et **deppendent** avec deux **P** et sans accent.
Le dernier mot, plus gros, commence une nouvelle phrase : **En**.
5. Le mot **vertu** est aussi plus gros et doté de la majuscule.
Notez le **A** majuscule au centre de cette ligne, sans la barre horizontale.
6. Le mot **donné** sans accent et le mot **messieurs** avec le double **SS** imposant.
6. Observez la spirale juste avant le mot **soubs** (sous). C'est un signe qui représente le mot **et**.
7. Il a utilisé l'ancienne expression **d'Jcelle** (celle-ci).
Le **A** majuscule semble différent de celui de la ligne 5, mais c'est la boucle de départ qui est plus ample.
Les mots **distribues** et **departy** ne seraient pas ceux qu'on emploierait aujourd'hui.
8. Ce **A** majuscule a une boucle moins ample que celui de la ligne 7, mais plus ample que celui de la ligne 5.
Remarquez le nom **Zacharie Cloutier**. Notez la forme du **CH**, celle du **L** et le signe représentant **er** à la fin.
Ce même **H** est utilisé pour le mot **habitant**.
Pour le dernier mot, **une**, il faut faire abstraction de la queue de départ. Cette façon de faire les **U** ou les **V** est courante.
9. Le mot **bastir** (bâtir) contient le **S** majuscule au lieu de l'accent circonflexe.
Le mot **desoubs** (dessous) n'a qu'un **S**, mais contient un **B** comme celui de la ligne 6.
Le Sault au matelots est un endroit très connu et très précis. Les traits d'union étaient très rares (ils sont maintenant ajoutés pour identifier le fief ou la rue) à l'époque et il y a un **T** de trop dans le mot **matelot**.

Leçon

Sommes d'argent

Voici quelques expressions rencontrées dans les documents contenant des sommes d'argent.
Ces expressions sont souvent mal transcrites.

1. Sort principal :

Ce n'est pas fort principal, même si le scripteur semble avoir mis un **F**.
Le sort principal est le montant principal d'une dette, sans les intérêts.

2. Hors part et sans criée :

Ce n'est pas sans criée.
L'expression est utilisée dans le sens d'avant le partage des biens et sans inflation.

3. Sans soulte ni retour :

Cette expression marque le paiement final sans reste ni retour.
Ce dernier mot est employé dans le sens de changement d'idée.

4. Jtem :

Ce mot marque le début de la nomination d'un article dans un inventaire.
Il est presque toujours présent en début de ligne.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :
sintilali@videotron.ca





ADN et généalogie

Denis Beauregard

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Débloquer une lignée maternelle avec l'ADNmt

De plus en plus de résultats de tests ADNy et ADNmt sont disponibles. Sommes-nous à l'étape où cela peut aider à débloquent une lignée maternelle? Nous verrons quelques exemples de réussites.

Les signatures vérifiées ou proposées

Une signature ADNmt est utilisée pour identifier les données génétiques des mitochondries, ces organelles que la mère transmet à ses enfants. La qualité des résultats génétiques est assez constante, mais la documentation généalogique varie. Nous distinguons les niveaux suivants: les signatures triangulées, les signatures documentées et les signatures proposées.

TYPE DE SIGNATURE	NOMBRE	% DU TOTAL PRÉDIT (1500)	% EN FILTRANT
Signatures triangulées	233	15,5	50,1
Signatures documentées	84	5,6	4,4
Signatures proposées	69	4,6	4,6
Total	386	25,7	59,1

Une signature est triangulée si elle est accompagnée d'au moins deux lignées documentées. Elle est optimale si ces deux lignées proviennent de deux filles de la pionnière. Dans le meilleur des cas, nous avons deux sœurs pionnières et des lignées provenant de chaque sœur. Parfois, la pionnière a une seule fille ou même une seule petite-fille. Dans un tel cas, une triangulation optimale est la meilleure possibilité disponible en fonction des informations généalogiques disponibles.

Il arrive qu'un seul résultat de test soit disponible pour une pionnière. En effet, le nombre de descendants varie beaucoup et, parfois, une seule personne a été testée et a fourni sa lignée maternelle, ou un collaborateur aux projets ADN a pu trouver la documentation adéquate.

Finalement, certaines personnes proposent une ancêtre, mais sans lignée d'accompagnement, et ne donnent pas assez d'indices pour compléter la lignée. Ces signatures proposées sont parfois erronées. Ainsi, certains utilisent la lignée paternelle de leur mère ou font une erreur dans leurs recherches. Ces signatures proposées devront faire l'objet d'une étude plus poussée.

Les signatures ADNmt comprennent deux éléments principaux, soit un haplogroupe qui résume les données génétiques,

et un haplotype avec les mutations trouvées par rapport à une référence. L'haplogroupe peut se résumer à une lettre si peu de gens ont été testés (il faut en effet plusieurs résultats pour définir un nouveau sous-groupe ou *subclad*), ou à une série de symboles, ce qui permet de mieux comparer deux signatures. H1a1a est plus précis que H.

Pratiquement toutes les signatures présentées ici viennent du laboratoire FTDNA, ou FamilyTreeDNA, pour une raison pratique: cette entreprise offre à la fois une grande quantité de résultats, un test de bonne qualité, une base de données de comparaison bien remplie, et des projets. Il est toutefois possible que des résultats proviennent d'autres laboratoires. Dans un tel cas, la participation doit se faire en contactant directement les administrateurs de projets, comme l'auteur du présent article (adn@francogene.com), en fournissant les données génétiques (l'haplogroupe affiché pour un test de 23andme ou un Geno2 par exemple, pourvu que l'haplogroupe soit bien défini, comme H1a1a et non H ou H1), ainsi que les lignées généalogiques. 23andme ne permet pas de rechercher des haplogroupes similaires, mais on peut examiner les *matches*¹ disponibles. Les résultats d'AncestryDNA ne sont pas utilisables pour les projets de triangulation.

Nombre de signatures disponibles

La popularité des tests ADN augmentant, de plus en plus de résultats sont disponibles. Si toutes les pionnières de la Nouvelle-France étaient identifiées par ces étiquettes que sont les signatures ADNmt, nous en aurions autour de 1500 pour tout le Régime français.

Au moment d'écrire ce texte, les chiffres sont les suivants:

La banque de données *Généalogie des Français d'Amérique du Nord* contient 107 245 couples mariés entre 1600 et 1800. Dans la version courante, 50 798 couples (47,4 %) montrent une signature dans l'une des trois catégories décrites plus haut. Si on ne regarde que les couples ayant vécu au Québec, en excluant les arrivants, les chiffres obtenus en filtrant sont plus élevés, avec 50 % des couples avec une signature. On remarquera également que la proportion de couples descendant d'une lignée triangulée représente plus du triple par rapport au total prédit.

Baucoup de signatures proviennent d'un grand nombre de tests, car certaines pionnières ont un nombre élevé de descendantes utérines alors que, pour d'autres, aucun test n'a encore été effectué. Ce sont donc les pionnières qui ont la plus forte descendance utérine qui sont les plus testées.

1. En français, concordances.

Est-ce que ces données sont suffisantes pour débloquer des lignées maternelles? Examinons quelques cas. Presque toutes les données ADN proviennent des projets *French Heritage*² et *Quebec ADNmt*³ de FamilyTreeDNA. Dans le cadre de ce dernier projet, on recherche des descendants en lignée utérine (totalement féminine, sauf la personne testée) de pionnières dont la signature est encore inconnue. Pour référence, consultez les résultats MT des projets indiqués ainsi que la page réunissant les signatures de chaque catégorie par l'auteur⁴, et finalement, le catalogue des signatures MT triangulées⁵. La référence au catalogue sera utilisée dans le cadre du présent article pour ceux qui veulent examiner de plus près les lignées en question. Les données des cent dernières années sont toutefois confidentielles, tout comme le nom des personnes testées ou le numéro de trousse FTDNA. L'auteur a toutefois accès à ces informations, tout comme ses collaborateurs.

Les parents de Louise Migneron

Ceci est un beau cas datant du début de la Nouvelle-France. L'acte de mariage de Louise Migneron et de François Chrétien, vers 1713, est perdu. Selon la date de sa sépulture (13 avril 1749 à Montréal), Louise serait née vers 1695. Dans son dictionnaire, René Jetté propose comme parents Jean et Marie Labelle. Ce couple passe un contrat de mariage en 1695, mais les actes de baptême de leurs filles ont été perdus. Les autres couples Migneron potentiels ont des enfants vers 1695 ou n'en ont plus après 1688. L'hypothèse est donc intéressante.

Cinq filles du couple se sont mariées, dont Barbe Amable. Une descendante utérine de Barbe Amable a fait un test ADNmt indiquant comme haplogroupe H7b⁶. La signature ADNmt de Marie Labelle, mère présumée, est aussi connue, soit U4b1b1⁷. Même si l'autre fille de Marie Labelle n'a pas fait l'objet d'un test, sa mère Anne Charbonneau et sa grand-mère Marie Garnier, ainsi que la sœur de Marie, ont eu une descendance assez nombreuse. Six lignées permettent de confirmer leur signature MT. La descendante de Barbe Amable n'a pas la même signature que les sœurs Garnier. En examinant les autres couples Migneron de l'époque, nous découvrons que Marie Guillaume, épouse de Laurent Migneron, a aussi la signature H7b. Sa fille Geneviève Maheu, qui descend de son premier mariage avec Nicolas Maheu, a aussi fait l'objet d'un test ADNmt donnant H7b.

Par ailleurs, certains participants descendant de Louise Migneron (H7b) déclarent que leur ancêtre est Marie Garnier (U4b1b1). Il est important de valider les lignées, car les clients ne savent pas toujours que leur lignée a été modifiée.

2. www.familytreedna.com/groups/frenchheritage/about.
3. www.familytreedna.com/groups/quebecmtdna/about.
4. www.francogene.com/gfan/gfan/998/adnmt.htm.
5. www.francogene.com/triangulation/mt.php.
6. www.francogene.com/triangulation/TRI0207.php.
7. www.francogene.com/triangulation/TRI0223.php.
8. www.francogene.com/triangulation/TRI0326.php.

Les parents de Marie-Madeleine Saint-Aubin dit Lafrance

Toujours selon Jetté, l'épouse de François Marboeuf ou Malboeuf est d'origine inconnue. On ne connaît pas, en effet, de couple formé par François Saint-Aubin dit Lafrance et Marie Madeleine Guillemé. Toutefois, on retrouve une signature Uzd2⁸ chez plusieurs descendants de l'ancêtre commune.

La lignée de Marguerite Lapointe ne pose pas de difficulté. Celle d'Angélique Grondin permet de confirmer que François Saint-Aubin dit Lafrance et Marie Madeleine Guillemé sont les mêmes personnes que François Daragon dit Lafrance et Marie Guillemet.

Une troisième lignée est enfin débloquée. À son mariage, Geneviève Macline n'a pas de nom de famille, puis elle est appelée Macline dans plusieurs actes. En 1793, c'est toutefois le nom de Legras qui apparaît. Les Legras ne sont pas nombreux. Un seul couple porte la signature Uzd2. Ce couple a deux filles, Élisabeth, née en 1733 et décédée en 1735, ainsi que Marie Rose. Le *Dictionnaire généalogique du Québec ancien* (DGOA) en faisait la même que Barbe Lepras ou Legras décédée en 1736 à Beauport (parents omis). Non seulement elle n'était pas décédée, mais selon l'ADNmt, elle doit être la mère de Geneviève Macline.

Dernièrement, une quatrième lignée s'est ajoutée. Elle remonte à Flavie Cloutier, fille d'Antoine et Marie Champagne. À première vue, l'identification du couple Antoine Cloutier et Marie Champagne, marié en 1824, serait erronée, car elle présente la signature T2c au lieu de Uzd2. Mais on trouve un couple homonyme: celui d'Antoine Cloutier et de Marie Orion dit Champagne, marié en 1811 et qui est bien Uzd2. La signature ADNmt permet ici de valider les parents.

Marguerite Lapointe	Angélique Grondin	Marie Geneviève Macline
Catherine Goyau	Marie Dumas	Marie Rose Legras
Louise Deslierres	Angélique Malboeuf	Marie Élisabeth Groisard
Marie Marthe Daragon	Marie Madeleine Saint-Aubin dit Lafrance	Jeanne Guignard
Marie Guillemet	Marie Guillemet	Jeanne Guillemet

Les parents de Marguerite Massicotte

Marguerite Massicotte a épousé Richard Godcher qui lui a donné plusieurs enfants à partir de 1809. Une seule femme prénommée Marguerite semble correspondre et elle n'est pas

mariée. Mais, est-elle la bonne ancêtre? Si c'est le cas, elle remonte à Madeleine Dessureau, fille de Marie Bouart.

Encore une fois, l'ADNmt vient à la rescousse. Un descendant est testé et présente la signature Jic2⁹. Si la lignée est bonne, d'autres lignées doivent aussi mener vers l'amont. C'est le cas de deux autres qui remontent à deux filles de Françoise Dessureau, sœur de Madeleine.

Quelques lignées acadiennes

Avec la perte de nombreux registres, plusieurs lignées acadiennes sont corrigées grâce à l'ADNmt. Par exemple, Anne Comeau, à son mariage avec Pierre Cressac en 1755, est veuve de Joseph Levron et le nom de ses parents est omis. Elle porte la signature amérindienne Az qui remonte généralement à Christine Auboïs, épouse de Jean Roy dit Laliberté. En recherchant les familles Comeau, une seule présente cette signature Az, celle de Joseph Comeau et Marie Roy, fille de Christine. Un seul couple Comeau n'a pas de signature ADNmt, faute de descendants testés, et pourrait avoir une fille née vers 1715 (selon la date de sépulture d'Anne). Jeanne Soulard, épouse de François Comeau, a une ascendance maternelle européenne et est donc éliminée des possibilités. Les autres couples Comeau ont une signature ADNmt différente.

Notons encore les descendantes suivantes :

- Françoise Olivier¹⁰, épouse de Jean David et fille de Madeleine Caplan ;
- Anastasie Robichaud¹¹, épouse de Joseph Savoie et fille de Félicité Cyr ;
- Rosalie Bernard¹², épouse de Jean Aucoin et fille de Nathalie Arsenault.

La perte de nombreux registres acadiens a comme effet qu'une triangulation est presque toujours nécessaire pour pouvoir confirmer l'ADNmt d'une pionnière.

Cousines en France

Les signatures trouvées en Nouvelle-France permettent de valider quelques filiations parce que la documentation est disponible. Des signatures semblables permettent de présumer une

parenté rapprochée pour d'autres pionnières, mais l'absence de documentation ne permet pas de les confirmer.

Ainsi, nous supposons que Jacqueline Toureau, née vers 1611, épouse de Pierre Jaroussel, mère de Suzanne Jaroussel et originaire de Périgny, en Charente-Maritime, est la sœur de Françoise Tourault, née vers 1599, épouse de Jacques Archambault et originaire de Dompierre-sur-Mer, aussi en Charente-Maritime et distante de Périgny de 5 km. Leur descendance utérine porte la signature Hic15¹³.

De même, la signature H77 est commune à la fois à Marie Trottain, fille de Madeleine Blanchard et originaire de Bournezeau, en Vendée¹⁴, et à Marguerite Foy¹⁵, fille de Catherine Blanchard, venue de L'Hermenault, aussi en Vendée. Ces deux paroisses sont distantes de 27 km, mais le nom Blanchard semble assez répandu.

Des parentés plus lointaines sont possibles si on compare les signatures et le lieu d'origine, mais l'absence de patronymes partagés rend ces cas moins certains. Ainsi, Marie Blanchard¹⁶ et Jeffine Rivière¹⁷ partagent la signature H7b et viennent toutes deux de Rouen, en Normandie.

Renée Roger¹⁸, mère de Marguerite Gagnon et grand-mère de Marie et Marguerite Tavernier, vivait à La Ventrouze, en Orne. Sa signature, Hiez, est la même que celle d'Élisabeth Drouet¹⁹, mariée avec Vivien Jean avant 1669 et dont l'origine est inconnue. Serait-elle apparentée avec les Drouet de Tourouvre, dont Pierre Drouet et Jeanne Bridot mariés en 1649²⁰ à Tourouvre, aussi en Orne, grands-parents de François Drouet qui se marie à Québec en 1731 ?

Marie Ducoudray²¹, fille de Marie Largué, de Saint-Sulpice, à Paris, porte la même signature K2a7 que Marguerite Françoise Moreau, fille de Françoise Gardien, du même endroit. Comme Françoise Gardien se marie plutôt dans la paroisse Saint-Hilaire²², la parenté est sans doute éloignée. Une recherche sur le site *Familles Parisiennes* n'a pas permis d'établir le lien, mais le cousin Antoine Gardien, témoin au mariage de Marguerite Françoise, est identifié comme le fils d'Aubin Gardien.

Bien que non triangulée, Anne Poitron ou Potheron, épouse de Pierre Martin et fille de Jeanne Thyburge, née à Bezons, Val-d'Oise, en 1646, porte la même signature H2azar que Madeleine

9. www.francogene.com/triangulation/TRI0187.php.
10. www.francogene.com/triangulation/TRI0062.php.
11. www.francogene.com/triangulation/TRI0154.php.
12. www.francogene.com/triangulation/TRI0013.php.
13. www.francogene.com/triangulation/TRI0092.php.
14. www.francogene.com/triangulation/TRI0142.php.
15. www.francogene.com/triangulation/TRI0482.php.
16. www.francogene.com/triangulation/TRI0038.php.
17. www.francogene.com/triangulation/TRI0114.php.
18. www.francogene.com/triangulation/TRI0301.php.
19. www.francogene.com/triangulation/TRI0294.php.
20. *Rapport des Archives Provinciales du Québec*, 1975, p. 174.
21. www.francogene.com/triangulation/TRI0252.php.
22. www.geneanet.org/archives/registres/view/105065/436.

Thibierge²³, épouse de Pierre de St-Denis et fille de Marguerite Lehouet, née vers 1651 et venue de Blois, à 200 km de Bezons. La distance et la chronologie font que l'ancêtre commune est sans doute assez lointaine, même si les patronymes Thyburge et Thibierge se ressemblent.

Les parents des époux sont omis lors du mariage d'Élisabeth Drugeon et Jean Lehouet. Toutefois, parmi les témoins, nous trouvons Jacques, le frère de Jean, ainsi que Paul Derainville, oncle de la fille, et Pierre Tremblay, cousin. Comme les patronymes sont différents, on en déduit que la mère d'Élisabeth est la sœur de Paul. Rauline Poite²⁴ épouse Paul vers 1638. Rauline et Élisabeth partagent la même signature X2b4a1. Originaires toutes deux du même endroit, les probabilités sont fortes pour que Paul et Rauline aient une grand-mère ou arrière-grand-mère maternelle commune. L'absence de mariages consanguins ne permet pas de vérifier si une telle parenté existe.

Recherche d'origines inconnues

Dans plusieurs cas, les signatures ADNmt sont les mêmes pour plusieurs pionnières.

Un haplogroupe commun ne suppose pas que le reste de la signature sera identique. Ainsi, trois pionnières portent la signature H1e1a: Marthe Cognac, Marie Dalone et Catherine Vanier. Leurs origines sont différentes, comme leurs haplotypes (la liste de toutes leurs mutations). Leurs ancêtres communes peuvent se trouver à des centaines d'années avant leur naissance.

Confirmer que deux pionnières peuvent partager une ancêtre commune récente demande donc un examen complet de chaque liste de correspondances pour d'abord s'assurer qu'elles se trouvent l'une et l'autre lors de la recherche automatique de correspondances, donc que les différences sont faibles. Une fois cette recherche complétée, si l'une a une origine inconnue, il est possible qu'elle vienne de la même région. Lorsque cette région est déterminée, il reste à vérifier si son patronyme existait à l'époque de sa naissance.

Nous n'avons qu'un cinquième des signatures ADNmt avec un haplogroupe et au moins une lignée vérifiée. Avec le temps, le nombre augmentera avec des surprises, comme une répétition des cas Tourault ou Blanchard, soit des pionnières de la même région avec une signature cohérente. Il y aura aussi,

lorsque beaucoup de Français auront été testés, d'autres voies de recherches. L'ADNmt a encore beaucoup à offrir.

Un test pour vous ?

Certains lecteurs voudront sans doute faire un test ADNmt pour trouver la signature de leur pionnière si elle est inconnue. Le test le plus approprié est celui de FTDNA. Un seul test est disponible depuis le milieu de 2020, les tests moins coûteux et aussi moins complets ayant été retirés des tests offerts. L'adresse suivante permet à la fois de procéder à l'achat du test et de rejoindre le projet *French Heritage*:

www.familytreedna.com/group-join.aspx?Group=FrenchHeritage.

Le test s'appelle *mtFull Sequence* et couvre l'ensemble de l'ADN des mitochondries. Il s'adresse aux hommes et aux femmes, mais suit la lignée maternelle, en remontant de mère en mère. Ce n'est pas la lignée paternelle de la mère. D'autres tests ADN sont aussi disponibles. *Family Finder* sert surtout à rechercher des cousins alors que les tests en Y s'adressent aux hommes et suivent la lignée paternelle.

Certains laboratoires n'ont aucun résultat MT. D'autres livrent les données brutes, soit une chaîne de 16 569 lettres, sans donner la différence entre vos résultats et une des principales références. Il faut alors comparer à la main tout le résultat avec une des descriptions disponibles comme la FASTA²⁵.

Si vous avez fait un test ailleurs, les possibilités varient selon le laboratoire. Par exemple, certains résultats du test *23andme* ne sont pas suffisants pour trianguler. Ainsi, l'haplogroupe H signifie souvent qu'on n'a pas approfondi ou détaillé vos résultats parce qu'il n'y a pas un modèle déjà établi. Ce test n'explore que le quart des positions de l'ADNmt. *AncestryDNA* ne livre aucune information utile et un test du génome complet (WGS) de laboratoires comme Dante ou FGC suppose souvent un travail plus compliqué si on veut confirmer la signature par triangulation.

Connaître la signature MT de son ancêtre pionnière est une belle découverte pour les généalogistes passionnés !

Trouverez-vous la vôtre ?

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : denis.b@francogene.com

23. www.francogene.com/triangulation/TRI0436.php.

24. www.francogene.com/triangulation/TRI0195.php.

25. FASTA : liste des 16 569 positions de l'ADNmt.

Capsule

Le saviez-vous ?

En juin 1987, la Conseil d'administration de la SGQ autorise une dépense de 2500 \$ pour l'achat de son premier micro-ordinateur. Il s'agit d'un PC – 640 K de mémoire, 2 lecteurs de disquettes, d'un écran et d'une imprimante LQ 800Epson.



Coronavirus, SGQ et BAnQ

Au moment de préparer la revue, l'incertitude règne toujours concernant la reprise de nos activités. Nous espérons que certains services puissent être offerts de façon limitée à nos membres dans nos locaux à compter de l'automne ; les autorités en ont décidé autrement. Nous sommes donc en attente de nouvelles consignes.

Pour en apprendre plus, nous vous suggérons donc de consulter régulièrement le site Web de la Société de généalogie de Québec (www.sgq.qc.ca) et de lire les messages, dont l'infolettre, qui vous parviendront par courriel.

En ce qui concerne BAnQ, visitez le site www.banq.qc.ca pour connaître l'évolution de la situation.

Horaire de la SGQ



Société de généalogie de Québec

Centre de documentation Roland-J.-Auger

Local 4240, pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval
(entrée par le local 3112)

Mardi : 9 h 30 à 16 h

Mercredi : 9 h 30 à 20 h 30

Jeudi : 12 h 30 à 16 h

Samedi : 9 h 30 à 16 h 30, sauf les sections réservées pour la formation

Collection du Fonds Drouin numérisé disponible pour consultation.

Publications de la Société : répertoires, tableaux généalogiques, cartes, logiciels, etc., disponibles aux heures d'ouverture. Les achats de publications débutent 30 minutes après l'ouverture du centre et se terminent 30 minutes avant l'heure de fermeture.

BAnQ Québec

Bibliothèque
et Archives
nationales

Québec

Local 3112, pavillon Louis-Jacques-Casault,
Université Laval

Tous les services sont fermés le dimanche et lundi.

Manuscrits, archives, microfilms et bibliothèque :

Mardi et vendredi 9 h à 17 h

Mercredi et jeudi 9 h à 21 h

Samedi 9 h à 17 h

La communication des documents se termine 15 minutes avant l'heure de fermeture.



Société de généalogie de Québec
fondée en 1961

Remontez dans le temps!

LA SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC...

- ... EST LA RÉFÉRENCE dans le domaine de la généalogie de Québec ;
- ... EST LA DEUXIÈME PLUS GRANDE société de généalogie francophone du Québec ;
- ... EST ENTIÈREMENT ADMINISTRÉE par des bénévoles dévoués ;
- ... EST MAJORITAIREMENT FINANCÉE par ses membres et ses activités sans subvention gouvernementale ou municipale.

Devenez membre et visitez notre centre de documentation
situé au Pavillon Louis-Jacques-Casault de l'UL!

Soyez « **verts** » et utilisez le transport en commun
vers la station de l'Université Laval.

Consultez notre site : www.sgq.qc.ca.
Tél. : 418 651-9127



Société généalogique canadienne-française

Découvrez vos ancêtres!

Filles du Roi

Voyageurs

Commerçants

Militaires

Grandes et petites familles



Visitez notre
catalogue
en ligne

<https://sgcf.inlibro.net/cgi-bin/koha/opac-search.pl>

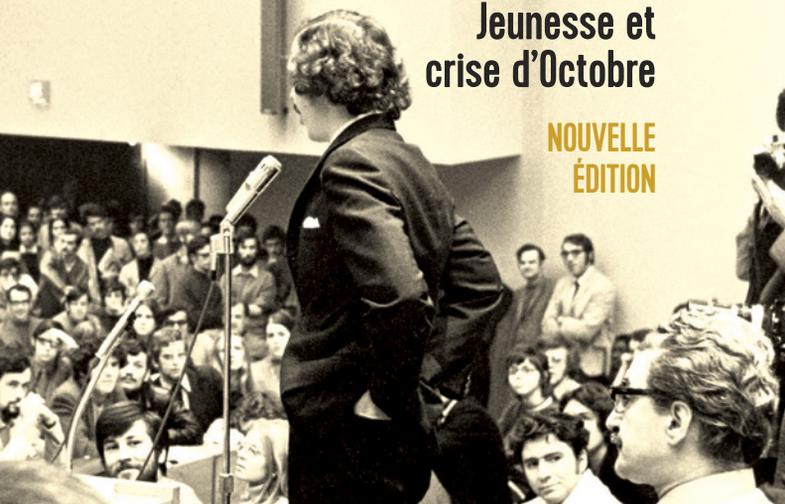
3440, rue Davidson, Montréal (Québec) H1W 2Z5
Téléphone : 514-527-1010 - Courriel : info@sgcf.com
www.sgcf.com

Éric Bédard

CHRONIQUE D'UNE INSURRECTION APPRÉHENDÉE

Jeunesse et
crise d'Octobre

NOUVELLE
ÉDITION



Ici Christine St-Pierre

De l'école de rang
au rang de ministre

*Avec la collaboration
de Marc Gilbert*



SEPTENTRION.QC.CA
LA RÉFÉRENCE EN HISTOIRE AU QUÉBEC

CENTRAIDE

Québec, Chaudière-Appalaches
et Bas-Saint-Laurent

Du plomb dans les ailes

Avis sur les inégalités sociales

